



Événement
JMJ de Cologne

**Faire l'école
en Europe**

La zone scandinave :
l'école du vivre ensemble



Actualités

Une alternative au collège
après la 5^e

Gestion

Au rendez-vous de la vérité
des comptes

Culture

Nature
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 296, septembre 2005, 4,50 €



**Communauté
éducative**

**Devenir
ensemble**

(publicité)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Une rentrée toujours nouvelle 5

ACTUALITÉS

Événement 6
Enseignement catholique 9
Éducation 13
Religion 16
Revues express/Agenda/BO 18

PAROLES ET CONFIDENCES

« L'infirmier est un lieu à part » 32

Françoise est infirmière dans un établissement catholique de près de 600 élèves, doté d'un internat.

INITIATIVES

COLLÈGE

L'informatique marque un point sur la dyslexie 34

Aider et stimuler les élèves dyslexiques comptent parmi les ambitions d'un logiciel en cours d'expérimentation dans deux classes de sixième d'un collège du Puy-de-Dôme.

Des quatrièmes mettent la gomme contre le chewing-gum 36

Opération éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement au collège Saint-François-de-Sales à Chambéry.

FORMATION

La passion de la différence 38

L'enseignement catholique a une longue tradition d'accueil des élèves handicapés ou en grande difficulté.

GESTION

Au rendez-vous de la vérité des comptes 40

Ce n'est pas un hasard si les « Journées comptables et financières » de la Fnogec font le plein...

PAROLES D'ÉLÈVES

Côté cour, côté jardin 42

De janvier à juin 2005, deux classes de l'institut Saint-Pierre-Fourier (Paris XII^e), un CM2 et une sixième, se sont rencontrées sur le thème de la botanique.



Couverture : M.-F. Comte (collège), S. Hoguelin. Sommaire : D. R.

DOSSIER : Devenir ensemble

21

Risquer la communauté éducative, ainsi que le préconise l'une des trois résolutions nationales de la deuxième phase des assises de l'enseignement catholique, c'est avoir le souci constant de faire grandir chaque personne en lui ouvrant des espaces de confiance. Et répondre par la même au besoin de dialogue, de rencontre, d'échange et de reconnaissance, exprime par tous les acteurs de l'établissement : enseignants, élèves, parents ou personnels de service. De Belley à Lisieux, en passant par Saint-Etienne et Fontainebleau.

FAIRE L'ÉCOLE EN EUROPE

La zone scandinave :
l'école du vivre ensemble 44

À la découverte d'un concept original d'« école unique » où les élèves vivent toute leur scolarité obligatoire dans une même classe.

RÉFLEXION

Laïcité et revendications religieuses 46

En lisant le rapport Obin, on apprend que dans certains établissements, on n'ose plus aborder des parties du programme. Issus de quartiers contrôlés par des intégristes musulmans, des élèves veulent y imposer de nouvelles règles. État des lieux avec Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale.

« Toutes les religions sont
pour la paix entre les hommes » 47

Dans l'enseignement catholique, on aborde autrement le problème des revendications religieuses à l'école. Le point de vue du père Daniel Fournel, éducateur et aumônier depuis 30 ans à la Fondation d'Auteuil.

Le prix du soutien scolaire 48

Dans un rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCEE), le sociologue Dominique Glasman a étudié les tâches liées à l'activité scolaire que les élèves effectuent en dehors des heures de cours. À cette occasion, il s'est intéressé au marché du soutien scolaire.

École et sexualité 50

Dans un ouvrage original, Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à l'université Paris-V, et Francis Lec, avocat-conseil de la Fédération des autonomes de Solidarité laïque, font le point sur l'évolution de l'école par rapport à ce qui y fut longtemps un tabou : la sexualité.

CULTURE

Nature 52

Micropolis, la cité des insectes. Un voyage au cœur de l'infiniment petit, du peuple de l'herbe, de la mer et des cioux. *La grue cendrée, l'autre star de la Champagne.* Les lacs de régulation de la Marne et de la Seine offrent aux amoureux de la nature la migration de dizaines de milliers d'oiseaux.

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

CD et télévision.

Ce numéro comporte un encart jeté CERAS.

**Journée nationale des assises
du 4 décembre 2004**



**LES ENGAGEMENTS NATIONAUX
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

**Risquer la communauté éducative
et ses lieux de parole**

Que la place de chacun soit reconnue

- Nous nous engageons à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories de personnels, les parents, les gestionnaires et les élèves.
- Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à ne pas chercher à prendre le pouvoir mais à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Église.

Si nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé.

Risquer la différence

Que « l'enseignement catholique ouvert à tous »
ne soit pas seulement un slogan.

- Nous nous engageons, en réseaux d'établissements, à ne pas exclure les « pas comme les autres » et à rattraper notre retard dans leur accueil et leur accompagnement.
- Nous invitons les réseaux d'établissements à faire en sorte que ce ne soient pas toujours les mêmes qui scolarisent les élèves en grande difficulté.
- Nous engageons les réseaux d'établissements à imaginer sur le plan financier des mutualisations ou péréquations, notamment pour ceux qui ont besoin d'un internat, dans l'objectif de n'exclure aucune famille et aucun élève pour des raisons d'argent.

Risquer l'inattendu de la Personne

Que l'élève ne soit pas considéré comme un individu conditionné et programmé,
et que toute personne, quelle que soit sa fonction dans l'établissement,
ait même dignité et même reconnaissance.

- Nous nous engageons à ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements mais à lui ouvrir un espace de confiance.
- Nous engageons les conseils d'école et les conseils de classe à toujours dégager dans leurs appréciations des éléments positifs et à repenser l'évaluation.
- Nous nous engageons à casser les fausses hiérarchies : entre le personnel enseignant et les autres personnels, entre les enseignants, les éducateurs et les parents, entre le secondaire et le primaire, entre l'enseignement général, l'enseignement professionnel et l'enseignement agricole, entre les grands et les petits établissements.

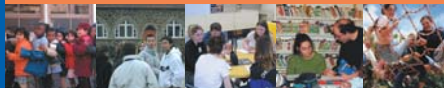
Ce qui fait la taille d'un établissement, c'est la qualité de ce qu'il vit.

Il est toujours possible et passionnant d'éduquer

« Des messages ont manifesté des souffrances dues à la difficulté de faire équipe, au sentiment de solitude, à la complexité croissante du rôle d'éducateur et de maître d'enseignant. Mais les engagements viennent nous redire qu'il est toujours possible et passionnant d'éduquer. Parce qu'en nom de l'Évangile toute personne est Espérance incarnée et signe de vie, nous invitons tout l'enseignement catholique français à avoir le courage de l'avenir. »

Paul-Marie

Secrétaire général de l'enseignement catholique



*(Re) vivez
les assises...
La
deuxième
phase des
assises
a aussi
son affiche*



*Commandez-la
dès maintenant !*

**AFFICHES ASSISES
DÉCEMBRE 2004**

12 € les 2 exemplaires (frais de port compris)
25 € les 5 exemplaires (frais de port compris)
45 € les 10 exemplaires (frais de port compris)

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

Une rentrée toujours nouvelle

Une rentrée scolaire ne doit jamais devenir une habitude. Toute rentrée est nouvelle parce que les élèves ne reproduisent jamais des modèles à l'identique mais nous ouvrent à l'inattendu de la personne ; toute rentrée est nouvelle parce que la démarche éducative est découverte permanente et formation jamais achevée.

Pour l'enseignement catholique français aussi, cette année 2005-2006, qui s'inscrit dans la continuité des assises, sera nouvelle parce que la concrétisation des engagements de décembre 2004 est encore plus exigeante que leur annonce. Deux rendez-vous devraient nous y aider : celui des communautés éducatives, le 2 décembre prochain, pour prendre le temps de mesurer le chemin parcouru et d'ajuster l'action collective ; celui des diocèses, les 4 et 5 avril 2006, pour donner au concept d'évaluation toute sa dimension relationnelle entre enseignants, élèves et parents, en vue de la construction d'un espace de confiance et d'un parcours de réussite pour tout élève.

Par ces rendez-vous, mais surtout par votre engagement quotidien pour risquer encore plus la communauté éducative dans votre établissement, nous voulons relever ensemble le défi 2005-2006 : « Tenir parole. »

À chacune, à chacun d'entre vous, particulièrement à celles et ceux qui effectuent leur première rentrée dans l'enseignement catholique, bonne nouvelle année scolaire.



Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

**Nous voulons
relever ensemble
le défi 2005-2006 :
« Tenir parole. »**

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Père Gilbert Caffin, Elisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Vivre les JMJ

Pour comprendre les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), il faut les vivre... de l'intérieur. À Cologne, du 16 au 21 août 2005, nous avons suivi un groupe paroissial comprenant des élèves de l'enseignement catholique¹. Sur la route des Mages, épreuves et grâces ont surabondé.



Temps fort. Quelques jeunes Parisiens pendant la messe célébrée par M^{gr} Lustiger à Cologne, le 17 août.

Avant Cologne...

À 90 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, Kirchenhoven. C'est là que les jeunes du XII^e arrondissement de Paris ont commencé leurs JMJ, après avoir assisté à la messe d'envoi à Reims. Du 11 au 14 août dernier, ils ont été hébergés dans des familles allemandes. Puis le 15 août, tous les Parisiens se sont retrouvés à Diwen autour de M^{gr} Vingt-Trois avant le grand départ pour Cologne...

Arrivée à Cologne

Surprise, surprise. Le groupe découvre, le 15 août au soir, qu'il est logé dans un quartier « sensible » de Cologne, loin d'une station de métro. Une école a mis à sa disposition une grande salle toute nue. Les filles à droite, les garçons à gauche

déplient leurs duvets au coude à coude. D'autres groupes sont logés dans cette même école qui ne possède que trois douches ! Certains râlent mais d'autres qui ont appris que des Français se trouvaient à 80 kilomètres de Cologne, s'estiment vernis.

Mardi 16 août : lancement officiel des JMJ

Le ciel est gris mais Cologne est en liesse. Sur le parvis de la cathédrale, « une foule de toutes nations, races, peuples et langues » se presse. Des groupes de jeunes chantent à tue-tête et tapent dans leurs mains. Partout dans la ville, de petites escouades qui suivent le drapeau de leur pays se croisent. On échange quelques mots en anglais, on troque

un foulard contre une broche. C'est toute l'humanité qui semble s'être donné rendez-vous pour une grande fête de la fraternité. Et le cœur de chacun se dilate devant un rassemblement si joyeux. Un arrêt pour notre groupe devant le mémorial d'Edith Stein, et déjà il nous faut penser au déjeuner. C'est alors que les ennuis commencent. Trouver le point de distribution des repas relève du jeu de piste, puis il faudra attendre longtemps pour obtenir une barquette de riz aux légumes. Rien de plus pour le midi et des paniers-repas bien maigres pour le soir. Les responsables de ce carême anticipé seront voués aux gémonies chaque jour. Le riz englouti, reste à rejoindre un

stade à l'autre bout de la ville, où a lieu la messe de lancement des JMJ. Catastrophe, la ligne de métro qui y conduit est interrompue et il faudra s'y rendre à pied. Les Allemands, tout au long de la semaine, useront de ce procédé brutal pour gérer la trop grande affluence dans les transports en commun, transformant les pèlerins en marathoniens. Deux heures de marche au pas de charge et nous arrivons devant un stade qui affiche complet. Nous sommes 150 000 à rester ainsi sur le carreau. Les organisateurs n'avaient décidément pas pris la mesure de l'événement ! Après la messe, soirée festive... dans le stade ! Pas de messe pour nous, pas de fête, qu'à cela ne tienne. Sur la pelouse qui entoure le stade, des courses de drapeaux s'organisent, des rondes de 200 personnes se forment, on construit des pyramides humaines. On rit, on danse, on s'embrasse. Les Journées mondiales de la jeunesse s'ouvrent dans l'allégresse.

Mercredi 17 août : jour de tristesse

Le soleil brille mais les cœurs sont en berne. M^{gr} Perrier qui anime la catéchèse de cette matinée, apprend aux Français réunis, que frère Roger a été assassiné la veille. L'évêque de Tarbes-Lourdes est sous le choc, les jeunes aussi. Ils connaissent Taizé. Beaucoup s'y sont rendus. Pour certains, les JMJ ne sont d'ailleurs que « Taizé en plus grand ». L'esprit qui y souffle est le même. Le

thème de la catéchèse du jour porte sur le sens de l'existence. Des groupes de six adolescents se forment pour en débattre. Dans l'un d'eux Stéphane déclare : « *Pourquoi prendre la vie au sérieux, on n'en sortira pas vivant !* » Xavier lui répond que « *la mort est un autre chemin que l'on va prendre, sans savoir où il nous mène* ». Pierre se pose lui aussi le problème de la « fin » : « *Va-t-on être absorbé par Dieu ?* » Les échanges sont sincères. On partage ses doutes plus que ses convictions. M^{gr} Perrier explique : « *Si vous avez votre Credo et que vous ne vous sentez pas sur un chemin, ce n'est pas bon signe. Cela veut dire que vous vous êtes fabriqué une idole.* »

Dans le brouillard, des ombres commencent à bouger. Il est 6 heures du matin. Le peuple de Marienfeld s'éveille.

Sous un chapiteau, M^{gr} Lustiger s'apprête à célébrer la messe. Des jeunes du monde entier s'assoient dans l'herbe et entonnent l'hymne des JMJ – celui de Rome en italien, plus volontiers que l'hymne allemand parce qu'il reprend dans son refrain la devise gravée sur les boucles des ceinturons nazis : « *Gott (ist) mit uns* » (« *Dieu est avec nous* »)... « *La recherche du bonheur nous habite tous*, expose M^{gr} Lustiger dans son homélie, *plus qu'avant, car nous résonnons désormais au malheur universel. [...] Nous sommes comme un frêle esquif sur une mer déchaînée, ne sachant où va frapper le malheur. [...] Jésus ne nous promet pas un bonheur illusoire. Il prend notre vie avec ses failles. Il nous promet un bonheur qui aide à porter ses difficultés.* » Suit un commentaire inspiré des Béatitudes, tandis que sur un écran apparaît le vi-

sage du fondateur de Taizé avec l'inscription : « *Merci frère Roger.* »

Jeudi 18 août : pèlerinage à la cathédrale

« *Le peuple de Dieu se lève* », chante à tue-tête le père Gaël Cornéfert qui a pour tâche de réveiller le groupe chaque jour. Il est 4 heures du matin et personne n'a envie de bouger. Mais il faut être à 6 heures sur les bords du Rhin car notre tour est venu de contempler les reliques des Rois mages. En chemin, les jeunes sont invités à « *suivre l'itinéraire spirituel des Mages, en se demandant quel est l'écho de leur quête dans leur vie* ». La foule est dense dans la cathédrale, mais l'atmosphère est recueillie. Devant la châsse qui renferme les reliques, on s'agenouille, on murmure une prière, on chante à voix basse. À la sortie, chaque pèlerin reçoit une broche ronde qui atteste de son passage en ces lieux. Elle devient aussitôt pour les jeunes un objet précieux, chargé de toutes les émotions de la matinée. Autre moment de grâce : le dîner partagé avec la communauté de l'Arche. La glace est rompue grâce aux adolescents trisomiques qui, sentant notre gêne, improvisent des figures de hip-hop, en invitant les garçons de notre groupe à les suivre. Quand l'un d'eux se met au djembé, tous les adolescents entrent dans la danse. Suit une belle conférence de Jean Vanier : « *Saint Paul compare l'Église avec le corps, explique-t-il. Les parties du corps qui sont les moins présentables sont nécessaires et doivent être honorées. C'est cela l'Arche !* » Et d'ajouter avec douceur : « *J'espère qu'à Cologne vous découvrirez que c'est le pauvre qui me change, qui me conduit vers la lumière et vers Jésus.* »

Vendredi 19 août : Festival de la jeunesse

Quartier libre cet après-midi pour profiter du « Festival de la jeunesse ». Partout dans la ville,

Anne-Lise, élève de seconde à Carcado-Saisseval, Paris.



© S. Hoguein

va continuer ce qu'a fait Jean-Paul II. Je suis triste qu'il ne soit pas là. Je m'étais inscrite aux JMJ pour lui. Il a ouvert les portes de l'Église ; maintenant les évêques sont obligés d'aller dans le même sens. J'attends de voir les actes de Benoît XVI. S'il est conservateur, cela va pas trop le faire mais ce sera quand même le pape et on le respectera. C'est bien qu'on soit venu en masse. Moi je suis pratiquante avec mon aumônerie mais je ne vais pas à la messe tous les dimanches. »

Charles, élève de seconde à Saint-Pierre Fourier, Paris.



© S. Hoguein

« Les gens qui comptent le plus pour moi à l'aumônerie allaient à Cologne, alors je me suis inscrit. On nous avait montré une cassette des JMJ de Rome. J'avais trouvé très beau qu'autant de personnes se rassemblent pour Dieu. J'avais aussi envie de rencontrer des jeunes du monde entier. C'est étonnant d'entendre le « *Je vous salue Marie* » en chinois ! Cela permet de sortir du cliché : la France est catho, ailleurs non. Un soir, nous avons eu un temps de prière entre nous. Chacun a pris à tour de rôle une bougie en disant ce qu'il avait sur le cœur. J'étais extrêmement ému. C'était très fort. On est venu ici chercher Jésus comme les Rois mages. J'espère rentrer différent des JMJ. J'ai tant de choses à changer en moi ! »

concerts, conférences, temps d'adoration... sont proposés. Chacun fait son choix et rendez-vous est pris pour aller écouter, le soir, le « curé des loubards ». Guy Gilbert, 70 ans, entre sous les vivats. À sa tenue habituelle – perfecto et santiags –, il a ajouté un col romain et s'en expli-

que : « *On est en Allemagne. Or les flics, quand ils voient ma gueule, ils ont envie de sortir leur mitraillette.* » Les jeunes sont sous le charme, les adultes un peu moins... Le côté « paillettes » agace, mais Guy Gilbert balance quelques vérités qui font du bien : « *Il faut porter*

JMJ, PREMIER BILAN POUR PARIS

Combien de jeunes Parisiens ont participé aux JMJ ?

Père Olivier Teilhard de Chardin, responsable des JMJ pour Paris : Au total 4 800* sont venus avec le diocèse de Paris : 2 000 sont partis le 11 août, 2 000 le 15 août, et 800 jeunes nous ont rejoints le 20 pour être présents à Marienfeld.

Parmi eux, on comptait de nombreux élèves et étudiants de l'enseignement catholique...

C'est exact, mais comme ils étaient mélangés avec des

jeunes du public, nous n'avons pas de chiffre spécifique les concernant. Lycéens et étudiants se trouvaient dans des groupes paroissiaux. Certains élèves de l'enseignement catholique étaient aussi venus avec un mouvement, un réseau ou une congrégation. Le groupe des Lasalliens, par exemple, comptait 322 jeunes de la France entière.



© S. Horguelin

Quel est votre premier bilan à chaud ?

Je suis très heureux car les jeunes ont répondu avec enthousiasme aux propositions : catéchèses et festival de la jeunesse, messes, sacrement de réconciliation, temps d'adoration... Les problèmes de logistique rencontrés – liés aux dysfonctionnements des transports à Cologne et à une mauvaise distribution des repas les premiers jours – ne leur ont pas fait perdre leur bonne humeur. Le pèlerin apprend à s'ajuster.

Quels furent les temps forts pour les Parisiens ?

Les jeunes se souviendront de la messe d'envoi du 11 août à Reims, dont la liturgie était très belle, et de la journée à Düren (une ville entre Aix-la-Chapelle et Cologne) qui les a réunis autour de M^{gr} Vingt-Trois. Et puis bien sûr, il y a eu la messe célébrée par le pape à Marienfeld. Tout cela était porté par l'accueil des familles allemandes et par un échange fantastique entre jeunes du monde entier.

Quel message le pape a-t-il voulu adresser aux jeunes à Marienfeld ?

Il leur a dit qu'en communiant avec le Christ, ils trouveraient le bonheur. Un bonheur qui prend sa source dans l'Eucharistie, force de transformation de soi et du monde, « comme une réaction de fission nucléaire ». Son homélie sera relue en aumônerie car elle mérite d'être méditée. Au début de la messe, les « *Benedetto* » scandés par la foule étaient timides. Et puis au fil de son homélie, nous l'avons senti de plus en plus libre dans sa parole. Il quittait des yeux son texte pour voir les réactions des jeunes, et un échange a pu s'établir. À la fin de la célébration, Benoît XVI avait pris sa place, avec une grande humilité et clarté de langage.

Ces JMJ n'étaient pas réservées aux croyants...

L'appel de Jean-Paul II aux non-baptisés, à convier des jeunes en marche vers la foi, était une première. De ce fait, il ne fut pas immédiatement perçu et donc difficile à répercuter. Les jeunes et les prêtres n'étaient pas encore prêts. Aussi, je pense que l'on réentendra l'appel missionnaire qu'a lancé Benoît XVI à Marienfeld...

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

* Pour 9 000 d'Ile-de-France, 45 000 Français et 800 000 jeunes du monde entier.

L'amour sans dire d'où il vient. Avant, je pensais qu'il fallait évangéliser en parlant. Maintenant j'ai compris que c'était en fermant sa gueule. On parle trop de Dieu, on ne le vit pas assez. » Puis le registre change : « *On croyait les Allemands super organisés, mais plus bordelique qu'eux tu meurs !* »

Samedi 20 août : Marienfeld

Le grand jour est arrivé. Nous partons au petit matin pour Marienfeld, un grand champ triste à 25 kilomètres de Cologne. Une partie du voyage se fera en train, le reste à pied. En traversant un village, nous découvrons avec émotion que les habitants ont dressé des tables devant leurs maisons pour offrir boissons et gâteaux aux pèlerins fatigués. En rase campagne, on aperçoit au loin une colline sur laquelle semble s'être posée une soucoupe volante. C'est là que la messe sera célébrée. Aucun contrôle à l'entrée du site, ce qui ne manque pas d'inquiéter. Dans le carré qui nous est affecté, il n'y a déjà presque plus de place. Il nous faudra nous serrer. Sur l'herbe gorgée d'eau, dans la boue, l'on déplie son tapis de sol pour occuper l'espace et attendre le pape. Au fil des heures, les 65 hectares se remplissent. Sur des bâches en plastique toute l'Église campe : religieuses en bleu, blanc ou gris, prêtres en soutane ou en jeans, jeunes des beaux quartiers ou des banlieues... On parle toutes les langues de la terre en cherchant une « bonne place ». Le soir tombe. Benoît XVI est arrivé, si l'on en croit les images projetées sur grand écran. La colline au loin s'est couverte de flammèches. La veillée peut commencer. On entre dans la prière en s'enfonçant dans la nuit, et la fraîcheur grandit. La ferveur aussi.

Dimanche 21 août : Nous étions un million.

Dans le brouillard, des ombres commencent à bouger. Il est

6 heures du matin. Le peuple de Marienfeld s'éveille. Derrière nous, une jolie voix demande : « *Vous n'êtes pas trop maganés ?* » L'accent est québécois et l'on apprend que « magané » signifie « fatigué ». Il fait froid. Deux hélicoptères militaires traversent le ciel. Le pape ? Tandis que les laudes débutent, beaucoup dorment encore. La foule s'épaissit à nouveau un peu avant dix heures. De nouveaux venus affluent de la ville. Le pape apparaît à l'écran. Il semble moins tendu que la veille. Les jeunes, bien qu'un peu déçus par sa froideur, scandent avec entrain « *Be-ne-de-tto* ». Trois mille prêtres concélébrèrent cette messe avec lui. Pendant l'homélie, on colle un transistor à son oreille pour avoir la traduction française. « *Dieu n'est plus en face de nous, comme le *Totalement autre*, déclare le pape. Il est au-dedans de nous, et nous sommes en Lui.* » Les cœurs d'un million de fidèles battent à l'unisson quand la messe s'achève. Les JMJ sont finies. Enfin presque, car il faudra près de huit heures pour rejoindre Cologne dans une pagaille indescriptible, puis une nuit de bus pour rentrer à Paris. Au petit matin, on se quitte place de la Nation. Chacun reprend son sac, le cœur un peu serré. Nous étions un million et nous voilà à nouveau seuls. Derrière les paupières qui papillonnent, une vision inouïe : Marienfeld. En chacun, la même pensée : « *Ô vous frères humains, comme il fut bon de vous rencontrer !* »

SYLVIE HORGUELIN

1. Deux paroisses du XI^e arrondissement de Paris, Immaculée-Conception et Saint-Antoine-des-Quinze-Vingt, s'étaient réunies pour les JMJ. Elles formaient un groupe de 45 jeunes de 16 à 21 ans, d'origines sociales très diverses, issus de l'aumônerie Vacourdy et du lycée catholique Saint-Michel-de-Picpus. Sept adultes les accompagnaient dont les pères Nicolas Delafon (un des prêtres référents de Saint-Michel-de-Picpus) et Gaël Cornefert (aumônier à Vacourdy), Françoise Ogier (professeuse à Saint-Michel-de-Picpus), Cécile Moret (institutrice à l'école Paul-Langevin de Villejuif).

Quelle idée de l'homme pour le pédagogue ?

L'Université catholique de l'Ouest a organisé, du 30 juin au 2 juillet 2005, un colloque international destiné aux pédagogues. Objectif : réfléchir aux finalités de leur travail.

La pédagogie est à la mode : « *Faisons preuve de plus de pédagogie !* » clament les hommes politiques ou les scientifiques, quand ils ont le sentiment de n'être pas suivis... Partout où une relation est instituée, partout où elle s'institue entre des hommes, il s'agit désormais de faire œuvre de pédagogie. « *Tout se passe comme si, pour atteindre un objectif, il fallait se préoccuper prioritairement du chemin pour y aboutir, de la méthode qui permettra de l'atteindre* », signalait d'entrée de jeu Michel Soëtard¹, philosophe et coordinateur du colloque.

Que choisir ? Le projet humaniste ou celui de l'éducation nouvelle ?

Par ailleurs, aujourd'hui, on valorise beaucoup les sciences cognitives, leur efficacité productive, les apprentissages censés mener à des diplômes. Au nom de quelle idée de l'homme ? Celui-ci serait-il d'abord un cerveau-magasin où s'empileraient des connaissances ? Jean Piaget avertissait déjà dans les années soixante-dix : « *Vous finirez par avoir de jeunes docteurs et de vieux enfants !* »

Trois jours durant, des universitaires (dont certains venus du Chili, du Portugal, d'Espagne, de Grèce, d'Italie, d'Allemagne), des doctorants, des enseignants se sont donc interrogés lors du colloque organisé à Vannes (Morbihan), au début de l'été, par l'Université catholique de l'Ouest. La pédagogie, qui se prétend scientifique depuis que

les sciences de l'éducation sont entrées à l'Université en 1967, l'est-elle vraiment ? La question est d'importance : « *En ces temps de crises à répétition, de confusion des valeurs, peut-on faire confiance à la société pour tracer une voie de l'éducation qui ne sente pas l'intérêt bien compris des mieux nantis, financièrement mais aussi intellectuellement ?* » insistait Michel Soëtard.

D'autant plus que la pédagogie est d'abord « *une affaire de confiance* », rappelait Daniel Hameline². Même si le pédagogue est soumis aux modes et aux décisions des politiques, mieux vaut en prendre clairement conscience, soulignait Loïc Chalmel, expert en histoire des idées pédagogiques à l'université de Rouen. Ce dernier insistait sur un point d'ancrage historique qui fonde notre enseignement : depuis la Révolution française, l'école, influencée par les idées de Lakana³, a préféré la transmission de connaissances pointues dès l'école élémentaire à un compagnonnage formateur. Est-ce pour cette – mauvaise – raison qu'à l'école 70 % des activités relèvent de la routine ? « *On voit bien que la pédagogie est d'abord une pratique sociale, alors qu'elle prétend à la reconnaissance d'une discipline scientifique* », affirmait, direct, Jean-Yves Robin⁴ avant d'ajouter : « *La plupart des enseignants ne sont pas pédagogues (mais le deviennent) dans la dialectique théorie-pratique où l'on essaie d'explicitier non seulement ses logiques d'action mais la cohérence que les actions posées. Car c'est l'incohérence qui empêche l'autre de se repérer.* » « *La pédagogie surgit quand rien ne va plus dans l'éducation*, a rassuré, avec humour, le philosophe

Michel Fabre⁵. *Elle se dresse contre la tradition et la routine qu'elle questionne ! Les problèmes ont-ils leurs solutions dans les sciences de l'éducation ? Non. [...] Ce qui doit être relevé d'un choix de valeurs. L'éducation n'a de sens qu'en se distinguant du conditionnement et en appelant à la liberté... C'est au pédagogue de devenir philosophe (à la manière d'un Bachelard) pour pouvoir penser sa pratique jusqu'au bout... »*

Alors, que choisir ? Le projet humaniste ou celui de l'éducation nouvelle, florissante dans les années soixante-dix ? demandait Michel Soëtard. Actuellement, « *l'humanisme sert la tradition* », a souligné Constantin Xypas⁶.

Prendre sa place

Le christianisme, lui, peut certes continuer d'inspirer des pratiques éducatives, s'est réjoui Guy Avanzini⁷. D'autant mieux, « *qu'il saura proposer une pédagogie du pardon et aider les gens à se dépasser d'eux-mêmes* », comme le souhaitait dans la salle un jeune universitaire québécois. Se souvenant des principaux intéressés, les élèves, Britt-Mari Barth⁸ a rappelé que « *l'enjeu de l'école, et donc de la pédagogie, est d'obtenir leur adhésion en leur permettant de participer à une société* ». Une adhésion qui se construit lorsqu'on se sent invité à prendre sa place,



Sur la toile. L'Université catholique de l'Ouest est sur www.uco.fr

nanti d'outils intellectuels, et en confiance avec un enseignant médiateur. « *L'intelligence, c'est de pénétrer un monde commun, à construire... Il faut former des personnes qui pourront se rencontrer !* » Beau programme pour réfléchir à l'année scolaire qui s'ouvre.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Auteur de *Qu'est-ce que la pédagogie ?*, ESF, 2001.
2. Enseignant à l'université de Genève. Dernier ouvrage paru : *L'éducation dans le miroir du temps*, Loisirs et Pédagogie, Lausanne, 2002.
3. 1762-1845. Philosophe, organisateur des écoles du premier degré et fondateur de l'École normale.
4. Directeur du Laboratoire de recherche en éducation et formation (Laref) à l'Université catholique de l'Ouest. Auteur de *Chefs d'établissement - dans le secret des collèges et lycées*, L'Harmattan, 1997.
5. Université de Nantes.
6. Université catholique de l'Ouest.
7. Université Lyon-2.
8. Institut catholique de Paris.

Une semaine pour bâtir la paix

Du 7 au 14 août 2005, à l'initiative de la représentation permanente de l'OIEC¹ auprès de l'Unesco, les représentants de l'enseignement catholique de 31 pays d'Afrique subsaharienne se sont réunis à Dakar autour du thème « Éducation à la paix, à la réconciliation et au vivre ensemble ».



Aux couleurs du monde. Drapeaux, globe monumental... Le cours Sainte-Marie-de-Hann², à Dakar, affiche sa volonté d'éduquer à la paix.

Avec ses sculptures, ses œuvres d'art, ses salles de cours, couloirs et allées dédiés aux bâtisseurs de paix, le cours Sainte-Marie-de-Hann², à Dakar, était tout désigné pour accueillir, du 7 au 14 août dernier la session de formation des éducateurs à la paix, à la tolérance et au vivre ensemble, réunie à l'initiative de l'OIEC¹.

Avons-nous formé des hommes et des femmes trop obéissants ?

C'est M^{gr} Sarr qui a ouvert ces journées. Pour l'évêque de Dakar, construire la paix passe par un changement des mentalités : « C'est donc le cœur de l'homme qu'il importe de changer, pour une paix

durable. » D'où la responsabilité des éducateurs dans le processus de transmission des sentiments générateurs de paix. C'est à eux qu'il revient non seulement la charge d'instruire les élèves dans les apprentissages intellectuels, mais aussi celle de les former aux relations fraternelles avec l'autre pour favoriser l'unité, la solidarité et la paix dans le monde.

M^{gr} Zaïdan, président de l'OIEC, par son regard sur le Moyen-Orient et plus particulièrement sur le Liban, a invité à promouvoir la culture du dialogue, à éduquer les personnes au respect et à l'estime mutuels, à défendre le droit de toute personne humaine à mener une existence digne, conforme à son identité culturelle, et à fonder librement une famille... Toutefois, a-t-il poursuivi, il est nécessaire d'encourager l'amitié entre les peuples, menacée par les risques croissants de destruction et de mort, dus aux progrès technologiques.

Yolande Mukagasana³, rwandaise, prix Unesco de l'éducation pour la paix, a apporté un témoignage émouvant et fort. Par son histoire personnelle et ses démarches de réconciliation auprès des bourreaux de son mari et de ses enfants, elle a induit une dynamique de formation qui exige un retour pri-

mordial sur soi-même. Elle a exprimé combien les secrets familiaux, transmis de génération en génération, qu'elle avait portés, étaient au cœur du drame qu'elle a vécu. Il faut rompre avec l'histoire et les traces de haine imprimées dès l'enfance : comme les familles de Roméo et Juliette, chacun de nous porte l'héritage de liens de fraternité et d'inimitiés familiales, culturelles, tribales, régionales et sociales sans en connaître forcément l'origine.

Écoute et regard

Les analyses de situations de conflit dans les pays d'Afrique, ont conduit à cette question terrible : nous, éducateurs de l'enseignement catholique, qui croyions éduquer les jeunes à la paix, nous constatons que ces mêmes jeunes ont pris le fusil quand on le leur a demandé. Avons-nous formé des hommes et des femmes trop obéissants ? Quel est le discernement résistant qu'il leur aurait fallu pour éviter qu'un différend ne dégénère en conflit armé ?

Nous avons à travailler plus en profondeur. C'est en nous que se trouve la force du premier pas vers la paix, nous n'avons pas à l'attendre d'abord de l'autre. Bâtir la paix est une violence envers soi-même, une résistance à l'obéissance aveugle. C'est ainsi que certains participants, dans les ateliers, ont pu évoquer des blessures personnelles. L'écoute et le regard bienveillant de l'autre ont permis une avancée vers un peu

de paix. Certains ont même, à l'issue de la semaine, pu prendre contact avec la personne concernée par une histoire conflictuelle, demander pardon et appeler à la réconciliation.

Les ateliers ont aussi été le lieu d'un échange d'outils et d'exercices pédagogiques, et d'élaboration de programmes adaptés aux situations de paix, de conflit, de pré-conflit ou de post-conflit.

Les conclusions ont souligné l'importance vitale de pédagogies personnalisées et différenciées, et de la créativité. Elles ont invité aussi au développement du multilinguisme, comme un apprentissage à d'autres façons de penser.

Si le Sénégal est bien le pays de la « Terranga » (« Bienvenue », en français), il porte aussi les cicatrices d'un haut lieu de la traite des esclaves dans l'île de Gorée face à Dakar. C'est là que les participants au séminaire se sont rassemblés pour la cérémonie de clôture. Et pour affirmer une dernière fois que « c'est le cœur de l'homme qui doit être transformé ».

MARIE-HÉLÈNE CUENOT

1. Office international de l'enseignement catholique.

2. Cet établissement international, primé par l'Unesco pour son projet d'éducation à la paix, est dirigé, depuis la rentrée scolaire 2005, par Marie-Hélène Cuenot. On peut contacter cette dernière par e-mail : mariehelenecuenot@yahoo.fr

3. Cf. ECA 277, p. 49.

Savoir +

Le contexte, les objectifs et les partenaires de cette session sont présentés dans ECA + à l'adresse : www.scolanet.org

Le chiffre du mois

Prof : certifiés en forte hausse

À la rentrée de septembre 2004, 92 591 professeurs exercent dans le second degré de l'enseignement catholique en métropole. Parmi eux : 3,59 % sont des agrégés, 50,63 % des certifiés (augmentation de 10 % en 5 ans), 14,84 % des adjoints d'enseignement-chargés d'enseignement (diminution de 6 points en 5 ans), 6,67 % des maîtres auxiliaires (diminution de 4 points en 5 ans).

Source : InfoSolfège (mai 2005).
Sur internet : www.observatoire-solfège.org

À Rédéné, l'or est au fond du puits



Grand jour. Le 25 juin 2005, les élèves de Notre-Dame-de-Lorette ont créé l'événement avec un spectacle tout droit sorti... du puits.

C'est dans les vieux puits qu'on fait les meilleures histoires – le proverbe est inventé tout exprès pour l'école Notre-Dame-de-Lorette de Rédéné (Finistère). Le 25 juin dernier, elle a créé l'événement avec *Et « puits » tout s'emmêle*. Ce spectacle son et lumière composé, selon la définition d'une élue locale, d'« un peu d'histoire et de beaucoup d'imagination », a attiré plus de 800 spectateurs sur la place de l'église de cette commune rurale de 2 800 âmes. Pour raconter les déboires de villageois aux prises avec des lutins venus déposer un sac à malices au fond du puits communal, les enseignantes ont puisé dans la rubrique « Rédéné autrefois » du bulletin municipal. Et surtout, elles ont invité le grand-

père de Nina et quelques autres anciens à venir dans les classes raconter le Rédéné de naguère. Cette belle dimension intergénérationnelle a sûrement joué pour l'attribution du premier prix du concours « Mon école, c'est de l'or pour ma commune ! ». Mais elle n'était qu'un des atouts de cette aventure qui a impliqué tous les élèves, de la petite section de maternelle au CM2, le personnel de service, les parents d'élèves, la paroisse, des associations, la communauté Emmaüs, des entreprises locales, la direction diocésaine... Un bel exemple de communauté éducative... élargie. **RT**

1. Organisé par le comité académique de l'enseignement catholique-Bretagne et soutenu par le conseil régional Bretagne.

Incident de routage

Un problème de routage a fortement perturbé la distribution du numéro 295 d'Enseignement catholique actualités. De nombreux exemplaires dépourvus d'étiquettes (et n'ayant pu, par conséquent, être livrés

à leurs destinataires) nous ont été retournés. Si vous comptez parmi les abonnés qui n'ont pas reçu leur(s) exemplaire(s) de notre numéro de juin 2005, merci de bien vouloir nous contacter :
– par e-mail : eca@scolanet.org
– par fax : 01 46 34 72 79.

Airap : les formations 2005-2006

Ateliers didactiques, semaine d'observation, sessions de deux jours... Comme chaque année, l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique (Airap) propose des formations aux formules variées aux enseignants désireux d'approfondir leur connaissance et leur pratique de la démarche pédagogique initiée par le père Pierre Faure¹. Les trois premières sessions se dérouleront au mois d'octobre : « L'utilisation des Tice² dans la pédagogie personnalisée et communautaire », les 8 et 9 octobre, pour les enseignants des cycles I, II, III et AIS³, à Vaujours (Seine-Saint-Denis). « Enseigner autrement au collège⁴ », les 8 et 9 octobre, à Paris.

– « Ateliers didactiques » autour des nouveaux programmes de mathématiques et de français, du 24 au 26 octobre, pour les enseignants des cycles I, II, III et AIS, à Paris. **RT**

1. Le 8 mai 2004, à l'Institut catholique de Paris, un colloque a marqué le centenaire de la naissance du père Faure, promoteur de la « pédagogie personnalisée et communautaire » (cf. *ECA* 285, p. 11).
2. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.
3. Adaptation et intégration scolaires.
4. Session programmée sur deux week-ends, le second ayant lieu les 11 et 12 mars 2006.

Savoir +

Airap, 78 A rue de Sèvres, 75007 Paris.
Tél. : 01 44 49 36 77.
E-mail : airap@airap.org
Internet : www.airap.org

Ils nous ont quittés

Le décès de **Francis de Baecque**, le 16 juillet 2005, touche profondément l'enseignement catholique. Ancien vice-président du Conseil d'État, Francis de Baecque a notamment participé, en sa qualité de président de l'Unapecl, à la conduite de réformes de structures difficiles qui ont abouti à la rédaction du nouveau statut de l'enseignement catholique, promulgué en 1992, ainsi qu'aux négociations des accords Lang-Cloupet. Sa compétence, sa gentillesse et son témoignage de chrétien seront particulièrement salués, le vendredi 16 septembre 2005, lors d'une messe célébrée à son intention en l'église Saint-Séverin à Paris (v^e arrondissement).

Bernard Eyraud, directeur du collège Notre-Dame-de-Bon-Accueil à Vienne (Isère), conseiller national de l'Addec², nous a quittés brusquement le 20 juillet. 2005. Pédagogue et éducateur, Bernard Eyraud permettait à chacun de trouver confiance en lui-même et de faire germer l'espérance. Ses talents de poète, de chanteur et d'animateur resteront dans nos mémoires. En son souvenir, nous reprenons ici le refrain de l'hymne qu'il avait composé pour l'Addec : « *Alliance pour un monde en couleurs, / Dire sa foi, proclamer le Seigneur, / Donner sa vie sans compter, sans retour, / Enseigner, éduquer avec amour, / Croire en l'homme, artisan d'humanité.* » **GDR**



1. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.
2. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien.

Concours à la Une

Nous n'imaginions pas que nous pourrions avoir un prix ! » Ainsi s'exprime, ravie, le 8 juin dernier, au Sénat, sœur Marie-Thérèse Jean, directrice de l'école Notre-Dame-de-la-Couldre, à Parthenay (Deux-Sèvres) et enseignante dans la classe de CM1-CM2, deuxième prix du concours du « meilleur journal de classe » organisé par le Sénat et le journal *Mon Quotidien*.

Thème du travail qui s'est déroulé sur près de deux mois autour de la 16^e Semaine de la presse et des médias dans l'école¹ : « Comment combattre la violence à l'école ? » Les élèves étaient invités à composer des articles, en adoptant la maquette de *Mon Quotidien*. Le résultat était ensuite évalué par un jury de journalistes professionnels et de sénateurs.

« Une journaliste est venue nous



Ravis. Les enfants ont entrepris le voyage dans la capitale pour découvrir la rédaction du journal *Mon Quotidien* et visiter le Sénat.

aider à réfléchir aux différents types de violence, raconte Alexia, 11 ans, en CM2 à Parthenay. Nous avons inventé une bande dessinée, écrit le témoignage d'une fille de la classe... Nous avons compris que les coups peuvent venir de nous, pas toujours des autres. »

« C'est déjà super de pouvoir discuter de ces choses-là », explique Danièle Parnaudeau, ancienne directrice d'école catholique à la retraite. Aujourd'hui correspondante de *La Nouvelle République*, elle est venue travailler une journée avec la

classe. « Les enfants ont reconnu que les silences, les mises à l'écart, peuvent eux aussi être violents », ajoute-t-elle.

Les écoles catholiques font preuve d'un réel dynamisme dans ces investissements pédagogiques parallèles que sont les concours : le 11 juin dernier, le Sénat accueillait les lauréats des *Défis de la paix*, organisé en partenariat avec le Mémorial de Caen dans le cadre du soixantième anniversaire de la Libération. Le lycée professionnel Jeanne-d'Arc d'Argenteuil (Val-d'Oise), en lien avec l'*Istituto tecnico commerciale statale Sandro Pertini* de Rome, a décroché le premier prix. Le Lycée privé Jean-XXIII des Herbiers² (Vendée), a lui obtenu une mention spéciale du jury! **MCJ**

1. L'édition 2005 a eu lieu du 14 au 19 mars.
2. Cf. ECA 293, p. 17.

Notre-Dame-de-France décerne un prix littéraire

La vie semble heureuse au château-fort de Beaujeu, bien que déjà résonnent au loin des cliquetis d'armes. La huitième croisade se prépare sur fond de haine et de pardon... Telle est la trame de *Marie de Beaujeu*¹, le roman historique écrit par Élisabeth Bourgois, qui a reçu, le 14 juin dernier, le « prix de littérature chrétienne Notre-Dame-de-France ». Le jury était composé des élèves de ce collège parisien, qui avaient dévoré ce pavé de 378 pages. Élisabeth Bourgois, quant à elle, était ravie de constater que son roman d'apprentissage avait trouvé son public. Cette ancienne infirmière, reconvertie avec bonheur dans la littérature jeunesse – une douzaine de titres à son actif – a commencé sa nouvelle carrière par une histoire d'amour pour évoquer le sida avec des mots justes². Depuis, sa plume alerte ne s'est pas arrêtée. À Notre-Dame-de-France, elle répondait de bonne grâce aux questions des élèves.



Signatures. Élisabeth Bourgois, l'auteur de *Marie de Beaujeu*, et l'une de ses jeunes lectrices.

que l'on trouve dans bien des ouvrages proposés aux élèves ». Comment ? En leur faisant découvrir, avec l'aide de leurs professeurs de français, des livres qui promeuvent les valeurs chrétiennes : « l'amour du verbe et de la beauté, le souci de la personne humaine, l'amour du prochain et la fraternité ». Et le documentaliste de fustiger *Littérature jeunesse*³, l'ouvrage de référence des professeurs de collège, qui propose une sélection de livres pour les adolescents, « discutable ». Selon François-Xavier Clément, le chef d'établissement, il faut aller plus loin encore. « Pour soutenir auteurs et éditeurs chrétiens qui ont du mal à vivre, pourquoi les établissements catholiques de Paris, voire de France, ne décerneraient-ils pas collectivement un prix similaire ? » a-t-il lancé en guise d'appel. *Marie de Beaujeu* contre *Da Vinci Code*, c'est David contre Goliath. C'est pourquoi tout espoir n'est pas perdu... Aussi, Joël Jégouzo invite tous les documentalistes intéressés à le contacter pour étendre cette initiative. **SH**

Savoir +

Joël Jégouzo (documentaliste), Groupe scolaire Notre-Dame-de-France, 63 rue de la Santé, 75013 Paris. Tél. : 01 44 08 69 70. E-mail : jjegouzo@aol.com

Idee de créer un « prix de littérature chrétienne » revient à Joël Jégouzo, le documentaliste de ce collège. Son envie : mettre à mal « les écritures vulgaires ou bâclées et cette esthétique du laid et du morbide

1. Éditions du Triomphe, 2004, 378 pages, 19,50 €. Les deux autres livres sélectionnés étaient : *Mes racines sont dans le ciel* du père Pierre Ceyrac (Presses de la renaissance, 2004, 10 €), *Le prisonnier du bloc 26 - Carl Leisner, martyr du nazisme* de René Lejeune (Téqui, 2002, 9 €).
2. *La nouvelle peste*, Éditions du Triomphe, 2000, 10 €.
3. *Littérature jeunesse - 900 titres pour le collège*, CRDP de Grenoble, 483 pages, 15 €.

Participez aux concours « Envie d'agir » !

Soixante-dix-sept jeunes lauréats ont été récompensés en 2004 pour leur engagement envers les autres. Ils avaient participé au concours national *Envie d'agir*, reconduit cette année par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Parmi eux, Rémi Betin, 15 ans, dont le projet, « Un chœur pour un cœur », consistait à récolter des fonds pour opérer quatre enfants défavorisés de pays du Sud. Le chœur de son collège s'est produit en concert avec des instrumentistes professionnels, et les fonds ont été reversés à Mécénat chirurgie cardia-

que (MCC). *Envie d'agir*, c'est un programme pour les 11-30 ans, qui veut valoriser leur capacité créatrice. En 2004, il a concerné vingt mille jeunes, l'investissement de l'État s'élevant à 5 440 000 euros. Chacun des volets du programme (« engagement », « défi », « volontariat », « entrepreneuriat ») donne accès à des concours à l'issue desquels les



lauréats reçoivent des récompenses financières pour aider à la pérennisation ou au développement de leur projet : concours régionaux, national et européen. Sur le site enviedagir.fr, riche et attrayant, les jeunes trouveront plus de 10 000 organismes, projets et dispositifs pour rejoindre une action ou obtenir un conseil. Mais aussi des infor-

mations locales, des témoignages d'anciens lauréats, un forum, un service individuel de réponse en ligne. Par ailleurs, des « points d'appui » *Envie d'agir* se retrouvent sur l'ensemble du territoire, au sein de structures telles que le réseau Information Jeunesse, les services municipaux, les associations et missions locales, les établissements scolaires... SH

Savoir +

Pour retirer un dossier d'inscription et connaître les dates des différentes sessions des concours, une adresse : www.enviedagir.fr

Élèves citoyens de 5^e, à vos cahiers !

L'histoire de ce *Cahier du citoyen* édité par Hachette a démarré avec les programmes Chevènement, il y a plus de 15 ans. Le principe est le même pour chaque classe. Permettre d'aborder l'éducation civique de manière non pas magistrale, mais ludique et pratique. Ce qui justifie de tels ouvrages ? « *La souplesse éditoriale*, commente Christian Defebvre qui dirige cette collection avec une équipe mixte de professeurs de l'enseignement privé et public. *Tous les ans, nous réactualisons un niveau scolaire, en y incluant l'actualité récente.* » Tout prof conscient qu'être



citoyen s'apprend au contact des réalités, oubliera donc le manuel scolaire trop rigide, trop figé. « *Car notre outil reprenant les notions des programmes favorise le dialogue avec les jeunes, ainsi que leur prise de responsabilité. Chacun peut se sentir concerné.* » Cette année, le cahier des 5^e a été entièrement revu dans le fond et dans la forme. EDC

Christian Defebvre (sous la dir. de), *Le Cahier du citoyen - éducation civique, 5^e*, Hachette Éducation, 80 p., 6,60 €.

École-Entreprise : instaurer un dialogue dans la durée

L'entreprise demeure encore mal connue des élèves et de leurs professeurs, malgré la multitude d'initiatives pour l'ouvrir aux jeunes et plus largement au système éducatif. C'est pourquoi, conformément à l'accord signé le 19 juillet 2004 entre le ministre de l'Éducation nationale et le président du Medef, la « Semaine École-Entreprise » 2005 sera organisée

du 21 au 25 novembre dans chaque collège et lycée. Cette manifestation préparée dès la rentrée de septembre par les chefs d'établissement et des chefs d'entreprise mettra particulièrement l'accent sur la découverte professionnelle en classe de troisième de collège. Elle sera notamment l'occasion de renforcer le dialogue entre responsables d'entreprise et responsables d'éta-

blissement sur les enjeux et les fonctionnements de leurs métiers réciproques, d'aider à la connaissance de la réalité des entreprises, des métiers qui y sont exercés et des formations qu'ils nécessitent, de donner l'envie aux jeunes d'entreprendre, et de développer les stages en entreprise pour les enseignants. N'hésitez pas à nous tenir informés des projets mis en œuvre

dans les établissements afin que nous puissions les relayer tant dans *Enseignement catholique actualités* que sur le site portail Scolanet. GDR

1. Mouvement des entreprises de France.

Savoir +

Pour découvrir cette Semaine : www.medef.fr/staging/site/page.php?pag_id=28252

Dans ECA+

Le redoublement revisité : dans « *Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles approches, mêmes*

constats », la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) synthétise les analyses conduites sur la question du redoublement au cours de la scolarité obligatoire.

La « Génération 2001 » et l'emploi : après « Génération 92 » et « Génération 98 », cette nouvelle enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) analyse les premières années

de vie active des jeunes sortis de formation initiale en 2001.

Pour accéder en trois clics à ces deux articles de Veronique Glineur : www.scolanet.org/couverture/ECA_296/ECA+

Cours préparatoires à effectifs réduits : quels effets ?

Luc Ferry, on s'en souvient, avait fait de la prévention de l'illettrisme un des chantiers prioritaires de son ministère. Au nombre des mesures alors engagées, la réduction des effectifs au cours préparatoire. L'expérimentation avait été lancée en septembre 2002 puis élargie à la rentrée 2003. Elle avait été jugée décevante par l'Inspection générale de l'Éducation nationale¹. Un bilan que confirme la direction de l'évaluation et de la prospective² (DEP). Celle-ci a observé les performances de 454 élèves répartis en deux groupes : 230 étaient scolarisés dans des CP à effectifs réduits³ et 224 dans des CP à effectifs habituels. Et ce, via cinq prises d'informations⁴ entre octobre 2002 (début de CP) et juin 2004 (fin de CE1). Si les élèves scolarisés dans les classes à effectifs réduits enregistrent en fin de CP des scores supérieurs à ceux des CP à effectifs habituels, cet avantage diminue au début du CE1 pour disparaître totalement en fin de CE1. Ainsi la réduction des effectifs n'a pas d'effet durable sur les performances des élèves. Par ailleurs, ajoute la



classes des CP est, à elle seule, d'un intérêt pratiquement nul. » Et l'étude de souligner que le contexte de la classe (sa composition, l'école dont elle fait partie) et les pratiques des enseignants comptent bien davantage que la réduction des effectifs dans les résultats des élèves. Ce à quoi il convient d'ajouter le niveau des élèves à leur entrée au CP, les auteurs invitant alors « à s'interroger non seulement sur le cours préparatoire, mais aussi sur l'école maternelle, et notamment la grande section fréquentée par la quasi-totalité des enfants ».

VÉRONIQUE GLINEUR

DEP, cette mesure n'apporte rien en termes d'équité : « [...] la réduction des effectifs des classes de CP ne profite pas plus aux élèves les plus défavorisés qu'aux autres et ne permet pas de réduire les écarts liés aux caractéristiques sociodémographiques qui existent entre les élèves à l'entrée au CP. »

L'étude s'est également intéressée aux pratiques des enseignants : il s'agissait de vérifier si « une diminution des effectifs pourrait permettre des changements de pratiques enseignantes dont les effets seraient bénéfiques

pour les élèves ». Pour les auteurs, les effets de la réduction de la taille des classes sur les pratiques des enseignants sont limités : « [...] la comparaison des diverses modalités d'enseignement sur l'ensemble des séances observées ne fait pas apparaître de différences significatives. Surtout, une extrême diversité des pratiques est constatée tout autant dans les classes à effectifs réduits que dans les classes à effectifs habituels. »

Conclusion de la DEP : « [...] une réduction de la taille des

1. Cf. « La mise en œuvre du plan de prévention de l'illettrisme au cours préparatoire en 2003-2004 », rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, mai 2004. Disponible sur internet : www.education.gouv.fr/syst/igen/rappports.htm

2. Cf. note d'évaluation 05.03 d'avril 2005, « L'expérimentation d'une réduction des effectifs en cours préparatoires ». Disponible sur internet à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/stateval/noteeval/ne.htm

3. De 8 à 12 élèves.

4. Celles-ci devaient permettre d'évaluer les performances des élèves dans les domaines suivants : reconnaissance des mots, lexique, sémantique, écriture, phonologie, compréhension orale, traitements complexes et mathématiques.

B2i au collège : bilan mitigé



D.R.

est en novembre 2000 que le ministère mettait en place le brevet informatique et internet (B2i). Objectif de ce dispositif : « Spécifier un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et attester leur maîtrise par les élèves concernés¹. » Dans une note de mai 2005², la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) analyse les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du

B2i dans les collèges publics³. En septembre 2003, deux tiers seulement des collèges l'avaient mis en place. Et la DEP souligne l'implication déterminante des chefs d'établissement. Côté enseignants, le bilan est des plus mitigés. Alors que le B2i relève de l'ensemble des disciplines, il ne concerne, aux termes de l'enquête, qu'un quart des enseignants. Par ailleurs, pas plus qu'il n'a contribué à l'usage des TIC⁴ par les enseignants, le B2i n'a fait évoluer leurs pratiques.

VG

1. Note de service 2000-206 du 16 novembre 2000 au BOEN 42 du 23 novembre 2000.

2. Cf. note d'évaluation 05.04, « Le fonctionnement du brevet informatique et internet au collège ». Disponible sur internet : www.education.gouv.fr/stateval/noteeval/ne.htm

3. Le B2i concerne les écoles (niveau 1), collèges (niveau 2) et lycées (niveau 3).

4. Technologies de l'information et de la communication.

Une alternative au collège après la cinquième

Les 4^e et 3^e technologiques et professionnelles sont supprimées. Mais les élèves mal adaptés à la pédagogie du collège demeurent. Après la 5^e, des lycées les accueillent toujours.

Zoom sur les nouvelles « 4^e/3^e de l'enseignement agricole ».

Les collégiens qui ont besoin d'une approche éducative et pédagogique différente devraient pouvoir apprendre ailleurs et autrement. Imaginons pour eux des classes à petits effectifs, de l'aide individualisée et du tutorat, un travail en interdisciplinarité dans des établissements vastes, de préférence au vert, des sorties et des stages pour découvrir la vie professionnelle... Utopie ? Non, un descriptif des nouvelles « 4^e/3^e de l'enseignement agricole » intégrées dans des lycées (cf. « Savoir plus »).

L'objectif de ces classes est de réconcilier avec l'école autant que d'acquérir des savoirs.

Parfois mal connues, ces classes ont d'abord été conçues pour des élèves en recherche de projet professionnel. Les familles bien informées choisissent l'enseignement agricole pour sa « bonne réputation¹ ». Elles savent que le suivi des élèves y est attentif, les enseignants chaleureux, l'ambiance familiale. Aussi, quand en 5^e un collégien bat de l'aile, la pédagogie pratiquée dans ces lycées peut faire merveille... « Après quelques mois dans l'enseignement agricole, des parents s'exclament : "Le voilà heureux d'aller à l'école, qu'est-ce que vous lui avez fait ?" » explique en souriant Corinne Lépine. Cette ancienne prof, devenue formatrice à l'Ifeap², se déplace dans toute la France, avec son

collègue Christian Louvet, pour former les professeurs concernés par la rénovation des 4^e/3^e de l'enseignement agricole privé. Depuis la rentrée, ces classes remplacent les 4^e et 3^e « technologiques » et « préparatoires à projet professionnel »³. L'objectif de la réforme : rapprocher les cursus du ministère de l'Agriculture de ceux de l'Éducation nationale. Ainsi, les nouveaux référentiels prennent en compte les évolutions des programmes du collège. « Ces changements étaient nécessaires, étant donné la suppression des séries technologiques et préparatoires du brevet des collèges, qui devrait prendre effet dès la session 2006⁴ », expose Christian Louvet. Une suppression qui suscite quelques craintes. « On pouvait jusqu'alors présenter librement des élèves au brevet dans une série adaptée, mais avec la loi Fillon, il devient obligatoire de passer un brevet unique. » Or, l'objectif de ces classes est de réconcilier avec l'école autant que d'acquérir des savoirs.

Fibre éducative

« La première finalité, c'est de retrouver une motivation », confirme Louis Le Lagadec, responsable du service des adaptations pédagogiques au Cneap⁵. La construction du projet personnel et professionnel de l'élève doit se faire en douceur... Libre à lui, après sa 3^e, de rester dans l'enseignement agricole, en préparant un Capa⁶ ou un Bepa⁷, ou de s'inscrire dans un CAP⁸ ou un BEP⁹ de l'Éducation nationale, voire de passer en seconde générale ou techno-



Formateurs. Corinne Lépine et Christian Louvet se déplacent dans toute la France pour former les enseignants concernés par la rénovation des 4^e/3^e de l'enseignement agricole privé.

logique. Malgré l'inquiétude liée au brevet unique, les enseignants ont accueilli très favorablement la rénovation. Pour Pierre Dréan, directeur des services pédagogiques du Cneap, « la loi d'orientation de l'école donne leur légitimité à ces classes dans l'enseignement agricole ». Une reconnaissance bien méritée pour le travail remarquable effectué par des professeurs à la fibre éducative forte, qui acceptent d'enseigner dans des classes « pas comme les autres ».

SYLVIE HORGUELIN

1. Cf. ECA 284 (mai 2004), « Enseignement agricole : le défricheur » (pp. 22 à 33).
2. Institut de formation pédagogique de l'enseignement agricole privé. Internet: ifeap.cneap.scolanet.org
3. Les 4^e/3^e technos sont supprimées de la même façon dans les lycées professionnels. Mais l'enseignement catholique comptait, en 2004, 13 416 élèves scolarisés dans des 4^e/3^e technos qui ont perduré, des 3^e d'insertion et autres classes identiques... À partir de la rentrée, le ministère de l'Éduca-

tion nationale prévoit que les élèves de 3^e puissent choisir entre une option « découverte professionnelle » de 3 heures en collège ou de 6 heures, principalement en lycée professionnel.

4. Pour la session 2006, les trois séries du brevet sont maintenues à titre transitoires (circulaire n° 2005-124 du 26 juillet 2005, BO n° 30 du 25 août 2005).
5. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
6. Certificat d'aptitude professionnel agricole.
7. Brevet d'études professionnelles agricole.
8. Certificat d'aptitude professionnelle.
9. Brevet d'études professionnelles.

Savoir +

On trouve des « 4^e/3^e de l'enseignement agricole » dans le privé catholique. Les lycées du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) scolarisent environ 4 440 élèves en 4^e et 6 040 élèves en 3^e.
Internet : <http://cneap.scolanet.org>
Sur l'organisation des 4^e/3^e de l'enseignement agricole : BO n°16 du 21 avril 2005, pp. 832-835 ; arrêté du 23 mars 2005 (JD du 5 avril 2005, pp. 6137-6138).
Internet : www.educagri.fr

Lourdes, 14 août 2005 : une charte pour la paix



Geste symbolique. Rihab Essawi, de la délégation palestinienne Families Forum-Parents Circle, signe la charte pour la paix.

Lourdes et la petite Bernadette, Lourdes et sa grotte, Lourdes et ses 700 000 pèlerins... Lourdes un 15 août... L'Espérance s'y conjugue dans toutes les langues, la paix et la fraternité y sont un message courant, palpable, incontestable. Une grande malade, pauvre parmi les pauvres, fit récemment cette confidence : « *C'est beau ici, peut-être parce que nous sommes si précieux, qui que nous soyons, quelle que soit notre condition, et parce que nous avons à vivre ensemble.* »

Quand tout a été brisé, anéanti, massacré, tué, le mot « paix » peut-il encore avoir un sens ? « *Oui* », ont voulu dire les organisateurs de cette journée de la

paix du 14 août¹, lancée en 2000, année jubilaire, en même temps que l'Unesco ouvrait la « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». « *Oui* », ont répondu en écho les membres de l'association israélo-palestinienne *Parents Circle - Families Forum*², venus à Lourdes en cette avant-veille de l'évacuation de la bande de Gaza pour évoquer la paix en connaissance de cause. « *Oui* », a renchéri Matthieu Ricard, l'interprète du Dalai-Lama, lui aussi convié à participer à cette journée. Il n'y a sans doute aucun lien tangible entre les situations au Moyen-Orient et au Tibet, si ce n'est, au-delà de « territoires occupés », une universalité de l'homme et une aspiration commune. Et ce « *oui* » unanime et sans frontières s'est concrétisé cette année par une charte pour la paix, cosignée avec des parlementaires français et européens. Ce texte ouvert à tous, qui sera présenté prochainement à l'Onu, est actuellement en ligne sur le site de la mairie de Lourdes³.

Lourdes donc, où religions et nationalités cohabitent sans haine ni ressentiment ; Lourdes, formidable caisse de résonance pour clamer une « *utopie réaliste* » dans le dialogue et la reconnaissance de l'autre ; Lourdes et sa souffrance offerte – cet immense pèlerinage de malades – qui rejoint celle de ces Israéliens et Palestiniens s'étant (re)trouvés et (re)connus dans une même expérience de violence et de deuil. Lourdes pour s'opposer à la religion sacrificielle, pour crier que la violence n'est pas une solution, et que la paix est possible. Un symbole ? Une goutte d'eau dans l'océan ? Peut-être, mais rien n'empêche d'autres gouttes d'eau de s'ajouter pour créer une vraie culture de paix de par le monde. Si tous les hommes et les femmes de bonne volonté voulaient se donner la main...

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Le maire, Jean-Pierre Artiganave ; l'adjoint au maire, fondateur de l'événement et professeur d'histoire au collège-lycée Peyramale – Saint-Joseph, à Lourdes, Michel Azot ; le directeur du comité d'organisation, Denis Crampe.

2. C'est dans la souffrance, la mort de proches que ces familles se sont réunies, parlé et comprises, abolissant les frontières qui les séparent. Site internet : www.theparentscircle.org
3. www.lourdes.fr

Avec « Initiales », bâtissez votre temps fort !

En juin 2005, le Frat¹ a rassemblé quelque 12 000 collégiens à Jambville (Yvelines). Thème abor-

Frat et la revue *Initiales*⁴ ont œuvré en ce sens. À tous ceux qui souhaitent bâtir, avec un groupe de jeunes, un temps fort tel que



© Initiales

dé au cours des trois jours qu'a duré le rassemblement : l'espérance. Il s'agissait, explique le père Albert Gambart², d'amener les jeunes à faire l'expérience des disciples d'Emmaüs : « *Le Christ ne se révèle pas d'emblée, il se laisse découvrir. Ce n'est qu'au terme de leur marche et au fil de leur conversation que les disciples reconnaissent le Christ, à la fraction du pain. Dans cette rencontre, ils trouvent une espérance qui renouvelle complètement leur foi, espérance qui les pousse au témoignage et à l'action.* »

Cette expérience qui a permis « *aux adolescents d'oser une parole chrétienne et de la tenir par leurs actes*³ », il convenait de faire en sorte que d'autres puissent la vivre à leur tour. L'équipe du

le Frat, le hors-série, « Plaidoyer pour l'espérance⁵ », présente la réflexion et l'organisation qui sous-tendent une telle initiative.

VG

1. Cf. ECA 295, p. 19. Le Frat, qui a vu le jour en 1908, rassemble les jeunes catholiques d'Ile-de-France. Les années impaires, les collégiens (4^e et 3^e) se retrouvent à Jambville. Les années paires, les lycéens sont accueillis à Lourdes.

2. Délégué général des évêques d'Ile-de-France pour le Frat de Jambville.

3. Père Albert Gambart.

4. *Initiales* est une publication du Centre national de l'enseignement religieux (Cner), réalisée en collaboration avec l'enseignement catholique, l'aumônerie de l'enseignement public et d'autres mouvements et services d'Église.

5. En vente dans les librairies religieuses ou par correspondance : CNER, *Initiales*, 6 avenue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 01 43 25 23 75. Prix : 4,50 € (+ 1,20 € de frais de port).

Réseau mennaisien : du nouveau sur la Toile

En changeant d'hébergeur, le site internet du réseau mennaisien a gagné en sécurité, en fiabilité et en rapidité d'affichage des pages. Ce confort d'utilisation s'accompagne de la création de deux nouvelles rubriques. « Frère mennaisien » détaille notamment la vie des communautés fondées par Jean-Marie de la Mennais et Gabriel Deshayes dans un alphabet qui va de « A » comme « appel » à « W » comme « *Why not ?* » (ou

« *Pourquoi pas être frère aujourd'hui ?* ». Quant aux laïcs, « *désireux de découvrir plus en profondeur le charisme mennaisien* », ils peuvent rejoindre ou fonder une « fraternité mennaisienne ». Pour « *faire équipe* », ils trouveront un « *mode d'emploi* » à télécharger dans la rubrique « Laïc mennaisien ».

RT

Savoir +

Pour visiter le site, cliquez sur : www.mennaisien.org

Aller au cœur du sentiment d'appartenance

Dans bien des réseaux congréganistes, des formations destinées aux enseignants et aux personnels des établissements sont l'occasion pour chacun de se saisir de l'intérieur du caractère propre de l'enseignement catholique et de l'intuition des fondateurs. Aussi, à l'initiative de la direction diocésaine de Montpellier, et en partenariat avec l'Action catholique des membres de l'enseignement chrétien (Acme) et le secrétariat général de l'enseignement catholique, les jeunes enseignants des établissements catholiques d'enseignement du diocèse de Montpellier étaient-ils invités à se retrouver les 1^{er} et 2 juillet 2005

pour se situer au regard du sentiment d'appartenance.

L'intuition qui a présidé à cette session réside en trois points :

– permettre aux jeunes enseignants d'opérer une relecture de leur pratique. L'Acme dispose ici d'une expérience historique ;

– leur permettre de mettre en œuvre les réseaux nouveaux d'amitié, de partage et de soutien mutuel nécessaires dans l'espace du diocèse ou dans celui, plus neuf, du territoire. Bref, pouvoir à terme établir un réseau entre eux, *via* internet ou d'autres moyens de communication. S'agit-il ici de refonder l'Acme... à l'identique ? Certainement pas, mais

de prolonger et de transmettre à de nouvelles générations son savoir-faire. L'avenir de l'enseignement catholique ne se fera pas sans cette génération !

– enfin, leur donner accès aux fondements de la tradition chrétienne dans son enracinement évangélique et universitaire pour faire œuvre de raison ainsi que de culture, et leur donner la liberté et l'audace de fondations nouvelles pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi, nous avons travaillé les récits de la Genèse où Dieu parle et crée comme un éducateur. Nous avons retrouvé, pour nous-mêmes, la manière de po-

ser la question de la décision morale et de l'éclairage de la liberté de conscience.

En entrant de plain-pied dans cette tradition réflexive, les douze participants ont été heureusement surpris de découvrir une tradition de raison critique et scientifique qui permet d'éclairer la foi, mais aussi la pratique éducative.

Terminons par un souhait. Celui d'inscrire ce type de session comme une priorité dans chaque territoire, et de mettre en place les relais nécessaires pour informer et sensibiliser les plus jeunes enseignants.

PÈRE HUGUES DERYCKE
Secrétaire général adjoint
de l'enseignement catholique

Comprendre la vie de la cité

Le Centre de recherche et d'action sociales (Ceras) des Jésuites de France promeut la réflexion, le débat et l'engagement sur les questions politiques, économiques et sociales. Inspiré par les valeurs de l'Évangile et se référant à l'enseignement social de l'Église, il porte le souci de la justice et le désir que tous puissent participer à la vie de la cité. Il accompagne les personnes et les groupes animés de cette même recherche.

Le Ceras met ses publications – en particulier la revue *Projet* –, ses propositions de formation (rencontres et sessions) et ses contributions au débat public (conférences et débats) au service des acteurs de la vie sociale qui partagent ses objectifs.

En 2005, la session a eu pour thème « Vivre les mixités sexuelles, sociales et culturelles ». Elle s'est traduite par la publication, en juillet dernier, d'un numéro spécial de la revue *Projet*, intitulé : « Mixités, égalité, identités ». Ce numéro montre, à travers de nombreux articles, comment les identités sont aujourd'hui bousculées, comment il est devenu essentiel de reconnaître les différences, et pourquoi le vivre ensemble dans la diversité est un impératif pour l'homme et l'humanité. « *Les mixités appellent une hospitalité, où l'autre se révèle aussi intérieur à soi que soi-même, une hospitalité qui ouvre un dialogue "équitable", un commerce entre humains* », écrit Bertrand Cassaigne dans l'introduction de ce numéro spécial. « *Mais, ajoute-t-il, cette hospitalité interroge d'autant plus les identités que celles-ci sont figées, derrière des barrières qui couvrent des inégalités. Elle passe par une forme de déconstruction de l'espace com-*

mun auquel nous nous sommes habitués. Ni les murailles de protection dressées autour de communautés, de résidences, de rôles, ni celles de principes abstraits ne permettront de l'habiter à nouveau ensemble. »



Le thème de cette année, « Vivre les risques. Entre audace et précaution¹ », touche à son tour à des questions vives de l'actualité de notre temps. Il rejoint aussi les problématiques concrètes rencontrées par les trois partenaires de la session – le Secours catholique, le Secrétariat général de l'enseignement catholique et les Scouts et Guides de France – dans le champ de l'éducation.

« *Nous invitons donc chaleureusement les membres des communautés éducatives, notamment les chefs d'établissement, les enseignants et les animateurs en pastorale scolaire à nourrir leur réflexion à partir des dossiers de la revue *Projet* et à s'inscrire aux sessions du Ceras pour un temps de formation personnelle ou professionnelle* », préconise le père Hugues Derycke, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique. **GDR**

1. Cette session de formation aura lieu à Paris les 27 et 28 janvier, 3 et 4 mars, 31 mars et 1^{er} avril 2006.

Savoir +

Revue *Projet*, numéro spécial 287, « Mixités, Égalité, Identités ». Prix : 11 €. Commandes : Ceras, 14 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 48 04. E-mail : abonnements.projet@ser-sa.com

Le travail à l'œuvre

« Les nouveaux visages du travail » : tel est le thème auquel s'est intéressé *Le journal du CNRS*¹. Dans « Le travail a-t-il toujours la cote ? », Fabrice Impériali croise réflexions philosophiques, travaux d'historiens, enquêtes sociologiques... Il rappelle que si « la valeur du travail est loin de disparaître », « la place qu'elle occupe dans nos vies paraît moins marquée qu'auparavant ». Et ce, du fait de l'émergence de valeurs concurrentes : famille, amitié, loisirs... Côté temps de travail², il s'interroge : « [...] on est en droit de se demander si la réduction du temps de travail, qui paraissait inhérente à nos sociétés modernes est, oui ou non, un processus inéluctable, et si la durée légale du travail a encore un sens. » De l'organisation scientifique du travail au management par projet, à la polyvalence ou encore à la flexibilité, l'organisation du travail a subi de profondes mutations, dont les conséquences furent loin d'être toutes positives pour les salariés. Et Fabrice Impériali de pointer la montée du stress, des pathologies mentales, des maladies professionnelles, des accidents du travail..., des suicides³. Sur ce dernier sujet – le suicide comme ultime témoignage de la souffrance au travail –, on lira l'interview de Christophe Dejours⁴.

VERONIQUE GLINEUR

Le journal du CNRS est disponible sur internet : www2.cnrs.fr/presse/journal

1. N° 184, mai 2005.
2. Cf. « Temps de travail : la pression monte ».
3. Cf. « Organisation du travail : les salariés sous tension ».
4. Psychiatre et directeur du laboratoire de psychologie du travail et de l'action au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

Sur l'arme nucléaire

Le mouvement Pax Christi¹ a consacré un numéro du *Journal de la paix* à l'arme nucléaire². Dans son éditorial, M^{gr} Stenger³ pointe quatre questions par

rapport au concept de dissuasion nucléaire : « Est-il moralement légitime d'obtenir la sécurité par la menace d'utiliser l'arme nucléaire ? [...] », « Justifier la possession des armes nucléaires par la garantie de la sécurité de ceux qui les possèdent ne revient-il pas à valider une profonde injustice [...] entre [...] ceux qui ont les moyens de s'approprier la technologie nucléaire et d'assurer leur sécurité et [...] ceux qui n'en disposent pas et qui dépendent du bon vouloir de ceux qui les detiennent ? », « [...] N'y a-t-il pas une incitation inadmissible à la prolifération quand on ne remet pas en question ce désarmement au nom d'un danger de prolifération incontrôlable [...] ? », et enfin « Est-il moralement concevable de continuer à détourner, au bénéfice du maintien de l'armement nucléaire et de sa progression, des ressources importantes qui sont ainsi perdues pour l'aide au développement et à la sécurité humaine ? ».

Dans son dossier, Pax Christi donne la parole aux spécialistes en stratégie militaire et géopolitique internationale, comme aux militants de la cause non violente. À lire aussi dans ce numéro, une déclaration de Pax Christi sur l'immoralité qu'il y a « pour des États et des acteurs non étatiques [...] [à] utiliser et [à] posséder des armes nucléaires ou à menacer de les utiliser comme moyen de dissuasion ». Dans ce numéro également, la réflexion de Christian Mellon⁴ sur les positions de l'Église face à la dissuasion nucléaire. **VG**

Pax Christi, 5 rue Morère, 75014 Paris.
Prix au numéro : 9,50 €

1. Pax Christi, mouvement catholique international pour la paix, est né en France en 1945. Présent dans plus de 60 pays, il joue un rôle moteur dans la recherche de solutions aux conflits.
2. *Le Journal de la Paix*, n° 488 (juin 2005), « L'arme nucléaire : enjeux stratégiques, débats éthiques ».
3. Évêque de Troyes, président de Pax Christi.
4. Jésuite, ancien secrétaire général de Justice et Paix France.

Héritage en partage

PARIS (75)

28 septembre 2005

Musée d'art et d'histoire du judaïsme, musée du Louvre

Cette journée de formation destinée aux enseignants présentera le parcours « Héritage en partage ». Celui-ci s'adresse aux élèves de la sixième à la terminale. Au musée d'art et d'histoire du judaïsme, un atelier « Juifs et chrétiens » leur permettra, à travers la fabrication du pain ou l'étude d'objets trouvés dans des fouilles archéologiques, de se pencher sur la Bible, héritage commun autour duquel les deux traditions religieuses, après s'être différenciées, puis affrontées, pourraient se retrouver et dépasser leur antagonisme. Au Louvre, l'exposition « Regards croisés sur des figures de la Bible » leur présentera des œuvres inspirées du Livre ainsi que leurs interprétations juive et chrétienne.

Inscription : 01 53 01 86 62 ou visite@mahj.org

Conférences ISP

PARIS (75)

3 et 17 octobre 2005

ISP-Formation, 21 rue d'Assas

Les deux premières conférences du cycle 2005-2006 proposé par l'Institut supérieur de pédagogie auront lieu : – le 3 octobre 2005 : « L'enfant et la peur d'apprendre. » Reprenant le titre de son livre paru chez Dunod en 1999, Serge Boimare, directeur psychopédagogique du centre Claude-Bernard, à Paris, parlera de la manière dont il utilise les contes, les récits mythologiques et l'œuvre

À vos dates

→ Pour une parution dans le numéro 297 d'Enseignement catholique actualités, vos dates doivent nous parvenir avant le 22 septembre 2005.

de Jules Verne pour lutter contre une appréhension qui touche de nombreux enfants.

– Le 17 octobre 2005 : « Vers une école où les élèves apprennent... » Après avoir été instituteur, professeur de collège et de lycée, André Giordan est actuellement professeur à l'université de Genève et l'auteur, entre autres ouvrages, d'*Une autre école pour nos enfants ?* (Delagrave, 2002).

Contact : nicole.priou@wanadoo.fr

Monument jeu d'enfant

7^e ÉDITION

8 et 9 octobre 2005

Une cinquantaine de sites à travers la France

En organisant ce week-end d'animations pour les enfants et les adolescents, le Centre des monuments nationaux – désormais plus connu sous le nom de Monum' – espère voir les familles trouver (ou retrouver) le goût de la visite des sites classés. Ainsi, le château de Coucy (Aisne), proposait-il l'année dernière, de s'initier à l'héraldique ou de s'essayer à la taille de pierre.

Sur internet : www.monum.fr

Les Rendez-vous de l'histoire

BLOIS (41)

Du 13 au 16 octobre 2005

Château, Halle aux grains et autres lieux

Thème de ces huitièmes Rendez-vous de l'histoire : « Religion et politique ». Au programme : débats, expositions, films... Et comme chaque année, ces Rendez-vous tous publics proposent, en accord avec l'inspection pédagogique régionale d'histoire et géographie, des activités sur mesure (interventions dans les établissements, visites guidées...) pour les scolaires.

Sur internet : www.rdv-histoire.com/indexbis.html

Suite de l'agenda, p. 58

Pour vous guider dans le BO

Juin-Juillet 2005 (n° 21 à 29)

Voici les textes essentiels¹ parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 21

CAP² en tout genre

Huit créations de CAP tous orientés vers la confection : « chaussure » ; « couture flou » ; « fourrure » ; « mode et chapellerie » ; « prêt-à-porter » ; « tailleur dame » ; « tailleur homme » ; « vêtement de peau ».

Nouveau concours des professeurs des écoles

Modalités d'organisation, contenu des épreuves et quelques indications sur les programmes du concours de recrutement des professeurs des écoles à compter de la session 2006. Sont concernés le concours externe, le concours externe spécial, le second concours interne, le second concours interne spécial et le troisième concours.

Promotion en MA2

343 maîtres auxiliaires MA3 et 4 sont concernés par cette promotion en MA2. Cet arrêté en précise la distribution par académies.

BO 22

Créations et abrogations

Création du baccalauréat professionnel spécialité « systèmes électroniques numériques », du CAP « maroquinerie », et des mentions complémentaires « maintenance des systèmes embarqués de l'automobile » et « organisateur de réceptions ». Abrogation du brevet de technicien dans les spécialités « production de cuirs et peaux » et « industries des céréales », et des mentions complémentaires « installation de matériel électronique de sécurité » et « technicien des équipements audiovisuels professionnels ».

On notera aussi la définition et

les conditions de délivrance du BTS « design des produits ».

Ouverture sur l'Europe

Une circulaire définit le cadre de la mise en application dans les établissements de l'action européenne de jumelage électronique (*eTwimming*).

BO 23

Ah ! le vocabulaire

Régulièrement, la commission générale de terminologie et de néologie fournit les termes à utiliser dans des domaines précis pour éviter l'utilisation massive d'un vocabulaire étranger. Dans ce numéro, sont concernés les domaines des télécommunications, de l'économie et des finances ainsi que l'internet.

Forfait d'externat

Pour l'année 2004-2005, le tableau précisant la contribution de l'État aux dépenses de fonctionnement des classes du second degré.

Des créations encore !

Deux CAP des métiers de la bouche, cette fois : « boucher » et « restaurant ».

BO 24

Livret scolaire

Présentation du livret scolaire pour l'examen du baccalauréat technologique, série « sciences et technologies de la gestion » (STG).

Archivage

Une longue instruction fournit les indications pour les divers services de l'Éducation nationale et pour les établissements, afin d'assurer dans les meilleures conditions le tri et l'archivage des documents et dossiers.

BO 25

Des bac pro

Deux créations : spécialité « maintenance des équipements industriels » et spécialité « services de proximité et vie locale ».

Évaluation en début d'année

L'évaluation diagnostique mise en place depuis de nombreuses années dans nos établissements concerne les CE2 et les sixièmes. Cette année, l'expérience conduite au niveau CE1 s'élargit à un plus grand nombre d'écoles.

Mission des IA-IPR et des IEN³

Quatre dimensions à la mission des inspecteurs : évaluation, animation et impulsion, formation, expertise.

BO 27

Mise en ordre

Abrogation de circulaires et de notes de service dans un souci de simplification administrative.

Promotions

Répartition académique des 1 720 maîtres délégués des établissements d'enseignement privé sous contrat du second degré, susceptibles d'être inscrits sur une liste d'aptitude académique pour obtenir un contrat.

BO 28

À propos du bac

À compter de la session 2006, de nouveaux référentiels pour l'évaluation de l'éducation physique et sportive.

Ouverture sur l'Europe

Une circulaire expose et précise les informations concernant l'appel à projets dans le cadre du programme européen *Leonardo da Vinci* pour l'année scolaire 2005-2006.

BO 29

Taux des indemnités

Des enseignants sont concernés par certaines indemnités versées aux fonctionnaires (ISO⁴, indemnités pour activités péri-éducatives...). Leurs montants sont revus à compter du 1^{er} juillet 2005.

Toujours à propos du bac

Modalités d'évaluation de l'enseignement de spécialité d'arts, domaine « arts du cirque » de la série littéraire.

Hors-classe

Des précisions sur les conditions requises et sur les critères de choix des professeurs des écoles pouvant accéder à la hors-classe.

Montants de la part de bourse

Ils sont fixés pour le lycée (40,71 €), pour l'enseignement d'adaptation (26,13 €) et pour l'internat (234,93 €).

NUMÉROS SPÉCIAUX

– Spécial n° 6 du 16 juin sur les concours de recrutement des maîtres des premier et second degrés.

– Hors série n° 3 du 23 juin sur l'organisation et les programmes des classes préparatoires aux grandes écoles (mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences de la vie et de la Terre...).

YVON GAREL
Secrétaire général de la
DDEC des Côtes-d'Armor

1. Si un numéro du BO n'est pas pris en compte dans cette rubrique, c'est qu'il ne contient pas de texte concernant directement nos établissements.

2. Certificat d'aptitude professionnelle.

3. Respectivement : inspecteurs d'academie-inspecteurs pédagogiques régionaux, inspecteurs de l'Éducation nationale.

4. Indemnité de suivi et d'orientation.

Ouvrir un espace de confiance



« Dans la continuité
des assises 2004
de l'enseignement
catholique,
ce hors-série d'ECA,
est un vrai petit bijou
de poésie en images
qui se décline au fil des
lettres de l'alphabet... »

Présence, n° 170

« Ce document, avec le parcours des 7 familles qu'il propose, n'a
d'autre ambition que d'être une aide possible à ceux qui au quotidien
fondent toute leur démarche éducative sur la confiance »

Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique

L'ALPHABET DE LA PERSONNE : 12 € L'exemplaire **TENIR PAROLE : 3,50 € L'exemplaire**

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir :

..... exemplaires de « L'ALPHABET DE LA PERSONNE » au prix de **12 €** l'ex., **8 €** l'ex à partir de 10 ex., **7 €** l'ex. à partir de 50 ex., **6 €** l'ex. à partir de 100 ex.

..... exemplaires de « TENIR PAROLE » au prix de **3,50 €** l'ex., **2 €** l'ex. à partir de 10 ex., **1,80 €** l'ex. à partir de 50 ex., **1,50 €** l'ex. à partir de 100 ex.

Ci-joint la somme de €, à l'ordre de **AGICEC : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75**

Au-delà d'un slogan ou d'une notion, la communauté éducative correspond-elle à une véritable réalité dans les établissements ? Si depuis longtemps et de manière plus ou moins explicite, des actions visant à lui donner toute sa pertinence se mettent en place, la première journée des communautés éducatives du 3 décembre dernier a fait émerger une multitude de questions, de remarques, de pierres d'achoppement. Partout, il a été question de la nécessité du dialogue, de la rencontre, de l'échange entre les différents membres de la communauté éducative, chacun exprimant une demande de reconnaissance de ses responsabilités et de ses engagements. Risquer la communauté éducative, c'est avoir le souci constant de faire grandir chaque personne en lui ouvrant des espaces de confiance.

Devenir ensemble

La communauté éducative ? Vaste sujet dont on ne connaît que quelques aspects. L'expression serait née dans un congrès des Apell il y a près de trente ans. Comment allaient s'en emparer les principaux intéressés ? Pendant des années, ces mots ont fleuri sur les lèvres, mais en avait-on perçu le sens profond ? Preuve que rien n'est définitivement acquis, certains se demandaient, encore récemment, si les personnels Ogec², les personnels de service ou encore les élèves faisaient partie de cette communauté éducative. Et les parents, premiers éducateurs

de leurs enfants, faut-il les faire participer pleinement à la vie d'un établissement ? N'est-ce pas faire entrer le loup dans la bergerie ? Faut-il prendre ce risque ? Perdre ainsi un peu de son pouvoir ? « Oui », a dit Paul Malartre en lançant, le 3 décembre dernier, la journée des communautés éducatives. Le secrétaire général de l'enseignement catholique a clairement demandé aux établissements de réunir, ce jour-là, un vendredi, tous les membres de la communauté éducative, c'est-à-dire toutes les personnes adultes faisant acte d'éduquer, sans omettre les principaux intéressés : les jeunes. Après un temps de perplexité quant à sa mise en œuvre, ne percevant pas clairement les enjeux d'un tel rassemblement, une grande majorité a joué le jeu. Et l'on a pu entendre, à l'issue de cette journée, des petites phrases tout à fait inattendues : « C'est la



Savant dosage. Ouverture, écoute, parole, attention, médiation, reconnaissance, formation... entrent dans les exigences de la communauté éducative.

première fois que j'ai pu parler avec des profs » (une cuisinière, une femme de ménage) ; « Les jeunes ont pris la parole, c'est fou ce qu'ils avaient à dire sur eux, sur nous, sur l'établissement » (un homme d'entretien, un prof, un éducateur). « Nous avons pu échanger sur l'éducatif sans être jugé, d'égal à égal » (une femme de ménage, un éducateur). « Notre besoin de partenariat a été entendu, ce qui a permis de briser la glace avec des enseignants. Trop souvent, d'un côté comme de l'autre, nous restons sur nos positions, par peur, par méconnaissance ou incompréhension. Cela ne produit que des heurts qui ne contribuent pas à resserrer les liens » (des parents).

Pourquoi le secrétariat général s'est-il lancé dans une telle aventure ? « Lors des assises de décembre 2001, le texte des résolutions invitait à "penser l'établissement scolaire autrement". Nous avons alors constaté, en cheminant, la nécessité de

nous interroger sur la manière dont on faisait attention aux personnes dans l'établissement », précise Paul Malartre. « Un sentiment de solitude et de non-reconnaissance a souvent émergé lorsqu'on écoutait les personnes une à une », font remarquer Christiane Durand et Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie. Ce malaise est l'expression d'un symptôme et montre le déficit de parole dans l'établissement. Yves Mariani va même jusqu'à comparer celui-ci à une « boîte d'œufs », chacun vivant dans son alvéole, dans sa bulle. « Une des solutions, pour sortir de ce malaise, est de faire "communauté éducative", en cassant les murs entre les différents membres qui la composent, en reconnaissant à chaque adulte un principe de parité dans l'éducation, chacun restant cependant à sa place et dans sa fonction. »

Une priorité fondamentale

Un constat quelque peu tempéré par Louis-Marie Piron, directeur du collège-lycée Lamartine à Belley (Ain) : « Dans les différents établissements que j'ai dirigés, les personnels de vie scolaire ont toujours été reconnus dans leur compétence professionnelle et leur travail par les enseignants. Leur avis était toujours pris en compte. Il subsiste cependant une réaction première : quand on n'est pas enseignant, on se sent un peu dévalorisé, mal reconnu. C'est très subjectif et encore plus fort de la part du personnel de service ou administratif. Le remède ? faire en sorte que toute personne

ait une fonction valorisante, connue de tous et légitimée, et qu'elle s'épanouisse dans son champ de compétence. La parité, pour moi, est fondamentale. »

Beau défi, dès lors, que de reconnaître à chaque adulte sa place et son rôle d'éducateur ; beau défi que de leur donner les moyens d'accéder pleinement à ce statut ; beau défi que de s'accorder le temps de la rencontre, de l'échange et de ne laisser personne sur le bord du chemin. Beau défi, parce que, comme le rappelait Jean-Baptiste de Foucauld³, « les réformes envisagées portent en général trop sur les savoirs, les programmes, plutôt que sur des apprentissages de comportements, de rapport à l'autre, de rapport à soi, et de rapport aux systèmes symboliques. Or, c'est cela qui armera les personnes pour l'avenir ».

Selon le vécu, la taille, le niveau de scolarité, la localisation géographique de l'établissement, chaque directeur s'emploiera à mettre en place ce qui semble le mieux convenir pour renforcer tel ou tel aspect de la communauté éducative.

Beau défi, pas toujours facile à relever parce qu'une communauté éducative, ça ne se crée pas d'en haut. Celles qui fonctionnent (cf. pp. 26-27) sont bien souvent le résultat d'une démarche volontaire d'individus animés d'un projet, sinon on retrouve dans l'établissement la même stratification que dans la société. Et si l'on reconnaît aujourd'hui qu'elle est indispensable, elle est toujours à reprendre. « Normal ! s'exclame Daniel Watremez, directeur du collège-lycée Saint-Louis - Saint-Clément à Viry-Châtillon (Essonne). Elle n'est pas un long fleuve tranquille, comme toutes les relations. Elle est sans cesse à bâtir, à relancer. S'il est relativement facile de créer des liens, il est beaucoup plus complexe de les recréer sans cesse. Car on est sur du vivant. C'est vraiment dans les moments difficiles, dans la capacité de chacun à dépasser les conflits, que l'on voit si, oui ou non, l'on constitue une véritable communauté éducative. » Une pause avant d'ajouter, dans un sourire : « L'expression de l'abbé Pierre – "desillusion enthousiaste" – me paraît admirablement s'appliquer à la notion de communauté éducative. Après

vingt-cinq ans de poste de direction, on a toutes les raisons d'être désabusé. Malgré tout, on continue à vouloir aller au-delà. »

Micro-trottoir

Nous avons interrogé des chefs d'établissement pour savoir comment ils percevaient leur communauté éducative, ce qui faisait sens pour eux, quels moyens ils mettaient

en œuvre pour la renforcer et travailler à son épanouissement, quels chemins ils empruntaient pour donner à chacun de ses membres ce sentiment si précieux d'appartenance. Si certains restent dans les bonnes intentions – « savoir mettre un nom sur chaque visage, se dire bonjour le matin ou dans la cour de récréation, se donner du temps informel pour échanger, organiser des pots, savoir faire passer des messages d'appréciation car on sait mieux



Primordial. Même s'ils ont parfois du mal à se considérer comme tels, les personnels de service sont des éducateurs dont le rôle, vis-à-vis des é

RÉSOLUTION 1 DE LA DEUXIÈME PHASE DES ASSISES

➤ Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole

Que la place de chacun soit reconnue.

– Nous nous engageons partout à ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories de personnels, les parents, les gestionnaires et, faut-il le rappeler ? les élèves.

– Que chacun participe dans son rôle et avec ses compétences propres à la réalité vécue du projet éducatif.

– Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à ne pas chercher à prendre le pouvoir mais à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Église.

Sinon, nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé.

pointer l'erreur que voir ce qui marche, reconnaître et encourager l'esprit d'initiative... » –, arguant à juste titre que c'est au quotidien que l'on doit avancer, d'autres ont mis en place de véritables stratégies pour sortir du cloisonnement et créer des passerelles entre les différents acteurs de la communauté éducative. Mais avant tout, micro-trottoir auprès des chefs d'établissement pour connaître leur définition de la communauté éducative. Un



èves, est primordial.

concept qui se décline un peu partout sur le même ton : c'est « le bien vivre ensemble, en harmonie, dans le respect du rôle et de la fonction de chacun » (Daniel Rossignol, école-collège Fénelon, à Béziers, Hérault) ; « l'ensemble des personnes dans l'établissement, qui concourent, chacune à sa place, à une animation intellectuelle, spirituelle et éducative. C'est du vivre ensemble, dans le respect des uns et des autres tout en partageant une même visée éducative » (Michel Larrory, ensemble scolaire Jean-Baptiste-Vatelot, à Toul, Meurthe-et-Moselle) ; « Ce sont autant de personnes qui, bien que ne s'étant pas choisies, doivent mettre en commun leurs diffé-

rences pour essayer de faire grandir les jeunes ensemble » (Pierre-Marie Puech, directeur de l'ensemble scolaire Saint-Joseph, à Toulouse, Haute-Garonne).

Jean-François Gaud, directeur du collège Jeanne-d'Arc – Saint-Aspais, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), « fai[t] une grande différence entre un groupe et une communauté. Le premier est finalisé par un vivre ensemble ; la seconde va plus loin, c'est un devenir ensemble. Qui que l'on soit, on a quelque chose à vivre qui va au-delà d'un être ensemble. Et cela va se perpétuer. Nous sommes là pour le devenir des uns et des autres ».

Comment faire, dans le quotidien d'un établissement, pour passer des intentions à la réalité ?

Jean-Marie Cœuret, à la tête du lycée Frémont à Lisieux (Calvados), traduit son sentiment au travers d'un engagement auquel il attache beaucoup d'importance : il y a nécessité d'un « passage d'une collectivité éducative à une communauté éducative pour une solidarité éducative, cohérente entre le dire et le faire en cessant soi-même d'être central pour rendre l'autre central ». Et d'expliquer la nécessité de ces pas de côté : « La collectivité éducative est, selon moi, une association d'individualités, chacune étant trop centrée sur elle-même, défendant ses intérêts propres. Pour qu'il y ait communauté, c'est-à-dire mise en commun, il faut qu'il y ait reconnaissance des personnes et que chacune, à son niveau, comprenne qu'un établissement n'est pas la seule affaire du directeur. Dans la notion de communauté, chacun doit avoir le souci non seulement de lui-même, mais d'autrui. Sinon, aucune solidarité éducative n'est possible. Aujourd'hui, chacun doit apprendre à se décentrer pour faire exister l'autre. Alors, nous pourrions devenir communauté éducative. »

Climat aimable

Dès lors, en fonction du vécu, de l'histoire, de la taille, de la spécificité, du niveau de scolarité, de la localisation géographique de l'établissement, de son implantation urbaine ou rurale, chaque directeur s'emploiera à mettre en place ce qui semble le mieux convenir, souhaitant renforcer tel ou tel aspect de cette communauté éducative. Savant dosage de tact, de modestie, d'ouverture, d'écoute, de parole, d'attention, de médiation, de petits gestes symboliques de reconnaissance et de réelle formation. Tout en

ET LES JEUNES, DANS TOUT ÇA ?

« Bien sûr, ils font partie de la communauté éducative, s'exclament les chefs d'établissement. Bien sûr, ils ont droit à la parole. Et nous avons à tenir compte de leurs messages. Même si l'on ne peut tout satisfaire. Mais cela, ils le comprennent si on prend le temps de leur expliquer. » Conseils de vie de classe, heures de vie de classe, temps libéré... Aujourd'hui, un peu partout, il est des lieux de parole pour les jeunes. De vraies instances, qui ont leur poids. Et si l'on en croit leur participation active aux assises, on accorde du crédit à ce qu'ils disent. Le 3 décembre 2004, ils n'étaient pas les derniers à la saisir cette parole, à la grande surprise de nombreux adultes, parfois « bluffés » par leur maturité et leur perspicacité. Louis-Marie Piron confirme : « Nos élèves sont demandeurs d'une autre journée de ce style. Ils ont aimé discuter avec des adultes sur des sujets les concernant, d'autant que cela a été longuement préparé en amont. » Et au lycée Lamartine de Belley (Ain) qu'il dirige, leur intégration à la communauté éducative est une réalité. Notamment par le biais des conseils de classe. « Nous avons mis en place un fonctionnement pour les premières et terminales, où chaque élève participe à son conseil de classe. Du coup, chacun entre dans une collaboration avec les profs. L'idée est vraiment de mener l'élève à la réussite en lui donnant des conseils et des objectifs pour le trimestre suivant. » Jean-Marie Cœuret, du lycée Frémont, à Lisieux (Calvados), s'il ne va pas jusqu'à leur donner les rênes de la gestion de l'établissement (!), « trouve important de les intégrer à cet aspect de la communauté éducative ». Quant à Dominique Mazoyer, responsable des classes d'aide et de soutien (AES) au collège Jeanne-d'Arc – Saint-Aspais de Fontainebleau, elle a entendu les souhaits des plus jeunes en difficulté d'apprentissage. Laissons-leur la parole. Quels changements voudraient-ils pour le collège ? « Que les grands aient le même règlement que nous ; qu'il n'y ait plus d'élèves qui restent seuls, sans amis, ou d'autres qui se tapent dessus ; que les délégués ne soient pas des chefs ; qu'il y ait moins de violence. » Quant à leurs relations avec les adultes, ils y voient beaucoup de « respect de nos rythmes et de nos difficultés, de douceur, de gentillesse, d'accompagnement, d'encouragement ». **EDC**

osant pointer du doigt la difficulté de l'entreprise. « Quand je parle de mon établissement, je parle de "climat aimable" entre les personnes, précise Michel Larrory. Nous devons tous concourir à ce climat aimable, à commencer par le

chef d'établissement. Il existe certes quelques frotements entre les métiers, parfois entre les enseignants eux-mêmes – ce serait un mythe de croire que tout le monde s'entend parfaitement bien –, mais je pense que le chef d'établissement doit être la

pour garantir, faciliter, créer un climat de communication. Depuis quinze ans, j'ai mis en place, de façon régulière, des formations à la communication et à la gestion des conflits, dans lesquelles les profs se retrouvent aux côtés des secrétaires ou des

PAS SANS LES PARENTS...

➤ Quelle « connivence » éducative avec les parents ? Le sujet fâche. Si on reconnaît la nécessité de les associer au projet pédagogique, on admet qu'on ne sait pas très bien comment s'y prendre et jusqu'où on peut aller. Pas de souci lorsqu'il s'agit de les appeler pour des kermesses, des sorties, des animations culturelles ; pas de problème quand il s'agit de prendre en main le BDI*, de les mettre à contribution pour la catéchèse ou de les inviter à témoigner de leur métier. Et l'on se réjouit de constater que, de plus en plus souvent, les parents sollicitent l'établissement pour organiser des soirées de réflexion autour de sujets de société : violence, drogue, santé... Preuve que leurs enfants les préoccupent en dehors de la note scolaire.

Mais comment passer à l'étape suivante ? Les considérer comme de vrais partenaires ? On se plaint, du côté des enseignants, d'être face à des consommateurs qui n'auraient que des revendications ; et du côté des parents, on constate qu'on est en présence d'un corps de métier parfois réplié et sûr de lui. Entre les

deux, beaucoup de malentendus. Les assises auront-elles changé les regards, fait baisser les tensions et permis d'entrer dans une meilleure compréhension entre parents et enseignants ? « La place des parents dans l'établissement reste pour moi un point d'interrogation, reconnaît Louis-Marie Piron. Mais je reste convaincu que l'on arrivera à définir leur vraie place lorsque l'on parviendra à redéfinir celle des enseignants. Plus on légitimera leur rôle en professionnalisant leur fonction – être enseignant, c'est un métier avec des compétences, des savoirs et des savoir-faire –, mieux on pourra délimiter le champ et le territoire sur lesquels les parents peuvent intervenir en tant

que partenaires, sans que l'enseignant se sente menacé. »

Un constat partagé par de nombreux chefs d'établissement. Michel Larrory confirme : « La difficulté tient surtout aux rapports avec les enseignants. Il y a une méfiance réciproque. Il y a un gros travail de médiation à faire par les chefs d'établissement pour permettre à ces deux composantes de la communauté éducative de se rencontrer et de se comprendre plutôt que

rouche partisan de la présence des parents dans l'établissement. « Quand chacun joue son rôle, tout son rôle mais rien que son rôle, quand on prend en compte leur parole, beaucoup de malentendus disparaissent. Dans un conseil de classe, si un prof dérape, il doit pouvoir se soumettre au regard de ceux qui lui ont confié leurs enfants. La parole doit sortir. Mieux vaut que ce soit dans l'établissement, même si certaines choses ne sont pas faciles à entendre. C'est une question de posture mentale.

Le parent n'est pas un adversaire mais un partenaire. Il faut avoir en tête cette attitude de la communauté éducative qui ne se résume pas à deux ou trois bénévoles venant de temps à autre. »

Au lycée Jeanne-d'Arc de Rennes (Ille-et-Vilaine), Annie Postigo-Oillic va plus loin, quitte à provoquer des remous : « Quand j'entends pédagogues ou formateurs dire que les parents ne doivent pas empiéter sur le terrain de la pédagogie, ça me gêne. On leur demande d'entrer dans la dynamique du projet d'établissement ; on leur demande de l'aide ; on

leur demande d'avoir les mêmes repères d'exigence que nous ; on ne peut donc pas les cantonner au périphérique, les écarter de l'essentiel. Leur parole doit pouvoir exister sur la majorité des objectifs puisque nous contribuons tous au même projet. Pour cela, il faut que le chef d'établissement ait une bonne dose d'énergie pour jouer à fond la médiation et tenir bon sur tous les fronts, car les remarques pleuvent, les craintes aussi. Mais en rappelant constamment les enjeux et la signification de leur présence, au bout du compte, tout le monde s'y retrouve. »

EDC

* Bureau de documentation et d'information.



Enjeu. Souvent associés à la vie de l'école lors des kermesses, sorties et autres animations, les parents ne sont pas toujours considérés comme de vrais partenaires par les enseignants.

de se juger mutuellement. » Dans son établissement, comme dans beaucoup d'autres, les parents assistent aux conseils de classe.

« J'ai identifié le conseil de classe comme étant le lieu majeur de la concentration des inquiétudes des familles, commente Arthur Obringer. Il faut sans cesse rassurer, expliquer. Je rappelle toujours, en ouverture d'un conseil, qu'un moment important va se dérouler selon un cadre de référence qui doit être compris par tous. Libre après à chacun, dans ce cadre bien défini, de donner la pleine mesure de ce qu'il est capable de faire. La présence des parents permet de réguler la parole des profs. »

Jean-Claude Morillon se définit comme un fa-

éducateurs. Cela contribue à la bonne entente entre les différents métiers. » « En tant que chef d'établissement, je dois sans cesse me demander ce que je fais pour mettre du lien, de l'unité, de la parole et pour que tout cela circule, commente Daniel Watremez. Aujourd'hui, on ne peut plus travailler seul. Il est quasiment indispensable d'avoir une véritable équipe de direction soudée qui, bien qu'ayant des points de vue différents, vise le même objectif. Cette année, concrètement, pour renforcer les liens entre enseignants, nous avons voulu faire réfléchir les profs principaux avec une psychologue sur des thèmes qui les préoccupent : gestion des conflits, non-reconnaissance... Cela aboutira à un travail avec l'ensemble de l'équipe enseignante. C'est petit à petit, en recommandant sans cesse, en décloisonnant, en dialoguant, en mettant en relation que nous parviendrons à avoir une communauté éducative plus mûre. »

Nombreux sont les établissements qui ont réfléchi à la place à donner aux personnels Ogec comme aux catéchistes.

Le sentiment de n'être pas reconnu : voilà ce qui a motivé Louis-Marie Piron à mettre en place une formation à la gestion mentale et à l'accompagnement méthodologique aux devoirs pour les éducateurs scolaires. Dès lors, ils ne sont plus considérés comme de simples surveillants, et les heures d'étude comme des bouche-trous entre les cours mais comme des temps où les élèves ont la possibilité d'acquérir des méthodes de travail. « Cela donne aux éducateurs une spécificité valorisante sans empiéter sur le travail des profs. Autre idée que nous lançons, toujours dans cet esprit de reconnaissance et de meilleure compréhension du travail de l'autre, ce sont les "portes ouvertes en interne". Nous voulons, par exemple, laisser la possibilité aux enseignants de passer une soirée à l'internat pour voir comment il fonctionne. C'est très attendu par le personnel éducatif. Et des profs sont prêts à jouer le jeu. »

Pour renforcer sa communauté éducative, Arthur Obringer, directeur du collège-lycée Notre-Dame-de-Valbenoîte - Le Rond-Point, établissement mariste de Saint-Étienne (Loire), a organisé, tout récemment, dans la continuité des assises, un rendez-vous de la totalité de ses personnels « pour évoquer les valeurs auxquelles nous croyons, rattachées au projet éducatif mariste. C'était fondamental, car nous nous sommes rendu compte, au fil des années, que des tensions peuvent se créer dans une équipe pédagogique

parce que nous n'avons pas les mêmes valeurs de référence. Comment, dès lors, donner des points de repère à des jeunes si nous ne sommes pas cohérents dans nos propos et attitudes ? »

Et puisque, rappelle Yves Mariani dans *L'Alphabet de la personne*¹, « l'idée de communauté éducative n'est pas d'abord fonctionnelle, administrative, gestionnaire, mais de liens et de relations », Daniel Rossignol a mis en place, avec sa collègue Brigitte Bourdel, un véritable travail sur « la relation dans la communication, d'abord à destination des enseignants. L'idée, c'est que les enseignants, par des jeux de rôles, se mettent dans la peau d'enseignants, situation qu'ils connaissent, puis dans la peau de parents, puis dans celle d'élèves. Des lors, des questions émergent. Par la suite, ce travail sera destiné aux parents puis aux délégués d'élèves. Cela aboutira à une charte de la relation. Ce n'est pas facile, car les peurs, les tensions, les résistances émergent. Mais si l'on y arrive, cela permettra de sortir de positions frontales trop rigides et de mieux respecter les uns et les autres avec leurs demandes, leurs attentes, leurs réactions. »

« Changer le nom de la salle des profs en salle de la communauté éducative » : un défi que beaucoup d'établissements veulent relever. Au-delà du symbole, il s'agit parfois d'un grand changement de mentalité. « Nous l'avons mise en place il y a trois ans, justement pour montrer le rôle éducatif des différents métiers », commente Jean-Claude Morillon, directeur de l'ensemble scolaire La Providence à Montauban-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine). Si le personnel enseignant et les éducateurs s'y retrouvent sans difficulté, il est sans doute moins aisé pour le personnel de service – femmes de ménage, hommes d'entretien – de se faire une place et de se considérer comme éducateurs à part entière. « Ils sont souvent conviés à se prononcer dans différentes instances, fait remarquer Michel Goussin, directeur du collège Notre-Dame à la Ferté-Macé (Orne). Mais ils ont souvent un complexe par rapport au corps enseignant. Ils ont le sentiment qu'ils ne sauront pas s'exprimer. Alors il faut faire très attention de ne pas les mettre en porte-à-faux. » Pour valoriser leur fonction parfois ingrate, certains agissent. Comprenant que ces personnels étaient à même de repérer les signes physiques de l'usage de la drogue, les directeurs des établissements du réseau *Cause et Vallées* (Aveyron, Lot, Cantal) leur ont donné la possibilité de suivre une formation avec la brigade spécialisée de la gendarmerie, chargée d'intervenir à titre préventif dans les espaces scolaires. « Nous leur rappelons souvent combien leur présence auprès des jeunes est importante, avance de son

côté Laurence Perrière, directrice du lycée professionnel L'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne). Ils le reconnaissent, même s'ils ne se sentent pas toujours à la hauteur. Mais ils peuvent pleinement remplir ce rôle quand un élève, puni, vient faire des travaux d'utilité publique sous leur autorité. Le ponçage de notre minibus, par exemple. C'est tout simple, mais cela valorise le rôle éducatif de l'homme d'entretien qui a ce jeune sous sa responsabilité. »

Des idées

Risquer la communauté éducative... Nous ne pouvons être exhaustifs, prétendre tout dire et tout montrer, en illustrer toutes les composantes. Mais nombreux sont encore les établissements qui ont réfléchi à la place à donner aux personnels Ogec – « Je suis très attentif à les intégrer dans toutes les instances de la maison, car la vie de l'établissement est aussi matérielle et financière » (Jean-Claude Morillon) – comme aux catéchistes – « Nous insistons pour que les catéchistes soient partie intégrante du cursus scolaire de l'enfant. Ils sont donc conviés aux conseils de classe parce qu'ils ont leur mot à dire. L'élève, qui plus est dans l'enseignement catholique, n'est en aucun cas réductible à un résultat scolaire. Il est une personne à considérer aussi dans sa dimension spirituelle » (Daniel Rossignol). Mais comment faire pour que ce temps fort⁵ du 3 décembre 2004 se prolonge ? Comment faire, dans le quotidien d'un établissement, pour passer des intentions à la réalité ? Une ébauche de réponse avec Michel Larrory : « Ces assises ont été un moment très fort pour tous. Nous avons pris conscience de l'importance de donner du temps au dialogue, et ce régulièrement. Nous avons un établissement catholique partenaire, à Munich. Est inclus dans l'emploi du temps du "Zeit für uns" – du "temps pour nous". Cela me donne des idées. Nous ne retrouverons sans doute pas toujours la richesse des échanges du 3 décembre, car il y avait la force de l'événement, l'énergie nationale, les documents fournis pour aider à la mise en œuvre. Mais ces rendez-vous réguliers ne peuvent que donner à chacun un nouvel élan, un carburant indispensable pour avancer encore et toujours. »

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Associations des parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
3. Président de l'association Solidarités nouvelles face au chômage. Cf. ECA 287, pp. 28-29.
4. Numéro hors série d'*Enseignement catholique actualités*, publié en mai 2005 (cf. bon de commande, p. 20).
5. Une nouvelle journée des communautés éducatives aura lieu le 2 décembre 2005.

Cohérence au collège

Unité, harmonie, travail en équipe, engagement, écoute, dialogue, semblent être les moteurs de la communauté éducative du collège Jeanne-d'Arc - Saint-Aspais de Fontainebleau.



Mobilisés. Autour de Gilbert Gafah, conseiller principal d'éducation, quelques-uns des animateurs-éducateurs qu'il a formés. De gauche à droite : Sandrine Journoud, Isabelle Liniger, François Hude et Johanna Blondy.

C'est d'abord à des petits riens qui font signe dans le quotidien que l'on repère qu'une communauté éducative existe. À ces bureaux partagés entre profs, où les rires fusent, où les idées et les projets s'échangent. À cette confiance mutuelle qui existe entre tous du début à la fin de la chaîne

éducative. À cette manière dont on se mobilise pour accueillir tout nouveau venu, quel que soit son poste, son âge, son origine. À cette façon de se comporter qu'ont les personnes, cherchant dans le dialogue plutôt que dans le conflit la résolution à un problème, évitant de se braquer, essayant de trouver des points de rencontre, des portes

de sortie, des issues positives et constructives. À cette écoute que l'on a de chacun, sans aucun jugement.

Au collège Jeanne-d'Arc - Saint-Aspais¹ de Fontainebleau (Seine-et-Marne), tous ces petits riens se vivent pleinement, c'est une « culture d'établissement. Ici, on se dit bonjour, on se parle, on communique, d'un pôle professionnel à un autre », commente Marie-Claude Pamart, responsable des sixièmes, depuis vingt-sept ans dans l'établissement. Personne n'est laissé de côté, sauf ceux qui le veulent bien. « La solitude ? Je ne l'ai jamais ressentie. Je n'ai jamais été mise à part, remarque de son côté Isabelle Chaboureau, parent d'élève et responsable de la pastorale. Et je suis mêlée à tout ce qui se décide dans l'établissement. La pastorale est considérée comme fondamentale. »

Un sens, une réalité

Cette ambiance, on y tient. Sans communauté éducative, c'est-à-dire « sans convergence d'énergies », selon l'expression de Dominique Mazoyer, responsable des classes d'aide et de soutien (AES), on ne peut rien construire qui tienne debout. Comme le précise encore le directeur, Jean-François Gaud, « la communauté éducative, c'est avant tout un état d'esprit, l'attention portée à chacun, une volonté de faire équipe ; c'est aussi entendre qu'on ne peut agir seul, que toute décision prise engage l'ensemble des personnes. En filigrane, il y a une mission : mettre un petit d'homme debout, faire en sorte qu'il puisse s'insérer dans la société, cette société qui ne cesse de lui tendre des pièges et fait tellement pression sur lui. Cette communauté éducative n'est jamais facile à constituer. Elle existe dans le discours, mais reste souvent un idéal. Il faut bien l'avouer, si l'on regarde les vingt dernières années, aucune réforme n'a eu lieu sur ce thème. On évoque les savoirs, les programmes, la pédagogie, guère l'éducation, sauf à lire entre les lignes. »

Mais alors, pourquoi la communauté édu-

cative, dans ce collège, donne-t-elle le sentiment d'avoir un sens, une réalité ? Comment a-t-elle émergé ? Quels en sont les points forts ? Comment les liens se sont-ils créés ? « Notre communauté éducative s'est construite à travers l'histoire de l'établissement, font remarquer deux vieilles routières du collège, Helen Bocquet, responsable des classes « Dickens » et « Shakespeare » – classes « d'anglais + » –, et Dominique Mazoyer. *La fusion des deux établissements qu'étaient Jeanne-d'Arc et Saint-Aspais n'a pas été simple. Les difficultés ont soudé la majorité d'entre nous. Nous n'avons pas hésité non plus à remettre en cause nos pratiques éducatives et certains de nos comportements. Mais rien n'est jamais définitivement acquis. Restent les "résistants" qui n'entendent pas ces nécessités. Qui ne comprennent pas non plus vraiment ce besoin de cohésion, de cohérence.* »

Mettre l'enfant au centre du projet pédagogique, c'est aussi s'intéresser aux plus démunis.

« Cohérence d'autant plus fondamentale dans le monde d'aujourd'hui pour donner des repères aux enfants », enchaîne Gilbert Gafah, conseiller principal d'éducation et formateur des animateurs-éducateurs, véritables tampons entre l'enseignant, le jeune et les parents. « Dans ma culture africaine, togolaise, l'éducation est dévolue à l'ensemble des adultes. Ils ont une référence commune qui s'est transmise, de génération en génération et est soutenue par une forme de spiritualité vivante. Dans les villages, quand un gamin commet un acte allant à l'encontre du bien de la communauté, tout adulte, quel qu'il soit, lui fera une remarque. Il y va de sa responsabilité et nul n'y trouvera à redire ou ne songera à se décharger sur un autre, en estimant que ce n'est pas son rôle. Je me bats ici pour cela. C'est beaucoup plus difficile. Dans la cour de récréation, on aura tendance à s'en référer au surveillant si l'on voit un jeune commettre un impair, fuyant en quelque sorte sa propre responsabilité d'adulte-éducateur. Il y a souvent des hiatus avec les parents. Dans la société actuelle, il y a tellement de contradictions entre l'éducation telle que nous l'entendons à l'intérieur des murs du collège et celle de l'extérieur, des familles, sans parler du poids de la rue. Nous nous donnons le temps, en conseil de direction, d'aborder ces difficultés. Cette démarche au quotidien fait partie de la constitution d'une communauté. »

« Ici, je vis une vraie cohérence d'équipe au niveau du conseil de direction, confirme Jacqueline Gicquel, directrice adjointe et responsable des quatrièmes et des troisièmes. Nous sommes tous et toutes très différents, mais l'harmonie existe. Il y a une vraie reconnaissance des uns et des autres. Idem avec les animateurs-éducateurs, de vrais piliers de la communauté, et la majorité des enseignants. Il est vrai que j'aimerais voir des parents plus présents auprès de leurs enfants. J'aimerais, qu'en tant qu'adultes, notre souci éducatif soit commun. Je leur rappelle souvent que l'on y parviendra s'il y a association de leur vigilance et de la nôtre. »

Dans ce collège, les élèves semblent heureux. Parce que l'on réagit à ce qu'ils sont, à ce qu'ils font. Parce qu'ils ont toujours des adultes à qui parler, dont le discours et les actes sont sans dissonance. « Toujours mettre des ados face à des ados n'est pas très constructif », reconnaît Jean-François Gaud qui veille à ce que chaque adulte – enseignant, surveillant, mais aussi personnel de service ou secrétaire – intègre son rôle d'éducateur. « L'adulte doit se positionner face aux enfants. Un exemple : un surveillant face à un jeune ne doit pas tenir le même langage, porter le même vêtement. Il doit être repéré en tant que tel, et doit savoir s'opposer. Ce que j'attends de l'homme d'entretien, c'est qu'il sache dire "non" s'il voit un papier jeté par terre. Chacun, à son niveau, doit pouvoir intervenir, sans pour autant punir, de son propre chef. Il doit en référer à l'équipe de direction. Tout adulte fait partie de la communauté éducative, mais ne peut investir des champs qu'il ne saura prendre en charge. » Même écho chez Gilbert Gafah : « Un surveillant ne pourra sanctionner qu'après concer-

tation avec l'équipe de direction. Ce sera alors à lui de donner la punition. Ce qui lui donne une vraie responsabilité en l'incluant dans cette communauté. »

Une mentalité

À Jeanne-d'Arc – Saint-Aspais, l'objectif est bien de mettre l'enfant au centre du projet pédagogique. Et ce n'est pas un vain mot, une expression en l'air. « L'élève est vraiment notre préoccupation à tous, reconnaît Audrey Parein, la toute jeune secrétaire de direction, 24 ans. J'ai vu des profs, même après trente années d'enseignement, se remettre en question face à un élève qui leur disait : "Je ne suis pas d'accord." Quand un jeune a des difficultés, et qu'on ne peut le garder, on ne dit pas : "Tant mieux, il s'en va." Non, on s'inquiète : "Que va-t-il devenir ?" »

Mettre l'enfant au centre, cela signifie aussi s'intéresser aux plus démunis. « C'est une mentalité, chez nous, qui a déterminé nos choix, commente Gilbert Gafah. Ce n'est pas pour rien que nous avons mis en place le tutorat, l'AES. N'est-ce pas ce qui fait le fil rouge de notre établissement depuis des années ? » Les commissions alternatives au conseil de discipline n'ont-elles pas été instituées dans le même but ? Tout comme les formations régulières auxquelles beaucoup adhèrent, avec toujours pour objectif, précise Jacqueline Gicquel, « de renforcer la cohérence de la communauté ».

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Adresse : 1 rue Saint-Merry, 77300 Fontainebleau.

IL N'Y A PAS SI LONGTEMPS...

➤ Un samedi après-midi du printemps 2005, dans une rue d'une de nos grandes villes, un garçon d'une dizaine d'années se voit demander poliment mais fermement par une passante quinquagénaire de ramasser le sac de bonbons vide qu'il vient de jeter par terre. Le signe qu'il lui adresse en guise de réponse vaut tous les mots pas très jolis à entendre... Rapprochée des propos de Gilbert Gafah (cf. notre article), soulignant que « dans [la] culture africaine [...], l'éducation est dévolue à l'ensemble des adultes », cette anecdote rappelle qu'il n'y a pas si longtemps, il en allait de même chez nous. Et certains s'en souviennent. Le cinéaste Manuel Poirier, par exemple, qui fait dire à l'un des personnages de son film *Les femmes ou les enfants d'abord* (2002) : « Les enfants, les gueulelades, ils en ont besoin. Et puis, hein, que ça soit les tiens ou les miens, ça se distribue pareil, je fais pas de différence. » Ou encore le philosophe Fred Poché qui écrit dans *Témoignage chrétien** : « [...] lorsque les adultes se posent comme éducateurs auprès de jeunes qu'ils ne connaissent pas nécessairement, [...] ils travaillent à construire une plus grande sécurité. » Et si cette belle idée circulait au point de faire de la communauté humaine une immense communauté éducative ?

RT

* N° 3163 du 30 juin 2005, p. 11.

Une chaîne de transmission

Rencontre avec Michel Carletti, directeur du collège Alpilles-Durance¹, à Rognonas (Bouches-du-Rhône).



Que signifie « Faire communauté éducative » ?
Michel Carletti : On est « communauté éducative » quand chacun a conscience que les actes posés, les paroles prononcées, les comportements affichés sont partie prenante de ce qui se joue dans l'établissement. Prenons le personnel d'entretien.

« Une communauté éducative est un peu à l'image d'une famille. »

La femme de ménage est bien placée pour voir comment fonctionne une classe. Elle jauge en un coup d'œil l'état des lieux – papiers jonchant le sol, graffitis sur les tables... Elle peut, dès lors, renvoyer aux profs une image de ce qui se passe dans la classe. Les profs s'interrogeront et renverront cela à la vie scolaire qui le transmettra au directeur. À travers cet exemple, on peut faire prendre conscience aux jeunes qu'ils participent également à leur éducation. Toute la chaîne éducative est ainsi concernée.

Le « principe de parité » (chacun est éducateur, dans sa fonction, à sa place) est-il évident ?

M. C. : C'est fondamental, mais pas toujours évident. Car il y a des « forces adverses », les intérêts de chacun. Pour un prof, être payé pour donner son cours et s'en aller, par exemple ! En outre, la prise de conscience ne suffit pas. Il faut un objectif, savoir ce vers quoi l'on tend, et que tout le monde y adhère. Il existe une forme d'utopie, d'idéal, qui nous porte. Pour paraphraser Thomas More : « Il y a quelque chose ailleurs que nous voulons atteindre ».

Une communauté se réfère à un projet qui la dépasse, « transcendantal » en quelque sorte. Comment est-ce ressenti ?

M. C. : Il est plus difficile qu'autrefois de marquer cette transcendance. Les publics sont différents, peu de personnes sont vraiment attachées à cet aspect, tout en sentant qu'il serait nécessaire. C'est dans la manière dont on vivra nos propres conflits, dont on résoudra les problèmes, dont on prendra en compte les personnes que la transcendance se fera jour.

Quand cela est-il particulièrement perceptible ?

M. C. : Quand des difficultés surgissent – un enfant dont on ne sait plus que faire, par exemple. S'il n'y a plus d'autre possibilité que l'exclusion, il faut avant tout l'écouter, lui demander s'il a conscience de la difficulté qu'il pose ; voir le prof, les parents. Ne jamais rompre le dialogue, ne pas rester dans le conflit qui est toujours une agression, une voie mortifère. C'est la « parole aimante », le « regard bienveillant » qui permettent d'en sortir, quelle que soit l'issue. Ce qui fait communauté éducative dans les actes, c'est cette permanence du contact, du dialogue, de l'écoute. C'est plus dans la manière dont on fait face aux difficultés que dans la facilité,

lorsque tout marche bien, que l'on ressent qu'il y a « communauté éducative ». « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, à la conversion². » Souvenons-nous de cela. C'est au chef d'établissement de constamment le rappeler.

Comment se passe le partenariat éducatif avec les parents ?

M. C. : C'est assez difficile. Dans le premier degré, à l'initiative d'une institutrice de petite section de maternelle et de l'Apel³, nous avons réussi à faire financer une rencontre régulière, tout au long de l'année, avec une psychologue, pour échanger sur des problèmes d'éducation des petits enfants. Nous voudrions étendre ces réunions. Mais nous nous heurtons à des réticences, car elles ont lieu hors du temps scolaire pour que les parents puissent être présents.

« Améliorer les relations entre les parents et les enseignants en mettant au point une charte définissant les rôles respectifs de chacun en matière d'instruction et d'éducation » est un de vos engagements. Ou en êtes-vous ?

M. C. : J'ai senti une équivoque dans la rédaction de cet engagement. Pour certains enseignants, cela signifie poser des limites aux parents. D'autres souhaitent, au contraire, faire un pas vers eux. Ils visent une « école des parents » qui permettrait d'aborder les problèmes concrets : aide au travail du soir, utilisation d'internet, soucis d'ordre psychologique... Mais on se heurte toujours à la question du temps, de la disponibilité des uns et des autres. Je suis réaliste : tant que l'on n'obligera pas l'enseignant à admettre qu'il doit se libérer parfois le soir, on n'avancera pas beaucoup. Mais comment l'exiger ? C'est très complexe.

Aura-t-il fallu attendre les assises pour prendre conscience de la nécessité de cette « communauté éducative » ?

M. C. : Non, les gens en ont toujours eu conscience. Mais une communauté éducative est un peu à l'image d'une famille. S'il n'existe pas des temps symboliques pour réunir chacun des membres, elle se délite. Les assises, bien que voulues par le Sgec⁴, ont vraiment proposé que la parole vienne « d'en bas ». C'est remarquable.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Adresse : 4 rue des Écoles, 13870 Rognonas.

2. Luc, 5,32.

3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

4. Secrétariat général de l'enseignement catholique.

Une communauté ancrée dans un idéal partagé

Les années qui viennent de s'écouler ont, dans notre pays, été marquées par un curieux débat pour savoir qui l'on devait placer « au cœur du système » : l'élève, nous disait la loi d'orientation de 1989, entraînant parfois incompréhension ou contestation. Le père Lamotte dans son guide de l'action pastorale – guide qui a gardé toute son actualité – nous rappelle que « [la] déclaration Gravissimum educationis marque un tournant décisif dans l'histoire de l'école catholique : le passage de l'école-institution à l'école-communauté [...]. Font partie de l'école-communauté tous ceux qui y sont directement impliqués : les enseignants, le personnel de direction, d'administration, les auxiliaires, les parents qui sont les acteurs principaux en tant qu'éducateurs naturels et irremplaçables de leurs enfants et les élèves, participants et responsables comme vrais protagonistes et sujets du processus éducatif¹ ».

Il nous faut, dans un premier temps, postuler une radicale égalité entre tous les membres de la communauté éducative.

Les engagements pris en décembre 2004 ont souvent mis en lumière l'importance et les difficultés du vivre ensemble. Il n'est pas rare que l'on ait eu l'heureuse surprise d'entendre des voix que l'on n'entend pas ou trop peu ordinairement. De l'aveu de beaucoup, cette rupture, ce temps de pause, cette respiration dans la vie de l'établissement a conduit à une écoute mutuelle qui a permis que des personnels de service, des administratifs, des élèves, des parents, des enseignants éprouvent enfin le sentiment qu'ils « comptaient » et que malgré les contraintes de fonctionnement, la charge de travail, le cloisonnement des tâches, ils pouvaient avoir leur place dans ce qui ne demandait alors qu'à devenir non pas seulement un établissement scolaire mais une

La journée du 3 décembre 2004 a mis en lumière la belle formule de « communauté éducative ». Nous devons y voir à la fois une continuité et un approfondissement. Continuité, car est réaffirmé ainsi un principe d'action fondamental : l'on ne peut construire du changement qu'en travaillant dans la proximité, c'est à portée de voix et d'échanges, au sein de l'établissement que se gagnent les évolutions positives de la relation éducative. Approfondissement, car parler de « communauté éducative » c'est insister sur ce qui constitue, au sens le plus fort du terme, l'établissement, l'ensemble des personnes qui le font vivre.

communauté. À l'évidence, le défi est encore à relever et nous occupera de longues années. Mais une prise de conscience forte s'est dessinée. Les témoignages recueillis dans ce dossier l'illustrent avec force. Si l'on ne veut pas que cette prise de conscience, riche d'avenir, entraîne déceptions et désillusions, il nous faut peut-être rassembler ici quelques premières « idées simples » pour faire de cette notion de « communauté éducative » un outil d'action.

L'acceptation de la confrontation des points de vue, voire du conflit, des aspirations, des engagements, des actions, est l'un des ferments de la communauté.

Le danger n'est pas mince de réduire l'idée de communauté à une sorte de concept mou, fusionnel, de consensus, d'acceptation d'un plus petit dénominateur commun susceptible d'assurer une artificielle paix interne. Si la déclaration romaine, rappelée plus haut, insiste avec force et précision sur la composition de la communauté éducative et y accueille tous les acteurs de l'établissement scolaire, c'est aussi une façon de nous rappeler que ce qui fonde la communauté

ce n'est pas la ressemblance, mais la diversité et la différence. Le chef d'établissement, garant de cette communauté, porte la responsabilité, souvent lourde et difficile, de trouver les moyens de l'expression de ces différences. C'est bien ce que nous avons vécu le 3 décembre dernier et qu'il nous faut vivre régulièrement pour permettre la vie de cette communauté. Là encore, le père Lamotte nous guide avec lucidité : « [Parler de communauté] ce n'est pas [...] parler en termes d'unanimité ; on confond souvent communauté chrétienne et fusion : "tout le monde il est beau, il est gentil", comme un retour dans le nid chaud et préservé du sein maternel. Parler de communauté chrétienne, c'est envisager aussi des options différentes et des confrontations même vives. La communauté est alors un lieu de parole libre, de discernement et de réconciliations en vue [d'une] mission [...] ». »

La communauté n'est pas une cellule fermée, repliée sur elle-même, elle n'existe que parce qu'elle reçoit une mission qui l'interpelle et l'oriente.

Il arrive que dans son histoire, un établissement ait la tentation de vivre en autarcie,

d'être à lui-même sa propre référence. On observe ainsi des dérives qui pourraient, si l'on n'y prenait garde, dessiner un enseignement catholique constitué par une collection d'établissements vivant loin des racines pastorales, éducatives et anthropologiques qui, seules, donnent sens à son projet. Notamment depuis le texte « Donner du sens à l'école³ », l'enseignement catholique par le biais du mouvement des assises n'a de cesse de revivifier, de rendre lisibles, tangibles les fondements de son projet d'éducation. Insister sur notre attachement à l'idée de communauté éducative, c'est militer pour l'inscription, l'ancrage, l'enracinement solidaires de tous les établissements, dans leur diversité qu'il ne s'agit pas de réduire, dans cette œuvre commune.

La communauté n'est pas première, c'est le projet qui la fonde. Il n'y a pas de communauté sans un point d'ancrage extérieur. « Ce sont les personnes rassemblées en fonction d'un projet qui donnent sens et signification à l'institution⁴. »

La communauté éducative est d'abord un idéal, une visée. Elle repose sur une conception forte de l'exercice de la responsabilité et de la solidarité.

Responsabilité. Passer de l'idée d'établissement à l'idée de communauté, c'est refuser de faire de celui-ci un simple maillon administratif ou de gestion. C'est refuser une conception du pilotage institutionnel purement vertical, descendant, hiérarchique, dans le mauvais sens du terme. C'est au contraire dire que la communauté se fonde sur une interpellation, un appel à l'exercice de l'initiative, de l'imagination et de la responsabilité de chacun.

Solidarité. On ose à peine employer le terme tant il est galvaudé, il est pourtant d'une actualité aiguë pour l'enseignement catholique. L'engagement national, « Risquer la communauté éducative », pris à la suite de ceux des communautés éducatives et de ceux des diocèses, en témoigne, s'il le fallait. Encore faut-il s'entendre : « [...] la solidarité n'est [...] pas un sentiment de compassion vague [...]. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun, c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun, parce que nous sommes vraiment responsables de tous⁵. » Notre avenir dépend

largement de notre capacité à nous sentir porteurs en solidarité du projet qui est le nôtre.

La communauté éducative ne peut avoir de réalité sans la prise en compte de chacun de ses membres en tant que personne.

Nous l'avons déjà souligné, c'est l'un des enseignements les plus forts des prises de parole multiples lors de la journée des com-

Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, un espace de confiance dans lequel nous postulons que chacun peut exercer la responsabilité de sa tâche, de son engagement, de son travail. Mais si l'on veut éviter l'angélisme et l'inefficacité, nous savons que la confiance se construit. Il n'y a pas d'exercice de la responsabilité sans la possibilité de rendre compte de son action. Considérer chacun

comme une personne pour faire vivre la communauté est alors le contraire du laxisme ou de la démission mais nous conduit à la plus haute exigence. Exigence mutuelle, et risquons ce mot un peu passé de mode, bienveillante. Être pris en compte en tant que personne advient avec une force particulière quand l'on se sent regardé, au sens littéral, « veillé » – c'est-à-dire pris en compte et mis en sécurité – avec un *a priori* positif. La bienveillance n'est-elle pas un

repère cardinal et bien difficile à vivre, tant de la relation éducative que de la vie commune ?

Frère Roger, le fondateur de la communauté de Taizé, avait l'habitude de le dire : « *La confiance est au début de tout.* » Acte d'espérance, volonté lucide de ne pas renoncer à ce qui fait sens et permet à chacun de grandir en humanité.

CHRISTIANE DURAND, YVES MARIANI

3 et 4 décembre 2004

CARTE D'ENGAGEMENT



Changer le nom de la « salle des professeurs » pour la baptiser « salle de la communauté éducative » avec tout ce que cela implique...

De l'idée à l'action. L'un des nombreux engagements pris le 3 décembre 2004.

munautés éducatives du 3 décembre 2004. Le sentiment d'être insuffisamment pris en compte, reconnu, valorisé dans la vie quotidienne est très largement partagé. Symptôme social, phénomène de société, sans l'ombre d'un doute, cette alerte nous amène à sortir de mauvaises habitudes, assurément, mais aussi à lever des malentendus et, osons le dire, des idées fausses. Il nous faut, dans un premier temps, postuler une radicale égalité entre tous les membres de la communauté éducative : on ne peut être partie prenante de celle-ci sans voir sa place et sa parole reconnues et prises en compte. Radicalement. Et sans compromis. Le déficit en la matière est souvent considérable. Mais dire cela, si l'on ne veut pas sombrer dans la démagogie et être paralysé par des confusions redoutables, c'est dire aussi, et dans le même temps, que la communauté n'est pas qu'« horizontale ». Il est urgent que l'on donne davantage la parole aux élèves, qu'on les écoute sans crainte et avec attention, certes... à condition qu'on ne leur fasse pas croire que l'on renonce en le faisant à ce qui fonde la relation éducative : la dissymétrie entre celui qui éduque et celui ou celle qu'on éduque. On pourrait parler dans la même logique de la relation entre les parents et les enseignants, entre les différentes catégories de personnel. Faire des membres de la communauté éducative des personnes, c'est ouvrir, comme nous y invite

ET SI...

Et si chaque communauté éducative avait à participer à la construction et à l'écriture de l'histoire de la confiance humaine ? Avoir confiance en l'autre et en soi, accepter la confiance de l'autre, donner confiance à chacun, se confier... sont-elles des attitudes exceptionnelles ou des attitudes à vivre jour après jour à l'école, en montrant que celle-ci est bien un lieu qui permet à chaque personne de grandir quelles que soient sa place et sa fonction ?

GDR

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75



D. R.

« L'infirmierie est un lieu à part »

Françoise¹ est infirmière dans un établissement catholique de près de 600 élèves, doté d'un internat. Elle assure une permanence à temps plein dans la journée, avec un médecin présent à certaines heures. Témoignage.

PROPOS RECUEILLIS PAR ROLANDE HATEM²

Quand un élève a envie de se confier, je rencontre deux cas de figure. Il y a celui qui demande s'il peut parler : il entend alors par là me voir sans personne. Et puis il y a celui qui n'arrive pas à dire qu'il a besoin de parler. Derrière une demande banale, je comprends qu'il s'en cache une autre. Je prends alors les devants. Je ferme la porte derrière lui, et le jeune comprend qu'on est deux, qu'il peut parler. Mais parfois l'élève n'est pas demandeur. Il ne vient pas me voir, il ne souhaite pas me rencontrer. L'information, je l'ai eue par d'autres. Je ne peux ignorer ce que j'ai appris. Dans de pareils cas, je convoque l'élève. Je m'arrange pour qu'il n'y ait personne. J'agis de la sorte en cas de problème de drogue, par exemple. Quand un élève me dit : « Je voudrais que ça reste entre nous », je lui réponds : « Ça ne sortira pas d'ici, sous réserve de ce que cela implique. » Par exemple, quand il s'agit de maltraitance, je ne peux pas garder ça pour moi. Cela dépend bien sûr de la gravité de la situation, mais pour la personne qui se confie, il n'y a pas de hiérarchie. Pour la personne qui se confie, le problème qu'elle vit est toujours grave.

Les élèves me racontent aussi des histoires de leur vie de tous les jours : « J'aime ce garçon ; il ne m'aime pas » ; « J'en ai ras le bol de l'école, ras le bol de tel prof ! » ; « Je me suis disputée avec ma mère ». Cette élève pleurait. Elle est arrivée à 8 h 30. Je l'ai calmée et renvoyée en classe. Ils me confient leurs histoires de cœur et d'amitié.

« Quand un élève vient me dire qu'un autre vend du cannabis, même s'il me veut pas que je passe l'information, s'il le dit, c'est parce qu'il veut que cela se sache. »

Elles concernent l'internat, les cours. C'est souvent un manque de confiance en eux. Ils ne savent que faire de ce manque de confiance, à qui en parler... Ils se sentent en échec. La maison leur manque. C'est comme si, un jour, les parents ne rentraient pas et que l'enfant se retrouvait seul parmi des inconnus. L'angoisse est alors lourde à supporter. Quand ils en parlent, elle leur semble moins pesante. Ce sont aussi des histoires de sexualité : des informations sur la pilule, la prise de risque... Dans les cas d'abus sexuel, de grossesse, je fais appel à d'autres professionnels. Je suis l'intermédiaire qui l'apprend à la famille. Un problème d'abus sexuel a eu lieu il y a quelques années. J'ai fait intervenir le médecin scolaire. C'est lui qui décide du signalement à la justice.

Les élèves racontent parfois des bêtises qu'ils ont faites, des problèmes de vol, par exemple. Ils ont volé, ils regrettent. Je ne garde pas ce genre de problèmes pour moi. Avec l'accord de l'élève, j'avertis tel ou tel responsable.

C'est la confiance qui fait qu'ils viennent me parler. C'est moins direct quand ça passe par moi. Je sers de médiatrice. Ils ont le sentiment que je les soutiens et les comprends. L'infirmierie est un lieu à part. Et je suis moi aussi une personne à part pour diverses raisons. Je ne reflète aucune discipline scolaire. Je ne suis pas dans la vie du collège, c'est-à-dire dans la classe. Je ne suis pas dans ce qu'ils vivent en cours de journée. Ici, ils sont à l'abri du regard des autres, des camarades, des professeurs, des cadres éducatifs. Le regard de certains de leurs camarades est très lourd à supporter, à vivre. C'est aussi parce que l'image de l'infirmière est, pour eux, celle d'une personne qui est là pour rassurer. Elle est celle qui tempère les choses. J'entends parfois ce genre de discours : « Je viens ici parce que je vais péter les plombs. Sinon, je vais taper sur... » Ils ont la notion du secret médical. Voilà pourquoi je les mets en garde quand ils se confient.

Quand un élève arrive, j'ai une relation individuelle avec lui, une relation de personne à personne. Je ne connais pas ses résultats scolaires. Je ne m'y intéresse pas. Je ne fais pas attention à ce qu'il y

« C'est la confiance qui fait qu'ils viennent me parler. C'est moins direct quand ça passe par moi. Je sens de médiation. »

« Je recherche ce qui peut améliorer le contact, le lien. »

a autour, à l'extérieur. Comme c'est une relation individuelle, l'élève le plus terrible dans la cour peut être un agneau ici. Je considère comme confidentiel ce qui ne concerne que l'élève et n'a pas d'incidence sur la scolarité. Et puis aussi ce qui n'implique personne d'autre. Quand j'ai l'impression que mon conseil suffit, je n'en parle pas à l'extérieur. Des problèmes entre co-

pains, par exemple. Dans les affaires de racket, les élèves ne parlent pas de racket, mais plutôt de pression qu'ils vivent. Au lieu de « Tu veux bien me prêter ? », ce sera « Tu as intérêt à me donner ton truc ! » Ils craignent les représailles. J'en parle alors aux responsables. Quand un élève a de gros soucis de santé, je le dis au professeur principal. Je ne donne pas forcément de détails. Je dis seulement que l'élève est dans une mauvaise passe. Il y a des choses que je transmets sans le dire à l'élève, peut-être parce que je ne pense pas au moment même à le lui dire. Quand un élève se sent persécuté par un maître d'internat par exemple, je le fais sortir.

« Je me suis formée toute seule au coup par coup... Je serais curieuse de connaître le vécu d'autres collègues. Je me sens seule. »

J'expose les problèmes quand je pense que je peux changer les choses, être l'intermédiaire. Je vais voir la personne concernée pour éviter que l'information soit connue par tous. Quand c'est quelque chose de grave, je le passe à d'autres, mais en ayant, au préalable, demandé son accord à l'élève.

J'hésite parfois à faire part de la confiance que je reçois. Quand, par exemple, l'élève demande : « Surtout, vous ne dites rien ! » Quand c'est un problème relationnel avec un adulte, j'hésite toujours. Ce qui me fait hésiter aussi, c'est quand j'ai peur que l'élève se sente trahi. Si j'en parle au directeur, il va forcément convoquer l'élève, et cela me gêne. Il est arrivé qu'un élève se sente trahi. Ainsi quand un élève vient me dire qu'un autre vend du cannabis, même s'il ne veut pas que je passe l'information, s'il le dit, c'est parce qu'il veut que cela se sache. Dans certaines situations, je suis comme coincée. Lorsqu'une jeune fille ayant eu, par exemple, un rapport sexuel non protégé veut être prise en charge, je n'ai pas de moyens de suivi. J'aimerais pouvoir être sûre que l'élève ne se retrouve pas seule. Mais à la PMI³, personne ne la connaît. Ses parents ne sont pas au courant. Je prends moi-même le rendez-vous, mais ce qui se passe après m'échappe.

Ce qui va compter, ce sera ma capacité à persuader l'élève de bien accepter que je fasse part de la confiance qu'il m'a faite. Je recherche ce qui peut améliorer le contact, le lien. Parfois, je ne sais pas avec qui partager, qui faire intervenir. Mais quand j'hésite, cela finit toujours par sortir. En fait, j'essaie de les rendre acteurs : s'ils ont un problème, une difficulté, je fais en sorte qu'ils prennent en charge leur difficulté. Je suis respectueuse de ce qu'ils décident.

J'essaie de faire confiance. Je cherche à faire mon boulot de conseillère de santé. Je regrette qu'il n'y ait pas de formation à la fonction d'infirmière scolaire. Dans le public, cette formation existe. Les infirmières y ont des temps de ren-

contre programmés : elles discutent de leurs difficultés... Mon comportement avec les élèves ne m'est pas venu naturellement. C'est une de mes collègues qui m'a donné l'info sur la manière de faire un signalement. Et je me suis formée toute seule au coup par coup... Je serais curieuse de connaître le vécu d'autres collègues. Je me sens seule. On est lâché sur le terrain et on s'adapte au fur et à mesure. Je fais ça avec ma conscience. Parfois, je me demande si je rends suffisamment compte des situations exposées. Je n'ai pas de recul. Je peux m'adresser au médecin, c'est la seule personne qui me soutienne. Avec lui, je sais que je peux tout dire. (Une semaine après l'entretien, Françoise a ainsi commenté, après les avoir relus, les propos qu'elle avait tenus : « Je suis très émue. C'est exactement ce qui se vit au quotidien à l'infirmierie, ce sont exactement les problèmes que je me pose. C'est comme un miroir de mes journées. Voir ainsi, pour la première fois, les questions que je me pose par écrit m'aide à être moins "collée" à tout ce qui se déroule ici au jour le jour. »)

- 1. Le prénom a été changé.
- 2. Entretien mené dans le cadre d'une recherche dirigée par Pierre Robitaille pour l'Association pour la formation, l'animation et la recherche dans l'enseignement catholique (Afar-ec) : « Savoir se taire ou la confidentialité dans l'enseignement et la formation professionnelle », 2004.
- 3. Protection maternelle et infantile.

UNE NOUVELLE RUBRIQUE !

La solitude est un sentiment partagé par de nombreux acteurs de la communauté éducative. Ce constat, fait dans plusieurs diocèses, fut une des surprises des dernières assises de l'enseignement catholique. Pour un chef d'établissement, un enseignant, un cadre éducatif, un animateur en pastorale scolaire, un psychologue ou une infirmière, il n'est pas toujours facile d'échanger avec ses collègues sur ce qui pose problème dans l'exercice de son métier. Pas facile non plus pour les parents de parler aux enseignants. Pudeur ? Peur d'être jugé ? Manque d'écoute de ses pairs et de la hiérarchie ? Problème d'organisation ? Les raisons peuvent être nombreuses, et sans doute chaque établissement doit-il réinterroger ses pratiques. Plus modestement, *Enseignement catholique actualités* se propose, avec cette nouvelle rubrique, de contribuer à rompre cette solitude. « Paroles et confidences », ce sont deux pages pour dire ses raisons d'espérer et ses souffrances, ce qui mérite d'être su ou ce qui doit changer. Vous voulez nous parler de votre métier, n'hésitez pas nous contacter.

Enseignement catholique actualités, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. E-mail : eca@scolanet.org

L'informatique marque un point sur la dyslexie

Aider et stimuler les élèves dyslexiques comptent parmi les ambitions d'un logiciel en cours d'expérimentation dans deux classes de sixième d'un collège du Puy-de-Dôme. Récit de cette aventure qui pourrait ouvrir de belles perspectives.



© S. Bizouard

Conquis. Un casque, un micro et quelques branchements aident à trouver le goût de lire et le plaisir d'écrire.

SOPHIE BIZOUARD

Au collège Saint-Joseph, à Saint-Saturnin¹ (Puy-de-Dôme), deux classes de sixième sont réservées à l'accueil des enfants dyslexiques. Deux classes, car la sixième s'y fait sur deux ans : les élèves y progressent à leur rythme et y bénéficient d'une

pédagogie sur mesure, le tout en effectif restreint, douze enfants composant chaque groupe. Christiane Faugère, professeur de mathématiques de la 6^e B2 – la « seconde » année des sixièmes dyslexiques – évoque les débuts de ce qui est aujourd'hui l'une des expériences les plus étendues et les plus anciennes en la matiè-

re dans l'enseignement catholique : « La classe existe depuis vingt ans, mais à ses débuts, elle ne comportait qu'une année. A l'époque, il n'y avait pas de formation spécifique pour les enseignants, les équipes qui encadraient ces classes se constituaient sur le principe du volontariat, aidées seulement par un médecin phoniatre, ami personnel du directeur alors en

poste. Je me souviens que ce même médecin avait fait un bilan sur deux ans de l'ensemble de nos élèves de sixième, qui lui avait permis de détecter quinze enfants dyslexiques au lieu des trois officiellement recensés. » Le projet d'accueil de ces élèves a progressivement pris forme. L'internat proposé par Saint-Joseph a permis à des enfants venus des quatre coins du Massif central de trouver enfin un établissement qui prenne en compte leurs difficultés, la seconde classe y a été ajoutée en 1987.

Les enfants semblent même vivre cette expérience comme un privilège.

Saint-Joseph compte parmi les membres fondateurs de la FEED² et est impliqué dans des réseaux d'équipes éducatives travaillant sur la dyslexie. C'est en participant à une journée de formation de l'association Coridys, consacrée à la dyslexie, qu'Arnaud Patural, directeur du collège, a rencontré Gilles Vessière, directeur de la petite entreprise L&T.I (pour

« Langue et Technologie Ingénierie »), implantée sur la plate-forme technologique de l'Isima³, une école d'ingénieurs du campus Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand. En septembre 2004, ils posaient ensemble les bases d'un partenariat, afin de proposer un nouveau dispositif d'aide aux sixièmes dyslexiques : une adaptation du logiciel *Dragon Naturally Speaking*⁴ – un nom plein de promesses pour ces élèves – reconfiguré pour leur usage. Saint-Joseph est ainsi devenu établissement pilote, et cette expérimentation, prévue pour être poursuivie durant deux ans, a déjà commencé à porter ses fruits.

Depuis les débuts de cette aventure, Gilles Vessière vient régulièrement à la rencontre des collégiens. Il leur enseigne les rudiments nécessaires à l'utilisation de « son » *Dragon*, observe leur approche de l'outil, recense leurs difficultés et, au fur et à mesure que leurs besoins se précisent, s'en inspire pour réajuster les fonctionnalités du logiciel. Ce dernier, « dans sa présentation ou ses textes, n'est pas encore complètement adapté aux enfants, convient-il. Or, la pédagogie est un élément fondamental dans notre démarche. »

Touche ludique

Équipés d'un ordinateur portable – dont nous parlerons plus loin – sur lequel ils branchent leur micro-casque, les enfants s'amuse, et se rendent très vite compte des services que la machine va pouvoir leur rendre : afficher sous leur dictée – par le biais de la reconnaissance vocale – des mots et des phrases sans fautes et bien formés, corrigeant ainsi leur orthographe et leur syntaxe, ou décomposer le texte en « tables de lecture » pour en donner une présentation plus visuelle et aider à sa compréhension. Ils naviguent

et choisissent les différentes options au moyen d'une barre d'outils visuelle et intuitive, spécialement conçue à leur intention.

Pour le directeur de Saint-Joseph, le but de l'opération ne doit pas se résumer à « donner un outil aux élèves ». Il s'agit plutôt d'un « accompagnement », et, si l'outil doit prendre sa place, « tout ne doit pas reposer dessus », réaffirme Gilles Vessière. Cette phase expérimentale a déjà permis de dessiner de nouvelles voies de développement du logiciel : « Nous travaillons sur des projets de résumés automatiques destinés aux enfants qui ont du mal à comprendre le sens d'un texte, explique-t-il. Pour eux, les mots écrits ne font pas sens. Cette fonction se trouvera utile, notamment dans le cadre d'un examen comportant un énoncé avec un texte long. »

Autre avantage de *Dragon* : faire entendre et réentendre à l'élève sa voix, et notamment ses problèmes de transformation des graphèmes en phonèmes, ce qui peut l'aider à mieux cerner ses difficultés. Gènes liées aux sons, à l'écriture, au découpage des mots : l'outil développé par L&T.I apporte des réponses à différents symptômes de la dyslexie. Après quelques mois seulement, il a commencé à faire ses preuves et a conquis ses jeunes utilisateurs. Les enfants semblent même vivre cette expérience comme un privilège. Ils sont fiers. Ils perçoivent encore l'informatique comme un accessoire de leurs loisirs. Cette touche ludique contribue à dramatiser leur handicap, tandis que le logiciel en lui-même aide à le surmonter.

Dans les premiers temps de l'expérimentation, les élèves utilisaient un poste fixe, mais une fois rentrés chez eux, ils se trouvaient plutôt démunis sans leur logiciel devenu familier. La direction de Saint-Joseph a alors décidé de fournir à chacun un ordinateur portable :

elle a ainsi permis aux enfants de conserver leur part d'autonomie déjà acquise, d'assurer une continuité dans leurs méthodes de travail et de se voir confier, en plus, la responsabilité du matériel. Un investissement de poids (cf. encadré) mais nécessaire pour que les enfants s'approprient l'outil et parviennent à le maîtriser de façon optimale.

Essai grandeur nature

Établissement pilote, le collège devient également centre de formation pédagogique durant ces deux années d'expérimentation. Christiane Faugière et Gilles Vessière y proposent des stages, ouverts à toutes les communautés éducatives, pendant lesquels ils transmettent un savoir théorique et une pratique en constante évolution. Les stagiaires (chefs d'établissement, enseignants, spécialisés ou non, et personnels de maintenance informatique) sont accueillis sur place – quatorze d'entre eux avaient pris part à l'une de ces sessions la semaine précédant notre venue. Ils visitent la structure, découvrent le logiciel et l'usage qu'en font les collégiens, puis apprennent à leur tour à le maîtriser. « C'est une formation qui lie informatique et pédagogie spécifique », insiste Gilles Vessière. « On ne peut pas réfléchir à l'utilisation de l'outil informatique

sans l'intégrer dans une pédagogie particulière. »

Arnaud Patural vise dans cet essai grandeur nature trois objectifs clés : compenser les difficultés des élèves dyslexiques, les soutenir sur le chemin de l'autonomie et développer leur estime d'eux-mêmes. Ces jeunes ont en effet des capacités intellectuelles normales, mais leur handicap (puisque la dyslexie est reconnue comme tel) les place souvent en situation d'échec. Le directeur du collège dresse un premier bilan : « Nous en sommes aux débuts de notre expérimentation, mais nous en ressentons déjà les effets très positifs. Avec cet outil, ces élèves ont "quelque chose de plus" que les autres. Cela crée chez eux une sorte d'émulation, au point que, chose impensable auparavant, certains se sont même mis à écrire un journal intime. » ■

1. Adresse : 13 rue Principale, 63450 Saint-Saturnin. Internet : <http://perso.wanadoo.fr/st-joseph-st-saturnin/accueil.html>

2. Fédération des établissements accueillant des enfants dyslexiques. Internet : <http://feed.web-fr.net>

3. Institut supérieur d'information et de modélisation avancée.

4. Logiciel de traitement du langage édité par la société Scansoft.

Savoir +

On trouvera une présentation du logiciel évoqué dans ces pages, sur internet : www.isima.fr/lti - Pour plus de renseignements : Gilles Vessière, L&T.I, Plate-forme technologique de l'Isima, Campus universitaire des Cèzeaux, 63170 Aubière. Tél. : 04 73 40 52 01. E-mail : L.T.I@wanadoo.fr

LE COÛT DE L'OPÉRATION

Pour couvrir les frais d'équipement en machines et logiciels des deux classes, Arnaud Patural (cf. notre article) a dû engager en premier lieu le budget du collège : deux tiers ont été à la charge de Saint-Joseph – qui a inscrit l'expérimentation dans son projet d'établissement –, le premier tiers étant couvert par des apports extérieurs. Ses demandes d'aides aux pouvoirs publics sont restées vaines, et seuls quelques partenaires, parmi lesquels l'Office chrétien du handicap ou l'entreprise Michelin, voisine, ont contribué à financer ces investissements. Les chiffres d'un tel projet grimpent rapidement : il faut bien compter 2 000 euros par élève et multiplier par... 24. **SB**

Des quatrièmes mettent la gomme contre le chewing-gum

Opération éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement au collège Saint-François-de-Sales à Chambéry, où trente élèves, soutenus par leurs professeurs de français, de technologie et d'arts plastiques, ont lancé une véritable campagne de sensibilisation sur le chewing-gum dans le département de la Savoie.



© Grelon.

Créatifs. Affichettes, tapis de souris et slogans sur mesure... Le chewing-gum a inspiré ces élèves de quatrième. Et ce n'est peut-être pas fini...

BRUNO GRELON

Le chewing-gum, c'est bon, mais pas pour tes godasses. » Fort et bien marqué, ce slogan est l'un des quatre d'une campagne d'éducation et de propreté lancée par les élèves d'une classe de quatrième du collège Saint-François-de-Sales¹, à Chambéry (Savoie). « Le projet est né

d'un constat, raconte Reda, l'un des actifs participants. On trouvait du chewing-gum partout : dans la cour, sous les tables et les chaises, mais jamais dans les poubelles ! » Cette prise de conscience, ils sont nombreux à l'avoir faite, mais par quel bout prendre le problème ? « Nous ne voulons pas interdire le chewing-gum, insiste Mathilde, mais sensibiliser les jeunes de notre âge au respect de l'environnement. Nous avons donc réagi pour les convaincre de ne pas jeter leurs chewing-gums par terre. » Quelques échanges entre ces jeunes porteurs d'idées et une enseignante, et le projet prend très vite corps. Mylène Dalla Costa, professeur de technologie, s'associe avec deux collègues, Loredana Gilbert, professeur de français, et Claudie Godoy-Perez, professeur d'arts

plastiques, pour proposer à la classe de concevoir et d'organiser une campagne de communication. Une initiative qui répond aux directives ministérielles sur l'éducation à la citoyenneté² et qui permet, outre l'interdisciplinarité, de faire acquérir des compétences transversales. Dans cet établissement particulièrement ouvert, avec sa sixième « d'adaptation renforcée », ses sections trilingues et européennes, ses enfants précoces ou sa 4^e des métiers, le directeur, Jean-Victor Le Guern, saisit vite la balle au bond car cela entre dans le projet pédagogique du collège Saint-François-de-Sales : « Rendre l'élève acteur de sa pensée. » Lancée en octobre 2004, l'idée se concrétise au fil des semaines et des mois, et la classe lui choisit un nom qui sonne bien : *Echo Chewing*. Le nom et le concept sont aussitôt déposés à l'INPI³ et un plan de bataille se dessine. « On a conçu le projet comme une véritable entreprise, précise Mylène Dalla Costa, afin que tous les élèves prennent conscience des différentes étapes de sa réalisation. » Premier travail : déterminer les cibles. Sans faire de la sociologie, les élèves connaissent assez bien leurs pairs du collège, pour savoir à quels publics ils s'adressent. « L'objectif, ajoute encore la professeur de technologie, était de trouver le langage adéquat, les messages les plus pertinents, les images les plus persuasives en fonction des cibles et de l'objectif de l'opération. »

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage

Pour les élèves du primaire, on a été simple. Le visuel et le texte rappellent un jeu bien connu : « Pierre, feuille, ciseaux, papier, chewing-gum, poubelle. Le jeu de la propreté, vous connaissez ? » Côté collège, pour les « classiques », plutôt respectueux de leur environnement et des règles de la collectivité, on a choisi l'encouragement – « Le chewing-gum à la poubelle et la vie est plus belle » – et un personnage



plutôt souriant, qui, d'un coup de langue, ramasse les déchets. Pour un deuxième groupe, les « skaters », considérés comme blasés, l'argument le plus efficace et le graphisme le plus explicite soulignent l'entrave à la pratique de leur sport favori : « Si tu le jettes n'importe où, il se retrouvera sous tes roues. » Enfin, pour les derniers concernés, les « caille-ra », les plus rebelles et les plus difficiles à convaincre, les créatifs en herbe ont utilisé un langage populaire et une image frappante : « Le chewing-gum c'est bon, mais pas sous ta godasse. »

Une fois les dessins et textes trouvés, il a fallu passer au stade professionnel. « Pour aller plus loin, explique Lisa, et concrétiser nos projets d'affiches, on a tout de même demandé l'aide d'une maman d'élève, madame Kanal, qui est concepteur graphique. » Cette opération a un coût et pour boucler le budget d'environ 3 000 euros, il était nécessaire de trouver des financements. « Avec la prof de français, on a écrit des lettres pour demander des sponsors et des partenaires », se souvient Mathilde. Le dossier complet, expliquant les principes et accompagné d'un exemple sous la forme d'un tapis de souris représentant l'une des affichettes, est un plus. L'idée plaît beaucoup et plusieurs entreprises sont prêtes à aider les élèves soit par un soutien financier, soit par une aide technique.

Du coup, on voit plus grand. « Au début, évoque Benjamin, on

ne voulait que faire de l'information pour les élèves du collège. Puis on s'est pris au jeu et on a écrit à toutes les écoles de Savoie pour leur envoyer nos affiches. » La campagne est véritablement lancée au troisième trimestre. Cinq mille affichettes et 120 tapis de souris sont ainsi fabriqués à l'intention des 300 écoles primaires – soit 40 000 élèves – et des 44 collèges – 21 000 autres élèves – du département. Par ailleurs, près de 200 affichettes voyagent dans les bus des transports urbains et dans les cars Transavoie, durant une semaine en avril, mai et juin. Le résultat s'est révélé très satisfaisant pour les compagnies de transport, car les affiches sont restées tout le temps sur leurs panneaux, et cette campagne sera renouvelée dès la rentrée 2005.

Un parrain nommé Grégory ?

Mais l'opération ne se limite pas à un visuel. Des spots radio sont également enregistrés pour France-Bleu Pays de Savoie, reprenant les slogans sur les désagréments du chewing-gum. Du coup, la presse s'est emparée de l'opération. « Outre les quotidiens régionaux, on a été interviewés sur toutes les radios régionales, ainsi qu'à RCF, France 3 et TV 8 Mont-Blanc, se rappellent les quatrièmes qui ont apprécié l'exercice. C'était un peu comme un exposé à l'oral. On a expliqué notre démarche et sa réalisation. »

Nouveau rebondissement dans l'opération Echo Chwing, quand,

sur leur lancée créative, sept élèves se mettent à écrire le texte d'une chanson reprenant et développant les slogans. Ils le soumettent à un compositeur qui revoit leur copie et leur propose une musique. Façon Star Academy. Les jeunes auteurs ont ainsi enregistré la chanson dans un studio d'Aix-les-Bains.

Au bout du compte, que du positif.

Le résultat est plus que satisfaisant : un rythme soutenu, une mélodie entraînante, des mots qui parlent juste. Il y a tout pour faire un beau succès, mais rien n'est encore décidé ; seuls quelques passages ont été programmés sur les radios locales. « On attend la rentrée pour rebondir sur ce thème avec l'aide de ce nouveau support, précisent les enseignantes. Pour l'instant nous n'avons qu'une matrice. Il faudra un nouveau budget et une nouvelle sensibilisation du public si l'on veut réussir. » Et peut-être un parrain serait-il le bienvenu pour ce CD ? Sans oser se l'avouer, profs et élèves pensent en secret à Grégory Lemarchal, le vainqueur de la Star Ac'4,

l'émission de TFI. Ancien élève de Saint-François, il a gardé d'excellentes relations avec l'établissement et ses anciens professeurs (ils ont tous été gratifiés de photos dédiées). En attendant, on sait d'ores et déjà que tous ont décidé que les bénéfices de cette opération iraient à une œuvre caritative, les Chiffonniers du Caire.

Autre reconnaissance, celle des autorités municipales qui ont invité les participants à présenter Echo Chwing à la mairie, devant les élus et tous les partenaires de l'opération. Un diaporama réalisé par un groupe de jeunes a permis de relaire vivre toutes les étapes de cette campagne.

Au bout du compte, que du positif avec d'abord une ouverture sur le monde du travail. « Les élèves ont pu visiter différentes entreprises, soulignent les enseignantes, et découvrir un certain nombre de métiers – graphiste, imprimeur, journaliste, technicien de studio d'enregistrement ou de radio. »

1. Adresse : 20 avenue du Docteur-Desfrancois, 73000 Chambéry. Internet : www.saint-francois.org
2. Note de service n° 2004-205 du 12 novembre 2004, BO n° 43 du 25 novembre 2004.
3. Institut national de la propriété industrielle.

LEUR « PETITE ENTREPRISE »...

▶ Aux côtés des arts plastiques, le français et la technologie ont pris toute leur part dans la création d'Echo Chwing, mini-entreprise qui s'inscrit dans le projet éducatif du collège Saint-François-de-Sales, à Chambéry.

FRANÇAIS

- Définition du projet : *brainstorming*, objectifs, organisation, démarches.
- Usage de la langue : lexique spécialisé, niveau de langage.
- Élaboration et mise en page de courriers, communiqués de presse ; organisation et structuration d'un dossier.
- Argumentation orale et écrite (interview, recherche de sponsors, présentation de l'opération aux différents partenaires...).

- Argumentation publicitaire.
- Enquêtes auprès de divers organismes et services.

TECHNOLOGIE

- Approche marketing de l'action.
- Définition du besoin.
- Définition des cibles.
- Définition des moyens pour atteindre les cibles.
- Définition des moyens de diffusion.
- Évaluation du budget prévisionnel.
- Recherche de sponsors.
- Initiation à l'infographie et aux logiciels professionnels de création.
- Protection industrielle du nom, de la marque (INPI).
- Protection des auteurs.

Les options de l'enseignement spécialisé*

Deux certificats – le CAP-SH et le 2CA-SH – comportant des options permettent d'exercer dans l'enseignement spécialisé.

●A : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants (1^{er} et 2^d degrés).

●B : Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants (1^{er} et 2^d degrés).

●C : Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves déficients moteurs ou présentant des troubles graves de la santé (1^{er} et 2^d degrés).

●D : Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives (1^{er} et 2^d degrés).

●E : Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique (uniquement 1^{er} degré).

●F : Enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves des Erea et des Segpa** (1^{er} et 2^d degrés).

●G : Enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative (uniquement 1^{er} degré).

* Voir aussi le dossier « Relever le défi des handicaps » dans ECA 286 (septembre 2004), pp. 24 à 35. Ainsi que l'article « Superviseurs pour enseignants spécialisés » dans ECA 293 (avril 2005), p. 38-39.

** Respectivement : établissement régional d'enseignement adapté, section d'enseignement général et professionnel adapté.

La passion de la différence

L'enseignement catholique a une longue tradition d'accueil des élèves handicapés ou en grande difficulté. Cette mission, dite AIS – adaptation et intégration scolaires –, se fait dans des établissements « ordinaires » ou spécialisés. Regard sur la formation et le « profil » des enseignants spécialisés.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Tous volontaires. Trop peu nombreux encore. La parole de « l'Institution », généreuse, est pourtant là : « *Que "l'enseignement catholique ouvert à tous" ne soit pas seulement un slogan* », affichent les récentes assises, sous l'exhortation à « *risquer la différence* ». Et pour cela, « *nous nous engageons à ne pas exclure les "pas comme les autres" et à rattraper notre retard dans leur accueil et leur accompagnement* ».

Car « retard » il y a bien, confirme Raymond Duittoz, responsable de la mission AIS à l'Unapec¹. Un retard « *qui se creuse même, car comment faire avec un nombre global d'enseignants qui diminue ?* ». Un retard qui touche d'ailleurs « privé » comme « public », ensemble dans lequel « *on estime à 15 % la part d'enfants qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité* ». En regard, aucun des deux systèmes n'a les moyens d'y répondre. Même si le pourcentage de ces enfants « pas comme les autres » est sans doute moindre dans le « privé », du fait des caractéristiques actuelles de son « recrutement ». Mais il ne faudrait pas, bien sûr, que la tentation de l'exclusion grandisse, sous le prétexte du manque d'enseignants spécialisés...

Un signe positif, toutefois : à la rentrée, comptabilise Raymond Duittoz, 140 enseignants du 1^{er} degré entrent en formation CAPA-SH², contre 110 en 2004. Pour le second degré, la formation 2CA-SH³ créée en 2004, est encore trop jeune pour un tel bilan. Sauf à constater que l'année passée les premières filières de formation mises en place n'ont pas fait le plein. Manque de vocations ? « *De sensibilisation plutôt, dans le second degré* », analyse Raymond Duittoz. « *Ici, la terminologie AIS n'est pas "passée", elle fait un peu peur. Peut-être faut-il déjà en changer l'intitulé...* ». Ce qui n'exclut pas, fort heureusement, quelques magnifiques initiatives, mais bien discrètes, comme pour ne pas... inquiéter. Car l'explication de l'enjeu de l'accueil des « pas comme

les autres » est aussi à faire en direction des familles...

Tous ces enseignants spécialisés sont, en tout cas, soigneusement suivis et aidés autant que possible par les instances de l'enseignement catholique. L'Unapec organise ainsi chaque année, à Lyon, en fin d'année scolaire, une session de trois jours pour les enseignants du 1^{er} degré qui ne bénéficient pas (encore) dans leur diocèse d'une formation, ou sont trop peu nombreux pour la justifier. Enseignants de Clis, UPI et IME⁴ se retrouvent là, une centaine environ, pour des temps de formation mais surtout « *beaucoup d'échanges de pratiques. Chacun a tellement besoin de se rassurer* ».

Reste une question : être enseignant spécialisé, est-ce le choix de toute une vie d'enseignant ? Bérengère Dumeyniou, toute jeune dans cette orientation professionnelle (cf. page de droite), se dit déjà que « *sans doute, il doit être bien, à un moment, de reprendre contact avec le milieu "ordinaire", avec le métier fondamental de professeur des écoles. Pour reprendre souffle, se régénérer, avoir aussi davantage de temps pour "réviser" un peu et actualiser ses méthodes pédagogiques* ». Et pour que cette réimmersion ne soit pas trop déstabilisante, l'Unapec sera aussi là pour l'accompagner. Cet organisme a mis en place une formation « d'aide au retour » en enseignement « ordinaire » (cf. « Le point »). Ne serait-ce que pour prendre pleinement conscience de toute la richesse acquise dans l'enseignement spécialisé, de ce sens de l'attention véritable à la personne, à chaque personne... ■

1. Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

2. Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

3. Certificat complémentaire pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

4. Respectivement : classe d'intégration scolaire, unité pédagogique d'intégration, institut médico-éducatif.

Le point

Devenir enseignant spécialisé

Qui est concerné ?

Tout enseignant du 1^{er} ou du 2^d degré. Il est toutefois souhaitable d'avoir d'abord exercé en classe « ordinaire » un ou deux ans. Dans la réalité, les enseignants qui font ce choix ont en majorité la quarantaine et restent pour la plupart dans l'enseignement spécialisé jusqu'à la fin de leur carrière.

À qui s'adresser ?

Il faut d'abord trouver un poste avant de se former. Le responsable AIS – ou le directeur diocésain s'il n'y en a pas – du diocèse est donc le premier interlocuteur.

Pour en savoir plus sur l'enseignement spécialisé, on peut aussi s'adresser à l'Unapec, Département Adaptation et intégration scolaires, 35 rue Vaugelas, 75015 Paris.

Tél. : 01 53 68 60 17 - E-mail : lpoulesquen@unapec.org ou rduittoz@unapec.org.

On consultera aussi le site www.formiris2.org/cytais

Comment se former ?

Trois centres de formation nationaux accueillent les candidats :

- Ispéc, 17 rue Merlet-de-la-Boulaye, BP 154, 49001 Angers. Tél. : 02 41 24 24 75.

- Institut catholique de Paris-Institut supérieur de pédagogie, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 00.

- L'Oratoire (Institut privé pour la recherche et la formation pédagogique), 2 rue de l'Oratoire, 69300 Caluire. Tél. : 04 72 10 69 02.

Pour le 1^{er} degré, 3 semaines de formation initiale (90 heures) en juin, avant donc la première affectation. Puis, en cours d'année scolaire, 310 heures de formation par modules de 2 ou 3 semaines.

Pour le 2^d degré, et les enseignants qui vont accueillir dans leurs classes des élèves inscrits par ailleurs en Segpa, UPI ou en « intégration individuelle », ou encore qui vont aller enseigner en Segpa ou UPI : deux modules de formation (150 heures) de 2 et 3 semaines sont prévus.

Les qualités demandées à un enseignant spécialisé

- *Être assez fort* : il faut de l'énergie, de la disponibilité, beaucoup d'empathie, mais aussi savoir garder de la distance.

- *Vivre en équipe* pour articuler son action avec celles de ses collègues des classes « ordinaires » et des autres enseignants spécialisés. Les temps de concertation sont nombreux.

- *Travailler en partenariat* avec d'autres professionnels : médecins psychologues, orthophonistes, kinésithérapeutes, assistants sociaux... ou encore l'administration de l'Éducation nationale (commissions spécialisées).

- *Écouter et observer*, pour élaborer des hypothèses et, par ses observations, participer aux diagnostics, tout en ajustant sans cesse son action.

- *Se former « continuellement »* afin de maintenir et développer ses compétences. Les situations sont très diverses, les acteurs nombreux, et les handicaps et les difficultés dans le développement humain demeurent des réalités mystérieuses et mouvantes.

Peut-on retourner dans des classes ordinaires ?

Le retour est bien sûr toujours possible, même si dans les faits les demandes sont peu nombreuses, tant l'enseignement spécialisé relève d'un vrai choix. L'an dernier, seuls quatre enseignants du 1^{er} degré ont suivi la formation de 3 semaines d'« aide au retour » en classe « ordinaire » proposée par l'Unapec. Pour réapprendre à gérer des groupes de 25-30 élèves et à recalibrer ses pratiques pédagogiques.



D. R.

Bérengère, professeur spécialisé depuis deux ans

La voix vive et gaie, Bérengère Dumeyniou, 30 ans, communique une vraie joie de son métier. Enseignante spécialisée depuis deux ans au collège Saint-Joseph d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), auprès d'enfants porteurs d'un handicap mental, autistes aussi, de 12 à 16 ans, elle voulait à l'origine s'occuper d'enfants en difficulté scolaire. Tel était son choix lorsqu'elle a passé le concours de professeur des écoles, après une maîtrise de génétique. Et puis à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), elle occupe un premier poste en CE2, avec un contact avec des enfants de la DDASS*, en difficulté comportementale et sociale ou déficients intellectuels. C'est là qu'une enseignante spécialisée lui explique ce qu'est son métier. De fait, se souvient Bérengère, « en centre de formation pédagogique [CFP], on manquait d'information sur ces filières et missions ». Ce sera donc pour elle le CAPA-SH, à l'époque sur deux ans, et Saint-Joseph, un petit collège qui comprend huit classes « ordinaires » et une UPI. « Là, on continue les apprentissages fondamentaux du primaire tout en apportant aux enfants l'univers d'un collège, un véritable espace de socialisation. » Une classe de 11 élèves – « c'est-à-dire aussi de 11 niveaux » – mais qui n'est pas coupée du « reste » du collège pour autant, bien au contraire : « Chacun intègre dans la semaine, en fonction de sa possibilité de socialisation, les autres classes de 6^e, 5^e et 4^e, en musique, dessin, technologie, sciences de la vie et de la Terre, histoire et, s'il peut, éducation physique. » Difficile, son métier ? « Bien sûr, il faut toujours être attentif, ils sont un peu imprévisibles. Mais il s'agit plus d'attention que de tension. Et puis, beaucoup de travail hors temps scolaire, avec les familles, les services de soins, etc. » Parfois aussi en soirée. Quant à envisager déjà un jour d'arrêter... « Pour l'instant, je m'y sens vraiment bien. Un peu seule parfois... Il faudrait créer un réseau d'enseignants sur le diocèse. Mais cela va sûrement se faire. »

JLBB

* Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Au rendez-vous de la vérité des comptes

Si l'ardeur éducative des établissements d'enseignement catholique porte ses fruits, le laisser-aller de gestion – encore trop souvent constaté – peut vite mettre à mal leurs efforts. Et ce n'est pas par hasard que les « Journées comptables et financières » de la Fnogec¹ font le plein...



JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Les comptes de la première « Journée comptable et financière » de la Fnogec¹, organisée à Paris le 24 juin 2005, étaient vite faits : elle a « joué à guichets fermés », se félicitait, ravi, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique. La Fnogec a même refusé tant de monde qu'une deuxième Journée est déjà programmée, le 30 septembre prochain.

Les enjeux, exposés par Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec, sont de fait vitaux pour l'enseignement catholique, confronté à la fois « à une stagnation de ses effectifs (malgré une forte hausse d'élèves-candi-

dots) limités par le nombre d'enseignants occupés, à des normes de sécurité plus prégnantes et à des exigences pédagogiques croissantes ». Plus question donc de se confier à la seule Providence pour la gestion des établissements – certains se retrouvant même à la rue pour avoir, telle la cigale, trop misé sur le commode commodat sans se soucier d'épargner pour leurs bâtiments².

« Nous ne pouvons plus conduire un Ogec avec une lampe de poche. »

De nécessaires efforts de gestion ont conduit la Fnogec « à tout reprendre à zéro, en établissant des recommandations pour un

plan comptable légal et adapté ». Huit experts³, membres de la commission comptable de la Fnogec, sont venus les présenter. Ces fins bretteurs juridiques ont également signalé au passage toutes les chausse-trappes d'égarement budgétaire à éviter.

Bien sûr, ce sont plutôt les « bons élèves » de la gestion d'établissement – plus de 200 responsables Ogec⁴, chefs d'établissement, économistes, experts-comptables... – qui étaient venus de toute la France, au rendez-vous de la vérité des comptes. Ils se sont plongés avec ravissement dans d'obscurs – pour le non-initié – modèles comptables et autres règles sur les immobilisations corporelles⁵.

Alerte imagée et forte

Mais les 6 000 et quelques établissements de l'enseignement catholique devront, toutefois, bien tous finir par s'y initier, tant il est vrai, devait relever Paul Malartre, qu'en matière comptable, mieux vaut ne pas trop compter sur les miracles. Une façon de dire qu'un plan comptable est universel, et qu'il « n'y a pas de gestion chrétienne, même s'il doit, en revanche, y avoir des priorités de gestion qui traduisent notre projet éducatif, au travers de quelques questions : quel budget pour l'accueil ? pour la pastorale ? pour l'accompagnement des élèves en difficulté ? pour la politique sociale de gestion des personnels de l'établissement... ? ».

Encore faut-il, pour faire ces arbitrages, qu'il y ait quelques sous en caisse à leur consacrer ! Et s'imprégner de l'alerte imagée et forte de Roland Janny : « Nous ne pouvons plus conduire un Ogec avec une lampe de poche. Il nous faut des phares qui projettent loin – avec des budgets prévisionnels à quatre ou cinq ans – sinon... on risque le mur ! »

Première urgence – puisqu'une « école sans murs⁶ » est certes une belle formule éducative mais sûrement pas une exhortation à enseigner sous la tente : bien séparer les comptes de la « gestion scolaire » et de la « gestion propre », c'est-à-dire du non-scolaire et surtout du patrimonial. Et là, accepter déjà que si un déficit « scolaire » doit être pour le moins alarmant, un déficit des comptes de l'immobilier peut simplement signifier une phase d'investissement en cours d'amortissement, donc « rentable » à terme en possibilité d'accueil d'élèves. On ne relèvera jamais assez combien d'établissements sont timorés dans leurs investisse-

ments, hors-la-loi même par rapport aux normes de sécurité, et aveugles face aux conséquences que peut avoir, pour leur survie, leur médiocre attention portée à la qualité d'accueil des élèves.

Pour éviter un réveil douloureux, deux règles impératives :

– Toujours intégrer dans ses comptes – lorsqu'on ne verse pas de loyer (le gros entretien relevant du propriétaire) – un « équivalent loyer », calculé en fonction du coût de reconstruction des bâtiments nécessaires à la vie scolaire de l'établissement, sur la base par exemple d'un taux annuel de 3 %, recommande la commission comptable de la Fnogec. « *Le pire – mais hélas le plus fréquent – étant d'ignorer tout simplement cette notion d'équivalent loyer* », se désolait Gilles Bosher.

– Toujours « *augmenter, chaque année, la contribution des familles, même d'un faible pourcentage, afin de ne pas se retrouver un jour brutalement acculé à la décision couperet* » d'une hausse brutale, recommandait Bernard Azzi.

Quant au « prévisionnel », il est absolument indispensable au contrôle que se doit d'exercer le conseil d'administration de l'Ogec, et il sera, de toutes façons, réclamé par les banques lorsque l'établissement devra – ce qui est de plus en plus fréquent – recourir à l'emprunt. Un « prévisionnel » qui peut, sans risque de grosse erreur – le « privé » ayant ces temps le vent en poupe –, être établi à 2-3 ans, estimait Bernard Azzi.

Mais il peut être tout aussi important de faire apparaître dans les documents de « budget de fonctionnement », un rappel des budgets réalisés à N - 1 et N - 2 : cela, afin de mieux détecter les petites hausses régulières de certains postes... qui finis-

sent, par accumulation, en coûteux dérapages.

Et puis, enseignement catholique ou pas, foin d'« angélisme ». Le « contrôle interne⁷ » doit s'appliquer avec toute sa rigueur... comptable, afin, notamment, de minimiser les risques de détournement de fonds. « *Je travaille comme expert-comptable dans l'enseignement catholique depuis dix-sept ans, et j'y ai déjà été confronté quatre fois. Et, soyons humble, il y a tous ceux que je n'ai pas vus* », témoignait Yves Delarra. Ce qu'il a bien vu, en revanche, et pas qu'une fois, ce sont les chéquiers soigneusement rangés au coffre... mais présignés ! À proscrire aussi, le mélange des fonctions, lorsque par exemple c'est le comptable qui a la signature. Attention enfin, a-t-il poursuivi, au contrôle des associations périphériques qui prolifèrent si volontiers, pour la fête de l'école, les voyages, les garderies... : leurs relations avec l'établissement doivent absolument être validées, et contrôlées, par le conseil d'administration de l'Ogec.

À fleurets mouchetés

Toutes ces règles, toutes ces alertes, peuvent paraître lourdes. Mais elles sont le prix de la transparence des comptes et de la bonne gestion des deniers publics et des « contributions » des familles. Sans compter l'exemple que se doivent de donner des établissements qui s'affichent « d'enseignement catholique ».

Une illustration enfin, pour signifier combien une bonne connaissance des règles comptables peut contribuer à d'appréciables économies. C'est l'histoire d'un débat à fleurets mouchetés entre les experts de la Fnogec et la Compagnie nationale

des commissaires aux comptes, portant sur ce qui relève ou pas du poste « subventions » (ressources facultatives, données par des collectivités publiques pour des cantines, des classes vertes, etc.). Selon que l'on y intègre ou non, au regard des interprétations divergentes de commissaires aux comptes, les « forfaits d'externat » (participations pourtant clairement obligatoires et ne relevant donc nullement de subventions aléatoires), ce poste peut très vite « gonfler » jusqu'à dépasser le seuil des 153 000 euros, au-delà duquel le recours à un commissaire aux comptes est obligatoire. Et on comprend bien tout l'intérêt pour cette profession de sa généreuse attention à éclairer l'enseignement catholique de ses propres interprétations...

Comment mieux illustrer l'envoi de Roland Janny, exhortant à toujours plus de transparence de gestion, et appelant à la mobilisation de responsables Ogec alliant en leur mission « *générosité et compétence* » ? Comment mieux comprendre aussi l'ardente obligation de cet engagement national des assises, rappelé par Paul Malartre, « *de ne pas exclure de la communauté éducative les gestionnaires* ». ■

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
2. Cf. ECA 293 (avril 2005), pp. 40-41.
3. Roland Janny (président de la commission comptable de la Fnogec), Claude Bauquis, Gilbert Guihaire, Gilles Bosher, Christian Lizan, Roger Tressols, Bernard Azzi, Yves Delarra.
4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
5. La Fnogec a aussi conçu un « Guide comptable et financier », afin que chaque établissement puisse s'assurer de la bonne conformité de ses documents comptables. Sur commande à la Fnogec, 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Prix unitaire, frais d'envoi inclus : 40 €. 6. Engagement des assises de 2001.
7. Cf. ECA 282 (mars 2004), pp. 42-43. Et aussi : le guide « Le contrôle interne », publié par la Fnogec (prix unitaire : 6 €).

SUR LE VIF

**ANDRÉ BOULAIRE,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UDOGEC*
DU MORBIHAN**

« Si on veut tenir, il nous faut vraiment être très rigoureux en gestion. Et ne plus naviguer à vue mais avoir une gestion qui se préoccupe du moyen-long terme. Il y a 10-15 ans, on ne parlait pas trop de ces exigences. Mais aujourd'hui, il nous faut coller au plus près avec une législation qui évolue et se complexifie. On doit vraiment travailler tous en professionnels. La Fnogec

fait des efforts importants pour former les permanents comme les élus. Et puis, fort heureusement, si la gestion est plus complexe, l'outil informatique permet désormais une gestion analytique beaucoup plus fine. »

**GÉRARD PENNES,
VICE-PRÉSIDENT DE L'UDOGEC DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET EXPERT-COMPTABLE**
« Une telle journée de formation nous permet d'avoir un langage de gestion commun et de bénéficier ensuite de comparatifs entre établissements de mêmes caractéristiques, afin d'en retirer les fruits. Il reste qu'il est difficile d'appliquer

toutes les recommandations de tenue comptable dans un Ogec à deux ou quelques classes seulement, comme il en est beaucoup dans mon département. Pour ces derniers, le « langage » comptable ne peut être le même que dans de plus grands établissements : équivalent loyer, gestion propre, etc. – il faut expliquer cela autrement. Il faudrait donc peut-être mieux sérier les publics dans ces journées. Nous allons d'ailleurs organiser, au niveau départemental, des journées adaptées aux petits établissements. » ■

* Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Côté cour, côté jardin

Promenades dans les rues de Paris, escapades à Giverny et vers les châteaux de la Loire, expériences en laboratoire, arts plastiques, informatique et poésie... De janvier à juin 2005, deux classes de l'institut Saint-Pierre-Fourier¹ (Paris XII^e), un CM2 et une sixième, se sont rencontrées chaque jeudi autour de travaux pluridisciplinaires sur le thème de la botanique. Les élèves dévoilent les grandes lignes de ce projet collectif et livrent quelques-uns des souvenirs qui les ont marqués.

« En lisant les calligrammes des autres, on a appris des choses sur des fleurs que l'on ne connaissait pas. »



Photos : S. Bizouard



« Ça nous a aussi préparés à la sixième parce qu'on avait plusieurs professeurs. »

Chloé : On a disséqué une graine et une fleur.

Marcus : On a commencé par mettre de la terre, des graines, et on a fait une expérience pour voir si quand on les mettait sans soleil, ça donnait quand même une plante. On a fait notre expérience à nous. D'autres l'ont faite sans mettre d'eau, et d'autres sans coton. On en a tiré une conclusion : on n'a pas besoin de soleil pour planter une graine, mais il faut absolument de l'eau et du coton. Et dans le congélateur, ça ne poussait pas du tout.

Azwin : Tous les jours, on mesurait des lentilles pour voir les centimètres, et après, en cours d'informatique, on a rentré les mesures sur Excel, et on a fait un tableau de proportionnalité.

Jean-Christophe : On a fait un graphique avec une courbe pour voir comment elles évoluaient chaque jour.

Serge : Ce n'était pas un tableau de proportionnalité parce que ça ne poussait pas tous les jours.

Hélène : On a aussi fait des calligrammes et des contes sur les fleurs.

Cécilia : Il y avait un groupe « contes » et un groupe « calligrammes ».

Alexis : J'étais dans le groupe « calligrammes ». Il y avait une bonne ambiance, on travaillait en s'amusant. Je voulais remercier tous les profs et tous ceux qui se sont occupés de nous. J'ai trouvé que c'était très bien ce projet, et j'en garderai un bon souvenir.

Jean-Paul : On a fait des contes et des poèmes pour s'instruire sur les fleurs et aussi pour se distraire.

Cécilia : Les calligrammes et les contes, c'était bien parce qu'on s'amusait, et qu'en même temps, on faisait du français.

Marcus : Chaque calligramme était un poème qui parlait d'une fleur. En lisant les calligrammes des autres, on a appris des choses sur des fleurs que l'on ne connaissait pas.

Alexis : C'était plus du plaisir qu'autre chose, c'était sympa. Moi j'ai bien aimé la visite de Giverny, il y avait de très belles fleurs.

Timothée : Giverny, c'est un jardin à l'anglaise, avec des dégradés de tons différents.

Pierre-Alexandre : À Giverny, on a pris des photos qu'on a mises ensuite dans un questionnaire.

Bryan : En SVT², on a été dans une salle et on a utilisé un scalpel et un microscope pour disséquer les fleurs.

Jean : On a appris que quand on regardait dans une graine, on pouvait voir la fleur en miniature.

Célia : On a vu ce qu'il y avait dans une fleur : le pistil, les pétales.

Alexis : Quand on a disséqué les fleurs, on a pris notre cahier de SVT et on a fait un dessin d'une fleur en coupe : pétales, pistil, ovule...

Marie : Quand on est allés à Giverny, on a pris des photos de fleurs. Moi, à la maison, j'ai fait des cartes avec.

Azwin : Après être allés à Giverny, on a peint les allées du jardin à la façon de Monet, avec des petits points ; on a mélangé du jaune, du rouge et du rose pour faire des fleurs orange, et la maîtresse a peint le fond.

Manon : Dans le dossier pour Giverny, on

« Quand on ne trouvait pas une réponse, on pouvait toujours demander à l'autre binôme. »



devait faire l'identité d'une fleur, en mettant sa photo...

Jean : ... son nom savant, comment elle était...

Serge : Par exemple, pour l'iris : « famille des iridacées », son nom latin, ses différentes couleurs...

Marianne : On a résumé tout ce que l'on a fait dans le dossier de fin d'année. Pour la couverture du dossier, on est allés au musée [des Arts décoratifs], et on a réalisé chacun une affiche en miniature.

Hélène : On est aussi allés se promener dans les rues, photographier des maisons art nouveau.

Serge : Elles ont surtout des formes arrondies.

Marie : Il n'y a jamais de lignes droites, c'est toujours en courbe.

Bryan : Souvent, les ferrures des barreaux représentent des insectes ou des fleurs.

Alexis : On a travaillé en binôme toutes les semaines : un CM2 mélangé avec un sixième. Au début, il n'y avait pas trop de courant entre mon binôme et moi, et puis, on a appris à se connaître, et maintenant, ça va.

Jean-Christophe : On a vu que les CM2 n'étaient pas si différents que nous pour le travail. Nous, on venait compléter ce qu'ils faisaient.

Tex : Et même parfois, les CM2 apprennent des choses aux sixièmes.

Bryan : Le travail avec les sixièmes, ça nous a un peu préparés à l'entrée au collège. Ça nous a permis de savoir ce qui nous attendait : c'est presque comme le CM2, mais on aura beaucoup plus de travail.

Marianne : Ça nous a aussi préparés à la

sixième parce qu'on avait plusieurs professeurs.

Cécilia : Entre sixièmes, on est aussi partis en Auvergne, où on en a profité pour observer les fleurs.

Alexis : On est partis en randonnée du côté de Cler-

aise. On a aussi vu plein de châteaux de la Loire.

Diana : À Villandry, on a vu des jardins d'eau, des labyrinthes, des vergers et des potagers.

Lea : Les jardins de Villandry sont à la française : tout y est symétrique.

Cécilia : La première fois que l'on a eu cours avec les sixièmes, il n'y avait pas assez de place pour tout le monde.

Diana : Le premier cours était un peu bruyant parce qu'on était tous rassemblés dans une classe...

Marianne : Alors, on a commencé à travailler en demi-groupes : une moitié allait en cours de SVT, pendant que l'autre moitié allait en anglais. Ça nous a appris le travail à deux.

Marie : Ce qui était bien, c'est que, quand on ne trouvait pas une réponse, on pouvait demander à l'autre binôme de nous aider.

Alexis : Moi, j'ai aimé être en binôme parce qu'on travaillait avec des gens qu'on ne connaissait pas. C'était in-

teressant parce que, l'année prochaine, ce seront les CM2 qui seront en sixième. On a appris qu'on pouvait travailler ensemble, en collectivité et en solidarité.

Samantha : Un CM2 a dit qu'ils avaient plus de profs pendant le projet, mais moi je trouve que du coup, les sixièmes, ça ne les a pas trop changés.

Chloé : J'avais l'impression d'être plus grande.

Serge : S'il y avait eu des notes, il aurait fallu tout regarder, on aurait été

stressés.

Céline : On n'était pas tendus : on ne se disait pas « on peut toujours faire mieux », mais « on fait ce qu'on peut ».

Diana : Moi, je me sentais plus à l'aise.

Alexis : Même si on n'était pas notés, ça n'a pas changé mon attitude au niveau du travail : j'ai toujours bien travaillé, je trouve. Mais on aurait peut-être moins rigolé pendant les calligrammes si on avait été notés...

Propos recueillis par Sophie Bizouard

1. 13 rue de Prague, 75012 Paris.
2. Sciences de la vie et de la Terre.



« J'avais l'impression d'être plus grande. »



« On ne se disait pas "on peut toujours faire mieux", mais "on fait ce qu'on peut". »

compagnait. Il nous a montré les espèces de fleurs qui étaient protégées, il nous a expliqué comment reconnaître les violettes des pensées : à la forme et à la disposition de leurs pétales.

Marcus : En Auvergne, il y avait plein d'animaux, on a vu des vaches blanches et des vaches de Salers, il y en avait même une noire dans le troupeau.

Timothée : On est aussi allés voir les jardins de Villandry : ce sont des jardins à la fran-

mont-Ferrand. Un guide nous ac-

Il est intéressant de rechercher les liens entre les mentalités des peuples et leur manière de faire l'école. Cela explique beaucoup nos différences en Europe.

Pour comprendre la complexité de l'Europe, faire le tour de ses écoles est très instructif. Pourquoi n'enseigne-t-on pas de la même manière ?

Pourquoi les responsables de ces écoles répondent-ils différemment à la question « À quoi sert l'école ? »

On peut considérer que les pays du continent européen appartiennent à cinq grandes zones culturelles qui se sont progressivement déterminées et délimitées au cours de l'histoire. Commençons ce tour d'Europe par le Nord.

La zone scandinave : l'école du vivre ensemble

ISLANDE

NORVÈGE

FINLANDE

SUÈDE

DANEMARK

À la découverte d'un concept original d'« école unique » où les élèves vivent toute leur scolarité obligatoire dans une même classe.

PÈRE GILBERT CAFFIN

La zone scandinave regroupe le Danemark, la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Islande. Géographiquement, d'un point de vue climatique, presque physiquement, on entre dans un espace où jouent étrangement le jour et la nuit.

Dans les pays du Nord, le grand hiver – huit, neuf mois – replie chacun dans son petit groupe de vie. « Quand le soleil nous abandonne, on entre en dedans », dit-on. L'essentiel apparaît alors de savoir vivre ensemble. Justement, ici, la réponse de beaucoup à la question « À quoi sert l'école ? » est bien « Apprendre à vivre ensemble ».

Pour cela, ces peuples ont inventé l'« école unique ». Pendant la durée de l'école obligatoire, un professeur suit un même groupe d'élèves d'année en année, sans redoublement, et embarque avec lui à l'image de

l'équipage du drakkar des Vikings pour cette longue traversée de la scolarité, prolongée petit à petit jusqu'à dix ans comme partout ailleurs en Europe, mais vécue autrement.

« C'est peut-être sur le plan politico-moral que les peuples vikings ont lancé leur propre semence de liberté, surtout ils ont mis en pratique le principe d'égalité. Ils n'ont pour chef que celui qu'ils choisissent... Ils ont ainsi apporté une remarquable contribution à notre commune histoire », écrit Jean-Baptiste Duroselle¹.

Viking a pour racine *vik* – lieu où l'on se retire, où la terre cède la place à l'eau.

Un monde à part

Pour comprendre l'originalité de l'école scandinave, il faut prendre le temps de découvrir les conditions de vie et la sensibilité, l'âme de ces peuples.

De la mer Baltique au pôle Nord, l'hiver iso-

lait les petites communautés villageoises pendant des mois, il fallait pouvoir compter sur ses voisins et on ne choisit pas ses voisins. Il fallait pouvoir s'appuyer sur toutes les ressources locales pour survivre. Chacun à sa manière pouvait devenir un jour un sauveur ou du moins un secours indispensable ; pas d'échappatoire pendant le grand hiver, pas d'isolement dans le drakkar pour les quelques dizaines d'hommes affrontant ensemble les tempêtes et le rationnement du bord.

Jusqu'à la huitième année, les professeurs ne mettront pas de notes...

L'éclosion soudaine du printemps et de la vie, les bourgeons qui éclatent encore dans les dernières glaces, est si brusque que certains ne supportent pas ce regain formidable de vie, cette montée de sève, ils en meurent. Un vieil homme d'Helsinki concluait songeur : « Est-ce pour cela que beaucoup de nos jeunes se suicident ces jours-là ? » Tous égaux devant la rudesse du climat et tous égaux dans le besoin des autres, il faut bien apprendre très tôt à vivre ensemble, à découvrir chez chacun des proches une réserve de survie pour tous. Mais pour cela, que de concessions, il faut en urgence trouver le « consensus », mot magique dans cette « mentalité ».

Pour compléter cette première approche de ces peuples, il faut remarquer aussi un

certain mysticisme chez beaucoup de leurs écrivains ; l'influence d'un Swedenborg² en est un exemple. La lecture de la Bible dans la tradition luthérienne s'est accentuée dans ce retrait intime des longues journées d'hiver à la chandelle. Pour permettre à chaque enfant de s'y plonger lui-même, il était nécessaire d'apprendre à lire à tous, garçons et filles. Les Norvégiens furent le peuple le plus anciennement entièrement scolarisé pour cela. Les sources du vivre ensemble s'enracinent dans cette piété de l'écoute de la parole de Dieu qui rassemble et isole tout à la fois.

Il ne faut pas s'étonner que l'on trouve à l'origine de l'école scandinave, un pasteur : Nicolaj Frederik Severin Grundtvig. Il naquit à Udby, en Seeland, le 8 septembre 1783, et mourut à Copenhague le 8 septembre 1872, après une vie bien remplie où il se distingua comme poète, pasteur, théologien, philologue, spécialiste des antiquités nordiques, historien, homme politique et auteur d'ouvrages pédagogiques... Il est difficile de définir l'importance de Grundtvig pour le Danemark. Son œuvre fut le point de départ d'une réaction en chaîne qui non seulement concerne le mouvement populaire et religieux qui porte son nom (le grundtvigianisme), mais se manifesta aussi par la restructuration de l'agriculture à la fin du XIX^e siècle et dans le mouvement du commerce coopératif.

Comment font-ils l'école ?

Dès 1838, Grundtvig initia une « école pour la vie » contre l'« école noire » comme il la stigmatise. Elle va devenir aussi la *Højskole*, haute école populaire ouverte en 1844 qui aura une grande influence sur tous les pays nordiques. Celle-ci s'adresse aux jeunes adultes des milieux défavorisés, hors des schémas universitaires, sans examen, privilégiant l'oral comme action spirituelle et aidant à l'émancipation de la femme. Il proclame que l'esprit rend libre et que la foi chrétienne ne peut s'épanouir que dans la liberté. Il sera considéré comme le père de l'idée d'« école unique »³.

Dans cet héritage, on rencontre l'expérience singulière du socialisme à la suédoise mais aussi la création des prix Nobel et des monarchies bourgeoises, s'accordant bien avec les sociétés les plus égalitaires qui soient et les moins aristocratiques d'Europe. L'originalité de ces peuples est de faire en sorte qu'un enseignant pilote un groupe

d'élèves reçu au départ, d'année en année et sans redoublement ; ce qui faisait dire à un professeur qui prenait sa retraite : « *J'ai connu seulement trois classes pendant ma carrière.* » En cours de route, d'autres enseignants spécialisés rejoindront le « drakkar » mais le pilote reste à bord.

École de civisme

Jusqu'à la huitième année, les professeurs ne mettent pas de notes pour empêcher les membres du groupe de se mépriser ou de se concurrencer, mais de simples appréciations pour leur apprendre à coopérer, à s'entraider, à avancer ensemble : école de civisme en même temps qu'apprentissage de compétences. Les deux dernières années seront davantage consacrées pour préparer l'orientation à venir.

Il s'agit bien de faire comprendre que chaque jeune a sa place dans la classe et ainsi, à l'avenir, dans la société. La classe, maintenue la plus stable possible, devient une microsociété pour apprendre à vivre ensemble. Chacun y découvre la richesse de ses aptitudes aussi variées soient-elles, fussent-elles peu intellectuelles.

École de consensus

Un exemple significatif : une stagiaire danoise, dans une école de Lyon, s'étonne que le professeur qu'elle assiste demande aux élèves en fin de classe de prendre le cahier de textes afin de noter la leçon pour la prochaine fois. Les collègues, surpris de son étonnement, lui avouent que tous en France font ainsi. Alors, elle raconte que dans les écoles danoises, il est recommandé de faire réfléchir la classe en fin de cours sur ce qu'il faudrait travailler pour en savoir plus : re-

cherche du consensus. Après quoi, sur le cahier de textes, on inscrit le sujet choisi. À chacun de le préparer. Cela a donné lieu à une réflexion non seulement sur l'usage des programmes mais aussi sur le fonctionnement de la mémoire. À l'objection des Français : « *Mais on n'aura jamais le temps de finir le programme !* », la réponse est toute simple : « *On est ensemble pendant dix ans, ce qu'on n'aura pas vu cette année, l'an prochain y pourvoira.* » Quant à apprendre la leçon : « *On retient mieux si on prépare le sujet.* »

Ces pays les plus égalitaires d'Europe respectent tellement la recherche du consensus qu'ils ne pouvaient imaginer une école sans une étroite collaboration avec les familles et l'environnement. Inscrite dans le quartier ou la région, et dans le bassin d'emploi, l'école s'appuie sur bien des partenaires locaux. ■

1. Jean-Baptiste Duroselle, *L'Europe - histoire de ses peuples*, Librairie académique Perrin, 1990, p. 120.

2. Homme de sciences, philosophe et théosophe suédois.

3. *N.F.S. Grundtvig : tradition et renouveau*, traduit du danois en 1983, édité par Det Danske Selskab (Institut danois d'information et d'échanges culturels à Copenhague).

en résumé

► Ce système scolaire se caractérise selon les points suivants (que nous reprendrons pour chaque étape de notre tour d'Europe de l'école).

- **Les traditions culturelles de la zone** : le monde scandinave et nordique.
- **Les accents prioritaires** : le vivre ensemble et l'égalité sociale.
- **Les conséquences systémiques** : l'école unique, la continuité, l'évaluation collective.
- **Les qualités à développer** : l'esprit d'équipe, savoir compter sur l'autre.
- **Les perspectives envisagées** : la société, le groupe local.



© M. Methgen

Père Gilbert Caffin

DIFFÉRENCES ET POINTS COMMUNS

► Si de plus en plus d'étudiants suivent une partie de leur parcours de formation dans l'un ou l'autre des pays de l'Union européenne, de nombreux établissements scolaires de ces pays développent des initiatives qui permettent aux jeunes de mieux se comprendre et de tisser des liens durables. Aussi, il nous est apparu nécessaire d'ouvrir cette nouvelle rubrique pour examiner les différences et les points communs des systèmes éducatifs, mieux cerner les attentes des jeunes et celles de leurs enseignants, envisager des actions au plan européen. Le père Gilbert Caffin, qui durant de longues années fut le représentant permanent de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) au Conseil de l'Europe, a bien voulu nous accompagner dans cette démarche et nous tenons à l'en remercier.

GDR

Laïcité et revendications religieuses

Sorti en avril 2005, le rapport Obin n'a pas fini de déranger. On y apprend que dans certains établissements, on n'ose plus aborder des parties du programme. Issus de quartiers contrôlés par des intégristes musulmans, des élèves veulent y imposer de nouvelles règles. État des lieux avec Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR SYLVIE HORGUELIN**

Pourquoi un rapport sur « les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » ?



Jean-Pierre Obin : Au printemps 2003, bien avant le rapport Stasi et la crispation sur la question du voile, des témoignages d'enseignants, de personnels d'éducation et de direction nous avaient alertés. Dans les quartiers où s'opère une ségrégation des populations sur la base de leur origine, la vie des établissements, nous disait-on, était perturbée par des revendications d'élèves, essentiellement de religion musulmane. Nous avons voulu vérifier ce phénomène dont les raisons sont connues : l'arrivée récente de populations musulmanes, l'exclusion sociale dont une large part est victime, la recherche identitaire des jeunes générations, la vigueur prosélyte de certains courants religieux et le poids des événements internationaux.

Comment avez-vous procédé ?

J.-P. O. : Nous sommes allés observer un petit nombre de collèges et de lycées² qui recrutaient une partie significative de leurs

élèves dans des « quartiers-ghettos ». Notre étude ne peut donc prêter à une généralisation. Toutefois, nous savons que certains phénomènes sociaux, comme la violence en milieu scolaire, éclosent sur des terrains de prédilection, avant de s'étendre à l'ensemble du système. Il faut donc rester vigilant.

Qu'avez-vous constaté ?

J.-P. O. : Dans certains endroits, qui ne se cantonnent pas aux banlieues des grandes villes, se sont édifiées des contre-sociétés. Il ne s'agit pas du repli identitaire des plus anciens, mais d'une identité de substitution qui se diffuse chez les jeunes de la deuxième ou troisième génération. Des organisations, le plus souvent structurées sur le plan international, prospèrent sur ce terrain. Le projet de ces groupes est de rassembler ces populations sur le plan politique en les dissociant de la nation française et en les agrégeant à une vaste « nation musulmane ». Ce projet est déjà bien diffusé auprès de collégiens et lycéens qui ont pris comme héros les partisans de la guerre à outrance contre le monde occidental.

Quelles formes prennent ces manifestations ?

J.-P. O. : Elles revêtent parfois des formes licites comme la participation au jeûne rituel ou le refus d'aliments non consacrés, ou encore le marquage vestimentaire des parents. D'autres fois, ces formes sont illicites comme l'absentéisme sélectif ou la contestation d'activités et de contenus d'enseignement. Nous avons noté par ailleurs que ces manifestations sont l'objet d'un déni généralisé de beaucoup de personnels et de responsables qui ont peur d'être taxés d'islamophobie.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'entorses à la laïcité ?

J.-P. O. : C'est le sort réservé aux filles qui me choque le plus. Il est fréquent que les « jeunes frères » soient chargés au collège de leur surveillance morale et vestimentaire. Les plus âgés les punissent à l'extérieur de l'établissement, mais même parfois dans le collège. Gifles, coups de ceinture et tabasages nous ont été signalés. Les activités sportives des filles sont « surveillées », voire prohibées, tout comme les sorties scolaires si elles comportent une nuitée. Certains comportements révèlent des conceptions obsessionnelles de la pureté, comme le refus de se baigner dans « l'eau des filles » ou des « non-musulmans ». Confrontés à ces difficultés, des professeurs, individuellement ou collectivement, transigent ou « négocient », acceptant grands ou menus accommodements avec les règlements. D'autres les refusent et réussissent à maintenir l'intégralité et la mixité des activités physiques et sportives. Les professeurs de lettres sont, eux

« C'est le sort réservé aux filles qui me choque le plus. »

aussi, désarmés quand des élèves refusent d'étudier certaines œuvres jugées licencieuses (comme *Cyrano de Bergerac*) ou favorables à la liberté de la femme (comme *Madame Bovary*). Et l'on constate le même désarroi en histoire, quand des élèves ne veulent pas entendre parler des croisades ou de la Shoah. Dans notre rapport, nous dénonçons aussi le fait qu'en France, les enfants juifs ne peuvent plus, de nos jours, être scolarisés dans n'importe quel établissement. C'est un vrai scandale.

Que faire ?

J.-P. O. : Sur un sujet aussi grave, puisqu'il concerne la cohésion nationale et la concorde civile, il est deux qualités que l'on devrait rechercher davantage chez les responsables : ce sont la lucidité et le courage. C'est là où l'on a transigé que l'on a reculé. C'est là où l'on a passé des compromis que l'on a observé les entorses les plus graves à la laïcité. ■

1. Rapport disponible sur internet : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/rapport_obin.pdf

2. De janvier à mai 2004, Jean-Pierre Obin et son équipe ont visité 61 collèges, lycées et lycées professionnels publics, « jugés susceptibles, davantage que d'autres, d'être affectés par des manifestations de la religion » et répartis dans une vingtaine de départements.

« Toutes les religions sont pour la paix entre les hommes »

Dans l'enseignement catholique, on aborde autrement le problème des revendications religieuses à l'école. Le point de vue du père Daniel Fournel, éducateur et aumônier depuis 30 ans à la Fondation d'Auteuil¹.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR SYLVIE HORGUELIN**

Le rapport Obin [Cf. *article ci-contre*] ne m'a pas choqué car j'y ai trouvé une analyse approfondie de ce qui se passe dans les banlieues. Quand je dirigeais la maison des Orphelins apprentis d'Auteuil (OAA) de Thiais [Val-de-Marne], j'ai été confronté à ces problèmes. Il y a dix ans déjà, on sentait la montée d'un intégrisme religieux. Lors de la première guerre en Irak, j'ai entendu des jeunes déclarer : « Vive Saddam Hussein, on les aura ! », puis quelques années plus tard, au moment des attentats du 11 septembre 2001 : « Ben Laden a raison ! » Je leur ai dit à chaque fois : « Croyez-vous que la religion musulmane invite à une telle violence ? La guerre sainte, ce n'est pas d'aller tuer les autres. C'est d'abord pour soi, pour se convertir. » Certains le comprenaient. Il fallait les aider à analyser les événements et à sortir d'une réaction trop affective. Pour eux, les attentats, c'était la revanche des pauvres sur les riches.

Le Ramadan

Je suis maintenant aumônier à Château-des-Vaux, en Normandie où les OAA accueillent 750 jeunes de 7 à 20 ans. Beaucoup de musulmans veulent suivre le Ramadan, même des collégiens qui n'y sont pas tenus. C'est une façon d'affirmer leur identité. Mais peu jeûnent de bout en bout. Nous, établissements catholiques, nous devons respecter les autres religions. C'est pourquoi nous adaptons l'emploi du temps pour que ces élèves puissent se lever plus tôt et prendre leur petit déjeuner avant le lever du soleil. Comme ils ne mangent pas à midi, je leur propose de réfléchir sur leur religion qu'ils connaissent très mal. Je leur parle des cinq piliers de l'islam. Je leur apprends que le Ramadan ne consiste pas uniquement à se priver de nourriture, qu'il faut aussi

prier. Et je leur propose d'associer leur aumône à celle des chrétiens pendant l'Avent. Ils sont toujours d'accord pour que nous menions une action de solidarité commune.

Viande halal

Quand des élèves disent ne pouvoir manger que de la viande halal, je les invite à lire jusqu'au bout la sourate 16 qui aborde ce point. Il y est dit, au verset 115, que lorsqu'on est contraint en collectivité de manger ce qui est interdit, « Dieu est celui qui pardonne. Il est miséricordieux ».

La chapelle

Depuis quatre ou cinq ans, il arrive, quand nous organisons une manifestation dans la chapelle, que des musulmans déclarent qu'ils n'ont pas le droit d'entrer. Je dois leur expliquer que c'est un lieu comme un autre, et que lorsque nous n'y allons pas pour prier, rien ne s'oppose à ce qu'ils nous accompagnent.

Lieu de culte

Les élèves musulmans peuvent prier dans leur chambre. S'ils réclament un lieu de culte, je leur réponds : « Vous êtes dans un établissement catholique. Vous pouvez pratiquer votre religion, mais vous ne rencontrerez pas d'imam ici. En revanche, nos aumôneries vous sont ouvertes. »

Prière commune

Beaucoup de prières du Coran sont proches des nôtres. La prière envers le plus pauvre, écrite par l'arrière-petit-fils du Prophète, me convient bien par exemple : « Ô Dieu, asile des sans-abri, [...] sauveur de ceux qui se perdent, toi qui as pitié des pauvres, guide des égarés, secours pour les sinistrés [...] ». Aussi, cela ne me gêne pas de prendre une prière chrétienne puis musulmane avec les jeunes. J'explique aux élèves que nous prions le

même Dieu et qu'Abraham est le père des chrétiens, des juifs et des musulmans. On apprend à un enfant musulman qu'il doit réciter le Coran, aimer ses parents, faire du bien à celui qui a fait du mal, aider les pauvres et les orphelins... Mais après, c'est l'interprétation que certains font du Coran qui pose problème. Les prières, je les trouve dans la revue *Prier*². Et pour faire comprendre la religion musulmane aux jeunes, je me sers du hors-série « 50 clefs pour comprendre l'islam », édité par *Pelerin Maga-*



Notre-Dame-du-Thieulin. Dans cet établissement de la Fondation d'Auteuil, on apprend aux élèves musulmans à mieux connaître leur religion.

*zine*³. Je ne cesse de répéter aux jeunes que plus on connaît sa propre religion, plus on respecte celle des autres.

Laïcité

La laïcité, ce n'est pas renvoyer tout ce qui touche à la religion dans la sphère privée, de peur de se confronter à de graves problèmes. Nous devons montrer aux jeunes que toutes les religions sont pour la paix entre les hommes, même si chacune d'elles possède des courants intégristes qui pervertissent ce message de vie. Notre rôle de chrétiens est d'être accueillants avec tous les jeunes et de leur apprendre la tolérance et l'acceptation de l'autre. ■

1. Le père Fournel est actuellement aumônier aux OAA pour la région Centre-Normandie, mais aussi aumônier à Notre-Dame-du-Thieulin, une maison qui accueille des collégiens à Château-des-Vaux (Eure-et-Loir).

2. Cf., par exemple, « Les plus belles prières du monde », lot de 2 hors-série, 10 €, à commander sur www.prier.presse.fr

3. À commander sur www.pelerin.info - Prix : 6 €.

Le prix du soutien scolaire

Dans un rapport¹ établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCEE), le sociologue Dominique Glasman² a étudié les tâches liées à l'activité scolaire que les élèves effectuent en dehors des heures de cours³. À cette occasion, il s'est intéressé au marché du soutien scolaire. Il dresse un constat sévère pour le système éducatif.

VÉRONIQUE GLINEUR

Une enquête réalisée en Rhône-Alpes, dans les années 90, montrait que plus d'un tiers des élèves avait eu recours, à un moment de leur scolarité, aux cours particuliers. Même s'il n'existe pas, à ce jour, d'étude qui permette de quantifier le nombre d'élèves concernés par le phénomène, le soutien scolaire touche sans doute aujourd'hui une population plus importante. En effet, une mesure fiscale instaurée dans les années 90 permet aux parents de bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % au titre des emplois familiaux, encourageant ainsi « des familles qui pouvaient, en raison du coût, hésiter à franchir le pas [...] ». Et s'il fallait une autre preuve du succès de ce marché du soutien scolaire, on la trouverait du côté des entreprises qui offrent ce soutien : elles ont connu, affirme le sociologue, « une expansion spectaculaire au cours des dix dernières années ».

Ce recours aux cours particuliers se nourrit de la compétition scolaire, aujourd'hui donnée essentielle du système scolaire français. « Pour tous les élèves de toutes les catégories sociales, se joue dans le parcours scolaire leur avenir social, celui-ci est de plus en plus dépendant de l'école, le diplôme étant pour tous de plus en plus nécessaire même s'il est de moins en moins suffisant [...] ».

Stratégies scolaires

Conséquence de cette montée de la compétition scolaire, souligne Dominique Glasman, « l'enjeu devient d'accéder aux établissements, aux filières et même aux classes les plus "rentables" en termes de placement scolaire et social ». Pour cela, les parents dévelop-

pent des stratégies scolaires dans lesquelles la fréquentation des cours particuliers figure en bonne place. Et si le recours au soutien scolaire reste le fait d'élèves qui cherchent à combler leurs lacunes ou encore « veulent garantir leur maintien dans une classe ou un établissement auquel ils ont accédé avec peine et dont ils savent qu'ils pourraient être refoulés si [leurs] résultats ne suivent pas », il concerne aussi les bons, voire très bons élèves « qui tiennent à s'assurer, par ce biais, la réussite [à un] concours, l'orientation qu'ils désirent, ou l'entrée dans l'établissement qu'ils visent [...] ». En résumé, « [p]lus l'école fonctionne comme un marché, mettant en concurrence, face à des clients que l'on s'arrache, des établissements impitoyablement classés sur une échelle hiérarchique [...], plus la tendance à user de l'arme des cours particuliers dans cette "course" s'impose ».

Le succès de ce marché parallèle que constituent les cours particuliers tient aussi aux insuffisances de l'école elle-même.

Autre explication à cette expansion du marché du soutien scolaire, « des raisons liées à la place de la scolarité dans les relations au sein de la famille ». Et Dominique Glasman d'expliquer que les cours particuliers, dans leur forme actuelle, permettraient d'externaliser les tensions liées à la scolarité et constitueraient « un indice parlant de l'évolution des rapports éducatifs entre générations ».

Mais le succès de ce marché parallèle que constituent les cours particuliers, tient aussi aux insuffisances de l'école elle-même.



Égalité. Pour Dominique Glasman, l'acquisition des méthodes d'apprentissage. Philippe Meirieu, le sociologue pense que l'école doit être « son propre re-

« [L]es cours particuliers n'existeraient pas si les exigences scolaires, telles qu'elles sont vécues aujourd'hui par les élèves des différentes catégories sociales, ne conduisaient pas ces derniers à y avoir recours. [...] S'ils remportent le succès que l'on a vu [...], c'est vraisemblablement parce qu'ils se présentent et se veulent les compléments (indispensables) de l'école », rappelle Domi-

nique Glasman. Pour le sociologue, les entreprises de soutien scolaire s'érigent en « contre-dépendance » de l'institution scolaire : les cours particuliers, « par leur existence d'abord, par leur mode de fonctionnement d'autre part, par l'insistance enfin qu'ils donnent à tel ou tel aspect, [soulignent] ce que l'école ne fait pas, ou pas assez, ou pas de manière satisfaisante ». Via leur approche des apprentissages, ces entreprises mettent en avant leurs avantages comparatifs : « choix de l'enseignant », « garantie de résultats » mais surtout « réactivité » et « individualisation ». Ce à quoi vient s'ajouter le fait que les cours particuliers permettent « l'exercice, [...] l'entraînement, [...] la répétition, [...] l'acquisition

plinaires, la réussite scolaire requiert, rappelle Dominique Glasman, la maîtrise de toute une série de savoir-faire « qui tiennent de la compréhension de ce que sont les attentes de l'école dans telle ou telle discipline, et qui tiennent aussi de la familiarisation avec des techniques, que ce soit dans l'organisation d'un texte, l'écriture, l'expression orale, la résolution de problèmes, le découpage et decryptage d'un document, etc. ». Et le sociologue d'interroger : « [Où] et quand l'école enseigne-t-elle ces savoirs et ces techniques qu'elle exige sans le dire, et qui, de fait, sont indispensables pour venir à bout des épreuves qu'elle organise ? Ou et quand peut-on acquérir ce qui n'est pas de l'ordre de connaissances stricto sensu, mais qui permet de mettre celles-ci à profit et en valeur au moment des contrôles, des examens, des concours ? »

Pour Dominique Glasman, il appartient à l'école de se ressaisir de cet apprentissage des techniques et méthodes, aujourd'hui trop souvent pris en charge par le marché du soutien scolaire, et de remédier, par là même, aux dérives qui creusent la fracture scolaire. Pour ce faire, il préconise, « sans rien changer à l'ambition des programmes en termes de formation intellectuelle », d'intégrer cet apprentissage dans le temps scolaire : l'acquisition d'une méthodologie du travail scolaire, l'accompagnement des élèves doivent être pris en charge par les enseignants dans la classe. Par ailleurs, poursuit le sociologue, il convient de prévoir, dans l'école, des lieux et des temps pour acquérir ces méthodes de travail. C'est ainsi que « l'étude surveillée [pourrait être] réactivée », que « la salle de permanence [pourrait être] organisée et pensée comme une salle d'étude avec un personnel disponible pour les élèves [...] ». Propositions relayées par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école dans son avis⁴ : « [L]a maîtrise de savoir-faire, de techniques, de méthodes pour apprendre, mémoriser, faire "vite

et bien" [...] doit être explicitement prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des apprentissages et des progressions scolaires par les enseignants. L'acquisition des méthodes d'apprentissage et l'aide au travail personnel [...] doivent d'abord se construire dans la classe, et il faut ensuite organiser, au sein de l'école et avec des personnels compétents, un temps et un lieu pour l'exercice et l'entraînement. »

Rapports antérieurs

Reste toutefois que ces propositions évoquent les préconisations formulées dans des rapports antérieurs. Ainsi dans celui⁵ qu'il a remis à Claude Allègre, Philippe Meirieu invitait l'école à être « son propre recours ». Pour cela, il recommandait d'inscrire, dans l'emploi du temps de chaque discipline, des « temps de travail dirigé » réservés à des exercices d'entraînement effectués sous le contrôle et avec les conseils des enseignants. Par ailleurs, dénonçant « les différences notables d'encadrement familial et le développement massif du marché privé du "soutien scolaire" », il suggérait « l'organisation, dans toutes les disciplines, d'heures de "permanence d'aide individualisée" ». Faut-il le rappeler, ces préconisations sont restées lettre morte tout comme, quinze ans plus tôt, la proposition de Louis Legrand⁶ d'aménager au collège un système de tutorat. ■

1. « Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école ». Le rapport et l'avis rendu par le Haut Conseil de l'évaluation de l'école sont disponibles sur internet : <http://cisad.adc.education.fr/hcee> - Le rapport de Dominique Glasman est également disponible à l'adresse suivante : www.ladocumentationfrancaise.fr (rubrique « Rapports publics »).

2. Université de Savoie.

3. Cf. encadré.

4. Cf. note 1.

5. « Quels savoirs enseigner au lycée ? », 1998.

6. « Pour un collège démocratique », La Documentation française, 1983.



© S. Harguelin

sage et l'aide au travail personnel doivent se faire dans la classe. Avec cours ».

d'automatismes qui libèrent l'esprit pour la réalisation de tâches complexes [...] », soit autant d'apprentissages qui relèvent d'une méthodologie du travail scolaire et qui « ne sont pas systématiquement, c'est-à-dire à la fois durablement et avec une certaine fréquence, réalisés dans le cadre de l'école [...] ».

Aux côtés de la maîtrise des savoirs disci-

SECTEURS MARCHAND ET GRATUIT

Dans son rapport, Dominique Glasman distingue « le travail explicitement demandé par l'école » et « le travail "en plus" délibérément choisi par les élèves, ou par leurs parents, en lien direct avec les exigences scolaires ». Le premier est étudié dans le chapitre d'ouverture : « Devoirs à la maison ». Le second relève de modalités diverses analysées dans la suite du rapport. Certaines de ces modalités – cours particuliers, *coaching* scolaire, devoirs de vacances, mais aussi jeux éducatifs – relèvent du secteur marchand et doivent être distinguées des dispositifs d'accompagnement scolaire mis en place par les collectivités territoriales et les associations. Ces aides à la scolarité, proposées gratuitement, visent des élèves qui ont besoin à la fois d'un cadre pour faire leurs devoirs et de l'appui d'un adulte dans leur travail. **VG**

École et sexualité

Dans un ouvrage original¹, Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à l'université Paris-V, et Francis Lec, avocat-conseil de la Fédération des autonomes de Solidarité laïque, font le point sur l'évolution de l'école par rapport à ce qui y fut longtemps un tabou : la sexualité. Rencontre avec Claude Lelièvre.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

Étonnant : d'après l'enquête que vous avez menée avec Francis Lec, il semble que le dispositif de 1997 mis en place par Ségolène Royal² pour lutter contre la pédophilie n'ait pas marqué un si grand progrès...

Claude Lelièvre : Certes, la culture de l'étouffement était très préjudiciable aux enfants. Mais on ne peut néanmoins s'affranchir d'une double obligation : écouter sérieusement l'enfant et respecter la présomption d'innocence. La circulaire de Ségolène Royal, en août 1997, l'affirmait avec force mais sans accorder de préséance à l'un ou l'autre droit. Si bien que la présomption d'innocence est de fait mise à mal par le seul fonctionnement de la machine judiciaire. L'adage « Mieux vaut un coupable en liberté qu'un innocent en prison » est progressivement devenu « Mieux vaut un innocent en prison qu'un pédophile en liberté ». Les chiffres montrent que dans trois cas sur quatre, les accusations se sont révélées infondées. Mais le tort causé aux personnes est difficilement réparable, et leur réhabilitation professionnelle, pourtant promise, souvent problématique. Selon les statistiques de Solidarité laïque et de l'Union solidariste universitaire, sur les cinq dernières années du xx^e siècle, 208 dossiers sur 285 clos ont fait l'objet d'un classement sans suite ou d'une relaxe, soit près des trois quarts des dossiers.

Aujourd'hui, écrivez-vous, il devient risqué de s'occuper d'enfants seuls...

C. L. : Oui, c'est ce qui remonte du terrain. En particulier des professeurs d'éducation physique, particulièrement exposés, qui se disent conduits à des pratiques profession-

nelles aseptisées. Le rugby féminin, ou même masculin, qui se développait, disparaît au profit d'exercices qui ne nécessitent pas d'implication physique de l'enseignant. Les femmes – institutrices ou aides maternelles – qui travaillent en école maternelle (le personnel n'y est masculin que pour 5 %) disent éviter tout contact physique ou toute présence seul à seul avec un enfant. Elles peuvent, elles aussi, être accusées d'attouchements sexuels. La pensée du risque encouru perturbe la relation pédagogique.

Pourtant, la circulaire a été saluée en son temps comme une libération, y compris par les syndicats...

C. L. : Elle avait été demandée, en effet, par la FSU³, et plus particulièrement par le SNUipp⁴-FSU qui souhaitait un éclaircissement des responsabilités dans des affaires difficiles à vivre. Mais le dispositif mis en place comporte deux points qui ne sont pas conformes au respect de la présomption d'innocence ni à la tradition juridique des enquêtes. D'abord, le fait de se mettre immédiatement, dès le signalement, entre les mains du procureur. Ensuite, le principe d'organiser des réunions d'information pour rompre l'isolement des familles : elles sont contraires à l'exigence d'isolement de chacun des témoins, destiné à éviter la propagation de rumeurs. Le caractère dramatique et l'issue parfois fatale de ce type d'affaires devraient faire réfléchir les croisés unilatéraux de tous bords. Une affaire, qui s'est produite à Blois, met en évidence les limites de cette procédure de signalement et les atteintes au droit des personnes qu'elle provoque. À la fin de l'année scolaire 2001, le directeur d'une école communale décide d'organiser une randonnée

cyclotouriste avec plusieurs de ses classes. Au cours de la nuit d'hébergement dans les vestiaires d'un gymnase, deux enfants de 11 et 12 ans auraient vu, dans les couloirs, le directeur se « masturber ». Sans employer ce mot, ils en parlent à un troisième camarade, et le lendemain, à une aide éducatrice, qui traduit et en parle à un collègue instituteur, qui recommande d'en

« La pensée du risque encouru perturbe la relation pédagogique. »

parler à la psychologue scolaire, qui en informe l'inspecteur d'académie. Lequel « ouvre immédiatement le parapluie » en faisant un signalement au procureur. Quelle que soit l'authenticité du récit des enfants, l'affaire suit son cours. Le directeur est appréhendé et placé en garde-à-vue ; il clame son innocence mais y reste quinze heures. Heureusement pour lui, l'accusation s'effrite au fil des jours et il peut prouver qu'il a prêté un film du CDDP⁵ pour des cours d'éducation sexuelle : *Le bonheur de la vie*⁶. Cinquante-deux jours après sa mise en garde-à-vue, le 23 novembre 2002, il est informé par le procureur que l'affaire est classée sans suite. Il s'est juré de ne plus emmener ses élèves en randonnée et de ne plus passer les films sur l'éducation sexuelle recommandés par l'Éducation nationale.

Comment légiférer pour protéger les enfants, ce qui était indispensable, si les responsables se contentent d'ouvrir le parapluie ? Dans l'affaire Hanse⁷ qui s'est terminée par le suicide de l'enseignant, le procureur a été im-

médiatement prévenu par le principal qui n'a pas fait d'enquête interne pour vérifier les allégations d'un élève de 13 ans...

C. L. : Auparavant, on ouvrait le parapluie en fermant les yeux, maintenant, on fait le contraire. C'est la rançon du changement. Il y a, en effet, plusieurs façons de se laver les mains... Il faut dire que le chapitre de la circulaire sur le signalement est particulièrement incisif : « [...] tout manquement à [l']obligation légale [de signalement en cas de connaissance directe des faits] expose [le fonctionnaire] à être poursuivi en justice pour non-empêchement de crime [...] ». « Concrètement, poursuit le texte, chacun doit comprendre que les mutations destinées à étouffer les affaires ou à faire taire les familles constituent des délits sévèrement réprimés par la loi. » C'est donc parole contre parole. Une fois qu'une affaire est lancée, elle est longue et coûteuse, moralement et matériellement. L'organisation Solidarité laïque a fait des propositions concrètes pour améliorer la situation : il faudrait davantage d'experts, mieux formés à l'écoute de la parole de l'enfant. Dans une société en mal de repères, celle-ci semble devenue une valeur refuge, quasi-manifestation de « la » vérité. L'accusation devient preuve.

Vous montrez bien dans votre livre que bien que l'école ne soit plus un sanctuaire, elle n'a pas encore réussi à inventer une véritable éducation sexuelle...

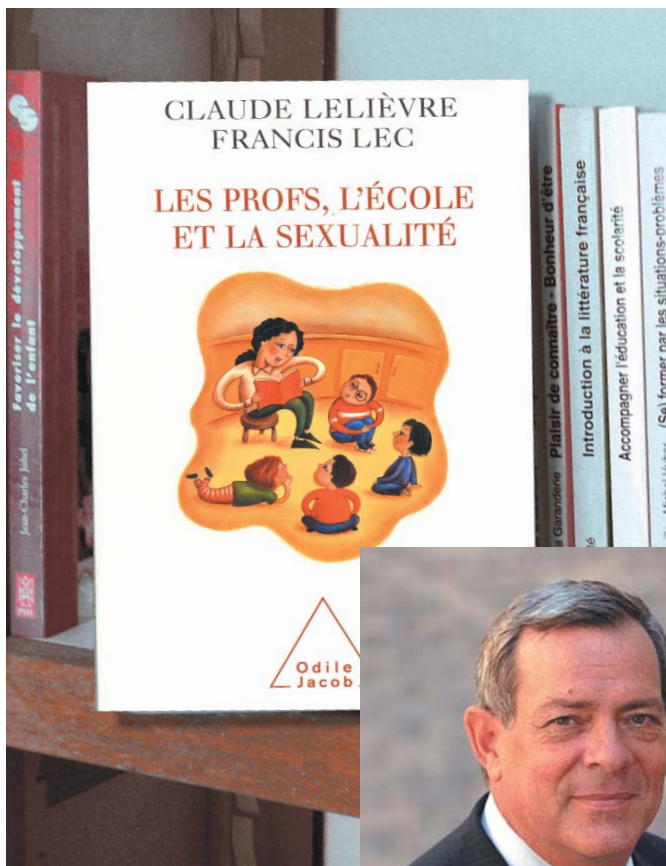
C. L. : Même le tabou le plus grand jusqu'ici à l'école, l'homosexualité, parvient à franchir ses murs. Banale dans n'importe quel *reality show*, elle restait exclue des classes, au point de ne jamais mentionner, par exemple, l'homosexualité de Michel-Ange. Aujourd'hui, des homosexuels adhérents du SNES⁸ défilent à la *Gay Pride*, certains demandent des aménagements dans les programmes pour que les différences sexuelles y soient prises en compte. Nous

sommes loin de la vie privée exemplaire et normée attendue des enseignants sous la troisième République, où une célibataire ayant une liaison discrète avec un célibataire

une véritable co-éducation ». On est, en 2003, sorti de la dichotomie qui régnait depuis 1973 entre instruction sexuelle (obligatoire à l'école) et éducation sexuelle (facultative, à la discrétion des parents), notamment à cause de la menace du sida, des grossesses précoces plus fréquentes chez des jeunes filles colarisées plus longtemps.

Les textes de février 2003 prévoient désormais trois séances annuelles obligatoires d'éducation sexuelle à chaque niveau d'enseignement. Et les circulaires, si on les regarde de près, sont très ambitieuses ; mais elles ne sont guère appliquées. À quoi éduquer, en effet, quand les normes ont disparu et que le consensus se résume au droit à la différence ? quand les interdits sont judiciairement définis, mais

sans que l'on sache sur quelle base ? Pour le moment, l'Institution ne s'est pas vraiment emparée du problème. Il serait pourtant urgent qu'elle ouvre les yeux sur ces questions. Notre livre est un peu un pavé dans la mare... ■



re, était démissionnée. Autrefois, l'Institution était *extra-ordinaire*, les enseignants, des personnes extraordinaires. Maintenant, tout est ordinaire, et susceptible d'être judiciarisé. L'archaïsme n'est plus de mise. Et pourtant, jusqu'ici, l'école a évité de se coller au problème d'une véritable éducation sexuelle. Elle a transformé la mixité (installée dans les années 1970) en triomphe du neutre. Seul, le secrétariat général de l'enseignement catholique prévoyait l'ampleur de la tâche, quand il écrivait, en juin 1966, qu'il ne fallait pas se contenter d'une co-instruction, mais que « nous avons le devoir grave de faire

1. *Les profs, l'école et la sexualité*, Odile Jacob, 2005, 352 p., 25 €.
 2. Ségolène Royal était alors ministre déléguée chargée de l'enseignements scolaire.
 3. Fédération syndicale unifiée, la principale fédération syndicale d'enseignants du premier et du second degré.
 4. Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles, et professeurs d'enseignement général de collège.
 5. Centre départemental de documentation pédagogique.
 6. Une série de dessins animés de Jacques-Rémy Girerd, destinée aux 7-12 ans.
 7. Bernard Hanse, enseignant d'éducation physique, s'est suicidé le 10 juin 1997, après avoir appris la saisie du procureur. L'élève a été mis en examen pour allégations mensongères le 8 juillet de la même année.
 8. Syndicat national des enseignants de second degré (principal syndicat des enseignants du secondaire).

MICROPOLIS La cité des insectes

Un voyage au cœur de l'infiniment petit, du peuple de l'herbe, de la mer et des cieux.



Photos : Micropolis

Vous vénérez l'abeille pour son miel ; la coccinelle – la bête à bon Dieu – est votre porte-bonheur ; le labreur de la fourmi vous interloque. Vous aimez aussi le scarabée, doré ; le ver à soie, brillant dans l'or noir de la nuit ; et l'orchestre que composent la cigale (aux cymbales), le criquet (au hautbois) et le grillon (au violon). Mais les autres – puces, termites, punaises, blattes, phasmes, mantes religieuses femelles dévorant le mâle, doryphores saccageant les champs de patates –, pas de place pour eux dans l'album aux souvenirs heureux. Pas plus que pour l'araignée répugnante ou le scorpion tueur. Halte-là ! Insectes, ces deux-là ? Nenni ! A Micropolis, la cité des insectes sise au cœur du Larzac, à vingt kilomètres du désormais célèbre viaduc de Millau, vous apprendrez pourquoi...

Micropolis : un étrange bâtiment posé dans la petite bourgade de Saint-Léons (Aveyron), village natal de l'entomologiste Jean-Henri Fabre (1823 - 1915). Le projet dont il rêvait verra le jour près d'un siècle après sa mort, grâce notamment à Jacques Perrin, le producteur du film *Microcosmos* (cf. encadré) qui a fait connaître au monde entier le petit peuple de l'herbe.

Micropolis est une cité qui fourmille d'idées, d'ingéniosité dans la mise en scène, de mouvements, d'impressions. Ici, on apprend qu'une

puce peut tirer 400 fois son poids (contre 4 pour le cheval) ; qu'un termite pond un œuf toutes les trois secondes, soit 30 000 par jour ; qu'un taon de bœuf peut voler jusqu'à 40 km/heure. Par une étrange alchimie, voilà que ces petites bêtes qu'on écrase sans vergogne nous deviennent sympathiques. Surtout, lorsque sur une balustrade, on en voit des milliers se diriger en procession vers le Microrex, leur cinéma. Mais la séance débute mal : les publicités de l'avant-programme sont consacrées à des insecticides. Ce qui ne leur plaît guère, et n'est pas fait pour les rallier à la cause des hommes qui ont, pourtant, besoin des insectes. Savez-vous que la



coccinelle est élevée pour faire de la lutte biologique dans les vergers ? que certains asticots sont utilisés en médecine pour nettoyer des plaies ? et que la teneur en protéines de certains en fait d'excellents aliments ?

Idees nouvelles

Dans les quinze espaces qui leur sont dédiés, on apprend une foultitude de choses, souvent en s'amusant. Ainsi, dans une vitrine, on assiste à la déposition d'une mouche *Calliphora* venue porter plainte contre un droséra, plante carnivore, pour « tentative de meurtre » !

Micropolis, c'est tout ça. Et sans arrêt, des idées nouvelles pour les enseignants et leurs élèves. Cette année a été également créée une station d'expérimentation sur la biodiversité, nouvelle facette de la mission pédagogique du lieu.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Micropolis-Cité des insectes, Le Bourg, 12780 Saint-Léons. Tél.: 05 65 58 50 50. Internet: www.micropolis.biz

VIVANT DE MICROCOSMOS À MICROPOLIS

Quand *Microcosmos*, film documentaire de Claude Nuridsany et Marie Pérennou,



est arrivé sur les écrans en 1996 avec pour synopsis « Voyage sur terre à l'échelle du centimètre », Jacques Perrin, son producteur, savait-il qu'il allait engendrer Micropolis, la cité des insectes ? Oui, puisque l'idée de ce musée vivant est née de la rencontre du comédien-producteur et de Jean Puech, président du conseil général de l'Aveyron, alors ministre de l'Agriculture et de la Pêche. En contrepartie d'une aide au financement du film, le département de l'Aveyron devenait propriétaire de 70 kilomètres d'images non montées et du robot de prise de vues. Ainsi naquit la cité telle qu'elle est conçue aujourd'hui, montrant des insectes vivants, les images non exploitées et le robot. **EDC**

Microcosmos en DVD aux éditions Montparnasse : 26 €.

BEAU ET PRATIQUE LE VIADUC DE MILLAU

Il y aura pour Millau (Aveyron) un avant et un après-viaduc. Un avant qui voyait, chaque jour d'été, passer en son cœur 25 000 véhicules créant de monstrueux embouteillages. Un après



fait de retombées économiques inattendues ! Le viaduc, suspendu dans le vide au bout de ses câbles,

est devenu un ouvrage d'art fréquenté autant pour sa beauté que pour son côté pratique. Qui l'eût cru quand on annonça le projet, il y a treize ans ? Les boucliers brandis alors ont été remisés, et on vient de partout pour l'admirer, le « visiter* ». Il faut se procurer le numéro hors série** du *Midi libre* qui lui est consacré pour comprendre la longue gestation et la maturation, les tenants et les aboutissants d'un tel ouvrage. **EDC**

* Réservations au 05 65 60 02 42.

** « Le viaduc de Millau – un défi humain, une prouesse technologique », *Midi Libre-Centre Presse*, juin 2004. Prix: 6 € (+ 1,50 € de port). Commande en ligne : www.guidesdumidi.com/pubs/viaduc/viaduc.html

La grue cendrée, l'autre star de la Champagne

En Champagne, pays de vignes où les bulles sont reines, les amoureux de la nature aussi ont l'œil qui pétillie : les lacs de régulation de la Marne et de la Seine leur offrent chaque année la migration de dizaines de milliers d'oiseaux, dont la star est la grue cendrée.



© CRT Champagne-Ardenne

Espèces et espaces. Les 5 000 hectares de plans d'eau du parc régional de la Forêt d'Orient accueillent au fil de l'an des grues cendrées et des milliers d'autres oiseaux migrateurs.

L'automne, la nature offre un véritable spectacle, en particulier quand vient l'époque des migrations des oiseaux. » Stéphane Gaillard, silhouette sportive et casquette à longue visière sur la tête, s'enthousiasme dès qu'il peut parler de son environnement. Guide du parc naturel régional de la Forêt d'Orient, en Champagne-Ardenne, spécialiste animalier, il connaît la région comme le fond de sa poche. « Autour de ces lacs de retenue, destinés à réguler le cours de la Marne et de la Seine, a pu se développer toute une faune aquatique et ornithologique. En automne, plus de 270 espèces d'oiseaux, migrateurs et sédentaires, élisent domicile ici : des canards, des oies, mais aussi des faucons pèlerins, des pygargues à queue

blanche, des hérons pourprés, des butors étoilés... Mais notre vedette locale, la grande star des lacs de Champagne, c'est la grue cendrée, l'un des plus grands oiseaux d'Europe, avec environ 2 mètres d'envergure et un poids de 4 à 6 kilos. »

En effet, à la fin du mois d'octobre, puis plus tard, en février-mars, les grues cendrées profitent des conditions naturelles idéales pour marquer une pause dans leur voyage annuel, entre Suède et Espagne. En l'an 2000, 70 000 individus de cette majestueuse espèce ont été recensés. « Depuis quelques années, commente encore Stéphane, certaines grues passent même tout l'hiver sur place, attirées par la tranquillité, la nourriture et le climat peu rigoureux qui règnent au lac de Der. »

*Roselières, bois de saules inondés,
vasières, marécages...*

Avec ses 48 000 hectares et ses 77 kilomètres de rives, le lac du Der-Chantecoq est la plus grande retenue d'eau d'Europe. Bien aménagé, il offre 3 500 hectares de sa vaste superficie aux activités nautiques (voilier,

planche, plage) et 475 hectares de bassins aux pêcheurs de poissons blancs et de carassiers, 500 kilomètres de circuits balisés pour les randonnées à pied, à cheval ou en VTT. Mais c'est dans les roselières, bois de saules inondés, vasières et marécages que les amoureux de la nature apprécieront la grande diversité de la faune et de la flore locales. Mais il n'est pas le seul plan d'eau de cette région surnommée « le pays des grands lacs », car le parc naturel régional de la Forêt d'Orient (qui tient son nom de l'ordre médiéval du Temple, les chevaliers d'Orient qui l'imprègnent toujours de leur présence) abrite aussi les 5 000 hectares d'eau du lac du Temple, du lac d'Orient et du lac Amance. C'est d'ailleurs dans cette Champagne humide que l'on trouve encore des espèces protégées assez rares comme la salamandre tachetée ou le sonneur à ventre jaune (élégant crapaud qui doit son nom, d'une part, à son chant musical, et, d'autre part, à la couleur jaune orangé et gris bleuté de son ventre).

Sorties et conférences

Un pôle éducation à l'environnement, qui collabore avec la Maison du Parc, propose de nombreuses animations. Dans cette ancienne ferme d'architecture purement champenoise, on peut voir des expositions sur le patrimoine naturel (sol, eau et forêt), la présentation des grands aménagements du territoire, et choisir ses sorties nature ou ses conférences naturalistes.

BRUNO GRELON

Maison du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, 10220 Piney. Tél. : 03 25 43 81 90.
Internet : www.pnr-foret-orient.fr
Comité régional du tourisme Champagne-Ardenne, 15 avenue du Maréchal-Leclerc, BP 319, 51013 Chalons-en-Champagne Cedex. Tél. : 03 26 21 85 80.
Internet : www.tourisme-champagne-ardenne.com

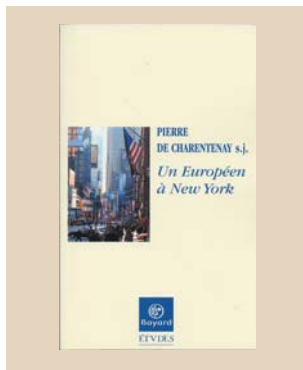
UN PATRIMOINE RELIGIEUX EXCEPTIONNEL

La Champagne humide compte une trentaine d'églises et de chapelles à colombages (édifiées entre la fin du xv^e et le début du xix^e siècle). Bois de chêne, torchis et chaux ont été utilisés pour la construction d'édifices religieux simples et rustiques. Cette architecture religieuse n'existe qu'en Champagne-Ardenne, exception faite de Sainte-Catherine de Honfleur (Calvados). Si l'extérieur de ces bâtiments de grande taille retient l'attention, l'intérieur vaut également le détour (décor inédit en bois).

À Troyes (Aube), les églises attestent de la dextérité des maîtres verriers médiévaux.

Créée au cours du xv^e siècle, cette école connaît son apogée à la fin du xvi^e siècle et perdure jusqu'au xviii^e. Malgré les guerres et les intempéries, Troyes abrite, à ce jour, la plus grande surface de vitraux d'Europe (près de 10 000 m²). Les maîtres verriers champenois s'inspiraient des gravures de l'époque – celles d'Albrecht Dürer sur l'Apocalypse par exemple – ou encore des peintures et sculptures champenoises. La région du Der (Marne) possède également un patrimoine verrier d'une qualité exceptionnelle, illustrant l'art du vitrail sur plusieurs siècles.

BG



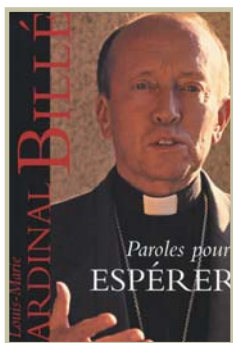
Grandeur et travers LE MODÈLE AMÉRICAIN ?

→ Les Américains restent nos alliés et nos amis, ils ne sont plus nos frères. » Fort d'une année – d'août 2003 à août 2004 – passée au cœur de la « grosse pomme », pour enseigner les sciences politiques à l'université de Fordham, Pierre de Charentenay brosse un portrait sans concession des États-Unis vus de la « capitale du monde ». C'est en fin connaisseur de l'âme et des mœurs new-yorkaises que ce jésuite nous livre son carnet de bord. Nous le suivons pas à pas dans les quartiers, dans les ruelles. Observateur de la grandeur mais aussi des travers de l'Amérique, il nous parle d'un peuple barricadé derrière des procédures juridiques,

obsédé par le port d'arme, travaillé par la liberté sexuelle et l'homosexualité, accro aux McDo, aux voitures toujours plus grosses et aux dollars. Ségrégation, surconsommation et inégalités, est-ce vraiment le modèle à imposer au reste du monde ?

MATHILDE RAIVE

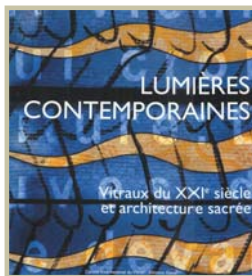
Pierre de Charentenay s.j.
Un Européen à New York
Bayard/Études
376 p., 21,50 €



CHEMINS D'ÉVANGILE

→ Bibliste de formation, le cardinal Louis-Marie Billé a toujours puisé dans les Saintes Écritures pour dire son espérance. Profondément humain, ce pasteur, emporté par un cancer en 2002, était habité par une unique mission : annoncer la Bonne Nouvelle du Christ Vivant. Ouvert à tous, sans pour autant s'abstenir de prendre position contre le Pacs ou l'euthanasie, Louis-Marie Billé n'aura eu de cesse de croire à l'avenir de l'Église. Les homélies, discours et entretiens rassemblés ici donnent la mesure de son enseignement. « Je sais en qui j'ai mis ma foi », avait-il fait graver à l'intérieur de son anneau. Il nous laisse ce message en partage. **MR**

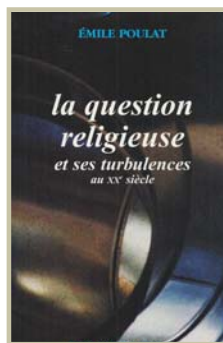
Cardinal Louis-Marie Billé
Paroles pour espérer
Mame
144 p., 17 €



L'ART SUBTIL DU VITRAIL

→ Une lumière rouge, pure, vibrante, baigne le chœur de l'église Notre-Dame du prieuré de Salagon, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Cinq verrières monochromes ont été imaginées par l'artiste Aurélie Nemours pour cette construction de la fin du XII^e siècle. Elles font partie d'une série de commandes publiques passées à des artistes contemporains pour renouveler l'art du vitrail dans les édifices religieux. En tout, vingt-sept grandes réalisations sont présentées ici. Avec Gérard Garouste, Olivier Debré ou Sarkis, le verre se prête à un dialogue spirituel entre l'artiste et la lumière. Ce magnifique album, largement illustré, témoigne de cette créativité. **MR**

Jean-François Lagier (dir.)
Lumières contemporaines - vitraux du XXI^e siècle et architecture sacrée
Centre international du vitrail/Gaud
253 p., 39 €



TRAJECTOIRES AVEC DIEU

→ Dans la chambre où mourut François Mitterrand, le 8 janvier 1996, il y avait un tableau représentant saint François d'Assise. Sur son cercueil : une croix. Et ses funérailles furent religieuses. L'agnostique n'était pas sans paradoxe. Profondément inscrit dans son siècle, ce président de la République « aura réussi là où échouent les Églises : réintroduire dans la société française une parole et une réflexion publiques sur Dieu, la mort, le sens de la vie humaine au-delà du temps ». À travers trois générations de catholiques, vingt-neuf trajectoires et autant de profils, l'auteur, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, se penche sur la crise du modernisme et la question religieuse au XX^e siècle. **MR**

Émile Poulat
La question religieuse et ses turbulences au XX^e siècle
Berg International
328 p., 28 €



LANGUES VIVANTES

→ « Les manuels français opèrent une certaine séparation entre travail et plaisir : alors que les bandes dessinées et les poèmes sont destinés à une lecture "récréative", la plupart des documents donnent lieu à un véritable travail. » Les auteurs, s'inscrivant dans la dynamique de recherche de l'équipe de didactique des langues, des textes et des cultures de Paris-III, explorent les cultures linguistiques et leurs liens avec les cultures éducatives. En France (comme on l'a vu plus haut) mais aussi ailleurs en Europe, en Afrique et en Asie. Hypothèses, analyses, références bibliographiques abondantes... Les linguistes seront séduits. **MR**

Jean-Claude Beacco, Jean-Louis Chiss, Francine Cicurel, Daniel Véronique (dir.)
Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues
Puf
276 p., 30 €

Récits de frères et sœurs

HISTOIRES DE FAMILLES



→ Nathalie et son frère ont quinze ans d'écart. François est un enfant « sur le tard ». Le dernier-né d'une mère qui refuse de voir la réalité en face. Ni l'hépatite contractée durant sa grossesse, ni les risques inhérents à un accouchement à domicile, ni les séquelles de la méningite qui foudroie le petit garçon à dix-sept mois, ni même les radiographies qui mettront en évidence l'altération de sa zone du langage ne la feront douter de la normalité de son fils auquel elle est viscéralement attachée. L'analyse par sa fille aînée de ce lien dévastateur entre une mère dépressive et son enfant-objet, met également en évidence l'importance de ce frère dans la vie de sa sœur. Ce té-

moignage troublant s'inscrit parmi une dizaine de récits de frères et sœurs face à l'« anomalie » de leur fratrie. Autant d'histoires individuelles mises en perspective grâce aux analyses d'un juriste, d'un prêtre, d'une enseignante, d'une psychothérapeute... Remuant.

MATHILDE RAIVE

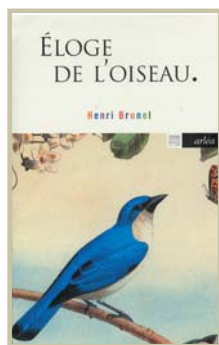
Maria Carrier (dir.)
Handicaps - paroles de frères et sœurs
Autrement
Coll. « Mutations », 170 p., 19 €



CHRONIQUES HOSPITALIÈRES

→ La situation a-t-elle vraiment changé ? À l'hôpital, aujourd'hui, le manque de moyens, les horaires harassants, le dévouement et la souffrance sont encore le lot quotidien de ceux qui y travaillent, souvent pour des salaires de misère. Rédigé par une amie de Vercors et d'Éluard, ce « journal » hospitalier date de 1974. *Best-seller* d'il y a trente ans, il est toujours d'actualité et les scènes qu'il décrit semblent avoir été vécues la veille. Engagée incognito comme agent hospitalier, Madeleine Riffaud, résistante durant la Seconde Guerre mondiale et correspondante de guerre, de l'Algérie au Viêt-nam, croque l'intimité, la douleur, la peur de la mort, la fragilité de l'existence et les tensions des urgences d'un hôpital. **MR**

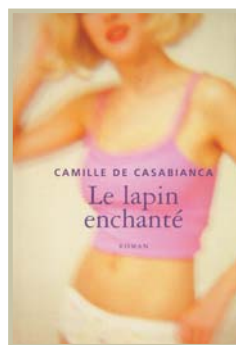
Madeleine Riffaud
Les linges de la nuit
Presses de la Renaissance
285 p., 18 €



LES YEUX AU CIEL

→ Passionné par la grive, le geai, la fauvette, le rouge-gorge ou la hulotte, Henri Brunel, promeneur des bords de Loire et proviseur à la retraite, dresse le portrait de ses amis à plumes avec la minutie d'un peintre japonais. L'œil aguerri et l'oreille aux aguets, il observe le peuple de l'air. Poétiques, légères, ces petites fables passent du chevalier guignette à « l'aile arquée, recourbée en forme de serpente », au gorgebleue à miroir. Sans oublier le tadome de Belon, « grand canard noir et blanc, qui vit aux bords de mer ». Un hommage sensible à tous ceux, qui « parmi nous [sont] une chance d'amour ». Jérôme Garcin, qui signe la préface, écrit : « Je voudrais que vous aimiez, comme moi, les variations qu'[Henri Brunel] exécute dans son jardin. » **MR**

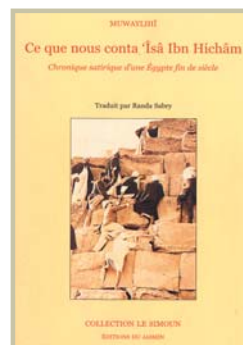
Henri Brunel
Éloge de l'oiseau
Arleà
110 p., 6 €



FABLE GRINÇANTE

→ « Autour de moi, les enfants battent des mains. J'embrasse une fillette juste à côté d'un petit rouquin qui me regarde, ébloui. » Kidou est une chanteuse pour enfants, adulée par son très jeune public. Vêtue comme une petite fille alors qu'elle n'en est plus une depuis longtemps, entourée par ses peluches et maternée par son manager, elle se laisse porter par l'existence avec une seule obsession : rester jeune. Jusqu'au jour où, par hasard, elle découvre la vie, la vraie, en devenant mère à son tour. Elle commence alors à réaliser l'hypocrisie de son rôle et de ceux qui l'entourent. On jurerait reconnaître un personnage bien réel derrière cette figure de roman, récit sans fard des vaines illusions d'un monde de paillettes. **MR**

Camille de Casabianca
Le lapin enchanté
Seuil
171 p., 15 €



CONTE RÉALISTE

→ Quand un défunt pacha surgit brutalement de son tombeau d'un cimetière du vieux Caire sur lequel est venu méditer un paisible écrivain, cela donne une épopée rocambolesque où le passé percute le présent, dans cette Égypte où l'on sait ce que l'occidentalisation a laissé comme traces. Pour faire un parallèle, imaginons Louis XVI renaissant de ses cendres et projeté dans la France contemporaine. Il en perdrait une deuxième fois la tête. Cet ouvrage, premier roman arabe se situant au confluent de l'ancien et du moderne, est enfin traduit en français. Une langue pittoresque, une prose au long cours et moult détails qui nous entraînent d'aventures en mésaventures, dans cette confrontation de deux époques. **EDC**

Muwailihî (traduction : Randra Sabry)
Ce que nous conta 'Isâ Ibn Hichâm
Jasmin
Coll. « Le Simoun », 394 p., 24 €

En famille

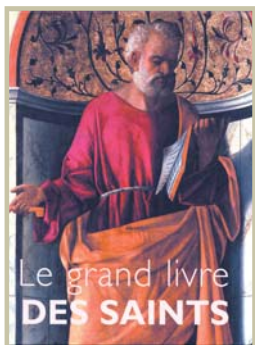
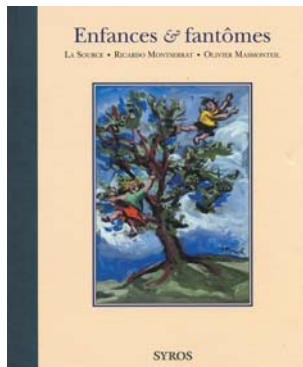
MOTS D'ENFANTS ET DE PARENTS

→ Parfois, comme dans la vie, les plus belles histoires sont celles qui s'écrivent à plusieurs mains. Celles qui permettent à leurs auteurs de se retrouver quand le vent a balayé leurs souvenirs, détruit leurs espoirs, piétiné leur avenir. « *Il ne faut jamais cesser de parler à ceux que l'on aime* », murmure le fantôme de Clémence à sa petite-fille Karine, venue chercher dans sa maison d'enfance le sens de sa vie. C'est une double reconstruction que ce texte offre à ses lecteurs. Par le récit lui-même mais aussi par sa genèse. C'est La Source, l'association de réinsertion que le peintre Gérard Garouste a créée dans l'Eure pour les jeunes en difficulté, qui est à l'origine de ce beau projet. Grâce aux rendez-vous réguliers initiés durant

deux ans par le biais d'un atelier d'écriture et d'art plastique dirigé par l'écrivain Ricardo Montserrat et le peintre Olivier Masmonteil, ce conte a été écrit par des enfants et leurs parents. Une façon de renouer des liens dans le cœur de ces familles souvent malmenées par l'existence. À partir de 13 ans.

MATHILDE RAIVE

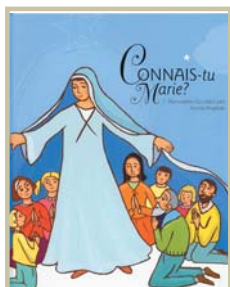
La Source, Ricardo Montserrat,
Olivier Masmonteil
Enfances et fantômes
Syrus
256 p., 18,50 €



SAINTS ET SAINTES DE DIEU

→ De saint Pierre, compagnon du Christ, considéré comme le premier évêque de Rome, jusqu'à Mère Teresa, béatifiée par le pape Jean-Paul II en 2003, en passant par Bernadette Soubirous, saint Jean Bosco ou sainte Thérèse d'Avila, canonisée en 1622, ce sont vingt figures de saints qui se succèdent. Chacune est évoquée à travers une biographie, une image pleine page, une œuvre exemplaire, une action contemporaine inspirée par sa vie, et un texte de méditation. L'évocation de ces hommes et de ces femmes qui « *ont marqué leur temps* » et qui marquent le nôtre, est servie par le style concis de l'auteur et une maquette dynamique. À partir de 8 ans. **MR**

Xavier Lecœur
Le grand livre des saints
Bayard Jeunesse
96 p., 19,90 €



MARIE : VIE ET PRIÈRES

→ Marie rayonne. Mère de Dieu et des hommes, elle veille sur le monde. Adorée par ses parents avant d'enfanter elle-même, celle qui accueille et conforte ceux qui souffrent, parvient à surmonter sa propre souffrance pour soutenir son fils. Courageuse, la Vierge donne l'exemple d'une vie discrète mais d'un amour absolu pour son prochain. Ce joli livre sur fond de bleu céleste permet de découvrir la douceur, le courage et la sensibilité de la jeune fille de Nazareth. Accompagné de prières qui rendent grâce à Marie, ce portrait au quotidien est esquissé par un auteur sensible qui a su extraire des évangiles ce beau destin de femme. À partir de 8 ans. **MR**

Bernadette Gourlet-Loire (texte),
Karine Anglade (ill.)
Connais-tu Marie ?
L'école des loisirs
64 p., 12 €



FRÈRE DE CŒUR

→ Coup de foudre immédiat. Dès le premier jour, Yann s'est pris d'affection pour Minh, de quatre ans son aîné, arrivé dans sa famille à quatorze ans. Et voilà qu'aujourd'hui, accompagné de ses nouveaux parents, de ses frères et sœurs d'adoption, le jeune Vietnamien retourne dans son pays d'origine pour les vacances. Et Yann a peur. Peur de perdre son nouveau complice. Peur qu'il se sente trop bien chez lui et qu'il ne veuille plus revenir en France, oubliant tous les moments qu'ils ont passés ensemble. Un récit sensible sur les retrouvailles d'un enfant avec les siens, vu par ceux qui ont choisi de lui ouvrir leur cœur. Au risque de le perdre. À partir de 11 ans. **MR**

Karine Reysset
La famille de mon frère
L'école des loisirs
Coll. « Neuf », 165 p., 8,50 €



PETIT OURS ET PETIT ŒUF

→ C'est bien connu, les chiens ne font pas des chats et les ours ne couvent pas d'œufs. Et pourquoi pas ? Freddy l'oursin aurait bien envie de couvrir lui aussi, comme les mamans cygnes installées près de l'étang. Et le voilà à la recherche d'un « *p'tit z'œuf* » dans la forêt de chênes... Un joli conte aux couleurs tendres – vert, brun et bleu – pour expliquer aux petits que si la tendresse peut faire des miracles, il faut pourtant respecter certaines règles naturelles. Tout est bien qui finit bien pour Freddy qui s'est fait une raison grâce aux conseils pleins de bon sens de sa maman. À partir de 3 ans. **MR**

Julia Rawlinson (texte),
Jane Massey (ill.)
Le p'tit z'œuf de Freddy
Lipokilli
28 p., 11,95 €

Écoutez l'espace

ON A MARCHÉ SUR LA LUNE

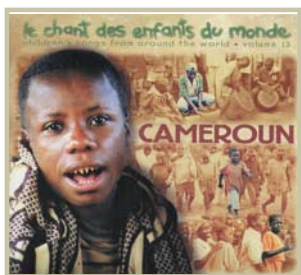


→ « Il y a une zone d'ombre et une zone très claire... [...] Nous voyons Armstrong de face, il a les deux pieds sur le sol lunaire. Il marche. Il a fait un pas [...] ». Nous sommes le 21 juillet 1969, à 3 h 56. Les commentaires émus des journalistes sont à la mesure de cet événement exceptionnel. Plage suivante : c'est le président Nixon qui s'entretient avec l'astronaute en direct de la lune. « C'est l'appel le plus impressionnant de ma vie. [...] Dans toute l'histoire, tous les hommes de cette terre sont fiers de ce que vous avez fait. » Ces deux moments rarissimes autant qu'incontournables s'inscrivent dans un ensemble de quelque 80 documents radiopho-

niques qui privilégient les épisodes... franco-européens de la conquête spatiale. Tout commence avec Louis Damblanc qui dépose, en 1936, les brevets de sa théorie des fusées à étages. Puis viendront les Spoutnik, Gagarine, la fusée Diamant, Ariane-space, le programme Galileo...

MATHILDE RAIVE

Collectif
L'aventure spatiale – une histoire radiophonique de l'aventure spatiale franco-européenne du XX^e siècle
CNES/INA/Frémaux & Associés
2 CD, 1 livret (40 p.), 29,99€



PERLE ETHNOGRAPHIQUE

→ « Gagou savi tou. » Traduction : « La grenouille a pétié. » Ces paroles répétitives sont au centre d'un jeu de garçons Duru de Haar, au Cameroun. Collecté chez l'une des onze ethnies sur les deux cent soixante que compte ce pays de 15 millions d'habitants, ce chant est l'une des découvertes de cet album ethnologique. Cours d'école et cérémonies enfantines sont les lieux de prédilection de Francis Corpataux, professeur de la faculté d'éducation de Sherbrooke (Québec, Canada), à l'initiative de cette réalisation qui s'inscrit dans une collection déjà riche d'une quinzaine de volumes. **MR**

Collectif
Cameroun
Arion
1 CD, 1 livret (40 p.), coll. « Le chant des enfants du monde » (catalogue sur : www.arion-music.com), 21,31€



CHANSONS D'OCCITANIE

→ Des ateliers d'improvisation artistique organisés avec les élèves et les instituteurs de l'école bilingue (français/occitan) de Monestiès (Tarn) ont rendu possible la réalisation de ce CD qui mêle compositions originales et airs traditionnels. L'accordéon diatonique donne le la à une instrumentation à dominante acoustique (mandole, hautbois, oud, bendir...) qui laisse la place aux samples et au temps d'un *Diga me Diga li (Dis-moi, dis-lui)* flirtant avec le rap. Le tout ne devrait pas laisser insensibles les amateurs de langues régionales (les textes sont tous traduits en français) et de tradition ouverte. Sans oublier « tous les enfants d'Occitanie et du monde entier ». **MR**

La Talvera
Quincarelet - cançons d'Occitania
Cordae/L'Autre Distribution
1 CD, 1 livret (24 p.), 15€



L'ÉGLISE ET L'ÉCOLE

→ Émission de France 2 produite par « Présence Protestante » et « Le Jour Du Seigneur », animée par Catherine Matausch (*notre photo*) est un moment d'échanges entre chrétiens, croyants d'autres religions et non-croyants. Ce programme de 52 minutes, diffusé le premier dimanche de chaque mois à partir de 10 heures, aborde de grandes questions sur la société, la politique, la morale, le sens de la vie. Le 2 octobre 2005, l'école, lieu et temps de transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, sera au cœur du dialogue. Après un état des lieux du système éducatif, et un examen de ses tentations ainsi que de ses tentatives, les invités s'interrogeront sur le sens et les raisons de l'implication de l'Église dans l'enseignement. **GDR**

www.lejourduseigneur.com



FAMILLES EN CONSTRUCTION

→ Cent fois sur le métier, remettons la famille. Car vivre sous le même toit, c'est un vrai travail. Comme en témoignent deux fictions et un magazine programmés sur KTO. Lorsque leur père se retrouve en prison, Émilie, la jeune héroïne d'*Un pull par-dessus l'autre* (le 6 octobre à 20 h 50), est séparée de son frère. Michel, qui est sourd, est placé en foyer, tandis qu'Émilie arrive dans une famille d'accueil dont la mère, jouée par Annie Girardot (*notre photo*), espère qu'elle remplacera sa fille morte. Dans *Cherche famille désespérément* (le 20 octobre à 20 h 50), Edward Milan se met en quête d'un petit-fils dont il ignorait l'existence. Mais ce dernier, orphelin fugueur, est occupé à se construire une famille d'adoption. Enfin, le 17 octobre à 20 h 50, *KTO Magazine* planchera sur « Comment concilier agenda et vie de famille ? » **RT**

www.ktotv.com

Semaine missionnaire mondiale

79^e ÉDITION

Du 16 au 23 octobre 2005

Partout en France

Le service de la Pastorale des migrants sera le « partenaire privilégié » de cette édition présentée dans notre dernier numéro (cf. *ECA* 295, p. 18). Comme chaque année, les Œuvres pontificales missionnaires-Coopération missionnaire (OPM-CM) proposent divers outils d'animation à découvrir et à commander *via* internet.

Contact : OPM-CM, Service commandes, 5 rue Monsieur, 75343 Paris Cedex 07.
Internet : <http://mission.cet.fr>

Parents, adolescents, vivre ensemble

PARIS (75)

20 octobre 2005

Salle Hubert-Rousselier - Ubi France

Ces quatrièmes « Rencontres Familles au Cœur », organisées par la Fondation Ronald McDonald sous l'égide de la Fondation de France, réuniront des acteurs du monde de l'enfance et de la famille qui s'attachent notamment à lutter contre l'isolement physique, social et culturel des adolescents, à favoriser les échanges entre parents et adolescents, et à développer des actions de médiation et de prévention.

Parmi les intervenants : Daniel Marcelli, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Poitiers, auteur de *Tracas d'ados, soucis de parents* (Albin Michel), et Maryse Vaillant, psychologue clinicienne, coauteur avec Judith Leroy de *Range ta chambre, petit traité d'éducation familiale* (Flammarion).

Invitations par téléphone au 01 30 48 61 49
ou par e-mail : fondation@fr.mcd.com

Les sciences de l'information et la pédagogie documentaire à l'heure de l'Europe

STRASBOURG (67)

Du 22 au 24 octobre 2005

Clarus, Institution Sainte-Clotilde

Seize ateliers composeront l'essentiel de ces huitièmes journées professionnelles nationales des documentalistes de l'enseignement privé. Parmi les thèmes abordés : la pratique professionnelle, bien sûr, (« Professeur documentaliste : quelles formations entre théorie et pratique ? »), mais aussi l'information (« La validité de l'information : comment les journalistes s'en assurent-ils ? »), l'évaluation (« L'évaluation au CDI : méthodes et outils pour évaluer les compétences des élèves ? »). Sans oublier l'Europe (« Comment sensibiliser à l'Europe : information et animations », « Monter des projets européens à caractère culturel », « Allemagne, France : promotion de la littérature jeunesse... »).

Renseignements et inscriptions : www.ardep-alsace.com

L'avenir des BTS dans le cadre du LMD

ISSY-LES-MOULINEAUX (92)

8 et 9 novembre 2005

Palais des congrès

L'objectif de ce colloque organisé par Renasup (Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé) est de définir la politique appliquée à ces filières de formation : brevet de technicien supérieur (BTS) et licence-master-développement (LMD) ; et, en conséquence, d'envisager des innovations dans les projets d'établissement et la conduite pédagogique des études.

Contact : contact@renasup.org
Internet : www.renasup.org

Forum de la visite scolaire

PARIS (75)

9 novembre 2005

Cité des sciences et de l'industrie - Espace Condorcet

Le musée d'Orsay, le Louvre, la Cinémathèque française, le Centre de la mémoire d'Oradour, le château de Vaux-le-Vicomte, Vulcania, l'Opéra national de Paris, le Parc du Futuroscope, mais aussi le Consortium Stade de France, la tour Montparnasse ou le Parc Astérix... Au total, « 45 acteurs majeurs du marché de la visite scolaire » seront présents lors de ce forum organisé pour la troisième année consécutive. Enseignants, chefs d'établissement, formateurs... iront à la pêche aux idées de sorties scolaires. Le même jour et au même endroit, ils pourront aussi débattre de leur utilité pédagogique avec des spécialistes.

Entrée libre sur invitation (réservée aux membres de la communauté scolaire et éducative) en ligne à l'adresse suivante : www.cite-sciences.fr/forum-scolaire

Semaine de la solidarité internationale

8^e ÉDITION

Du 12 au 20 novembre 2005

Partout en France

La solidarité internationale, c'est l'affaire de tous – pouvoirs publics, entreprises, médias, syndicats, associations... – et de chacun – chaque citoyen est concerné. Chaque année, durant la Semaine, la mobilisation est impressionnante. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les programmes départementaux. Marchés, spectacles, forums, repas, stages, expositions... L'imagination des organisateurs est à la hauteur de l'enjeu : « Construire un monde plus juste. »

Sur internet : www.lasemaine.org

OFFRES D'EMPLOI

► Collège-lycée Haute-Savoie recherche :
– **Économiste/chef de personnel**. Expérimenté, motivé. Convictions chrétiennes.
– **Surveillant d'internat** prêt à s'engager dans la pastorale.
Tél. : 04 50 73 01 20.
E-mail : coabostc@edres74.net

FORMATION

► **L'Institut international foi, art et catéchèse** (Iifac) de l'université catholique de Lille propose une introduction générale au mystère chrétien. Cette **formation de niveau licence européenne** est intitulée « Les seuils de la foi ». Elle peut être suivie **en un an** à temps plein **ou en quatre ans**.
Sur internet : www.iifac-france.org

SOLIDARITÉ

► « Six copains de Nanterre ayant fait des études supérieures ont créé *Zy'* va pour donner aux jeunes de leur quartier la possibilité d'un soutien scolaire et une plus grande ouverture d'esprit sur le monde [...] ». Cette pépite est extraite d'une mine à idées sociales qui en recense plus de 500 à travers la France. Son titre ? **Ensemble!** Anne Legrand et Bruno Manuel, les auteurs de ce « **guide des initiatives solidaires en France** », citent, bien sûr, les grandes organisations incontournables (Secours catholique, Civisme et Démocratie, ATD Quart Monde...), mais c'est du côté des « petits nouveaux » qu'on fera de jolies découvertes. Comme l'opération *Arbranièmes* qui invite les personnes âgées de Fécamp (Seine-Maritime) à partager leurs souvenirs avec des jeunes.
Anne Legrand, Bruno Manuel, (préface de Jean-Claude Guillebaud), Ensemble! - guide des initiatives solidaires en France, Autrement, 2005, 380 p., 15 €.



Prescrivez le générique.



Une liste scolaire est lue par les familles comme une ordonnance : elles suivent à la lettre la prescription, chaque mot compte, surtout si ce mot est une marque.

Alors, pour prescrire une pochette-dessin de qualité, écrivez simplement : papier dessin blanc à grain 180g en précisant le format.

Préserver la concurrence dans la gamme de produits, c'est éviter une situation de monopole et c'est surtout garantir la modération des prix, le soin de fabrication et la qualité des matières premières.

Clairefontaine 

*la qualité pour les scolaires
depuis plus de 150 ans.*

www.clairefontaine.com



L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

septembre 2003- juin 2004

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79